

2022

**UN DIAGNOSTIC
SOCIAL DU
TERRITOIRE DE
GRENOBLE-ALPES
METROPOLE**

 **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

SOMMAIRE

INTRODUCTION : UN DIAGNOSTIC SOCIAL POUR ENRICHIR L'OBSERVATION QUANTITATIVE DE LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE	3
ORIGINE, GOUVERNANCE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE MENÉE	4
CHIFFRES CLÉS DE LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE	5
PARTIE I : DE LA PRÉCARITÉ EN CONDITIONS DE VIE	19
LES PRÉCARITÉS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE : QUELQUES THÉMATIQUES TRANSVERSALES	19
Des inégalités territoriales : repérage des besoins et recours à l'offre	19
Impacts du cadre de vie et des conditions de logement	21
Précarité énergétique : une problématique montante	26
Le besoin essentiel de l'alimentation	31
Le mauvais état de santé physique ou mentale	34
DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ET DES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS	37
Personnes en situation de migration : des problématiques d'accès aux droits et aux soins accrues	37
Personnes sans domicile : des craintes autour de la réforme de l'hébergement d'urgence	39
Personnes victimes de violence : parmi les problématiques, le repérage et la prise en charge	42
Personnes victimes de discriminations en raison de la pauvreté : des conséquences directes sur le bien-être des personnes	44
Familles en situation de monoparentalité : plus exposées à la pauvreté monétaire et à la charge mentale	46
Des problématiques renforcées pour la jeunesse : Jeunes vulnérables, sans emploi ni parcours de formation	47
Personnes en situation de handicap : des besoins d'accompagnement spécifiques	48
Besoins liés à la perte d'autonomie : des populations vieillissantes plus nombreuses qui préoccupent	50
Publics en situation d'illectronisme : une fracture numérique toujours d'actualité	51
PARTIE 2 : 5 PRINCIPAUX EFFETS OBSERVÉS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS	55
DÉGRADATION DE LA SANTÉ MENTALE DES PERSONNES	56
DIVERSIFICATION DU PUBLIC BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET DES ACCUEILS DE JOUR	58
FRACTURE NUMÉRIQUE EXACÉRBEÉ POUR LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ ADMINISTRATIVE	60
MONTÉE DES SOLITUDES ET DE LA PHOBIE SOCIALE	62
AUGMENTATION DES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE	64
CONCLUSION ET ANNEXES	66

INTRODUCTION : UN DIAGNOSTIC SOCIAL POUR ENRICHIR L'OBSERVATION QUANTITATIVE DE LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

Ce rapport restitue les enseignements de la démarche de diagnostic social, lancée en 2021 sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole, qui compte 49 communes.

Le diagnostic social s'attache à rendre compte de la diversité des vulnérabilités sociales du territoire vécues par les habitants, à l'aide d'un dispositif d'enquête pluriel, à travers le recueil d'observations quantitatives et qualitatives (ex : bilan d'activité, rapports d'étude, entretiens et focus group...). Les contenus présentés sont notamment alimentés par plusieurs démarches d'aller-vers, auprès des communes et des associations du territoire, ainsi qu'auprès de certains services métropolitains.

De fait, l'esprit de cette démarche visait à dépasser l'observation strictement quantitative des formes de précarité, mises en évidence par ailleurs à travers l'actualisation menée en 2021/2022 du Cahier Thématique « Revenus, Précarités » produit par l'Obs'Y, le réseau des observatoires de la région grenobloise.

Par conséquent, les deux démarches cousines se sont nourries l'une et l'autre à travers la tenue régulière d'un Comité de rédaction, cadre privilégié pour suivre l'élaboration du diagnostic. Celui-ci a rassemblé une équipe pluri-partenaire : Agence d'urbanisme, Grenoble-Alpes Métropole, Ville de Grenoble, Département de l'Isère, CAF de l'Isère pour suivre les différentes étapes de la réalisation du diagnostic social, afin d'apporter un regard critique et enrichissant sur la méthodologie déployée, dans l'optique de rendre cette restitution la plus pertinente possible au regard des différentes observations en cours sur la thématique des précarités.

L'introduction ci-contre vise à préciser les enjeux et la commande politique dont l'étude a découlé, son cadre méthodologique de référence, ainsi que les modalités de suivi de son élaboration. Enfin, à partir d'une série de cartographies, l'introduction reprecise les principales données d'observation statistique¹ qui caractérisent la précarité économique des habitants de Grenoble-Alpes Métropole.

Précision méthodologique :

Ce document mobilise peu d'apports théoriques motivant le choix des contenus abordés et leur ordination au sein du document : ces aspects relèvent exclusivement d'une fidélité aux matériaux recueillis lors de l'élaboration du diagnostic social. De fait, en cas de collecte supplémentaire d'enseignements auprès d'autres associations ou communes, ou à l'inverse en cas d'absence de certains acteurs qui ont accepté de nous contacter, la liste des matériaux collectés aurait alors été différente.

¹ Notamment à partir du Cahier thématique « Revenus, précarité » produit par l'Obs'Y en 2021/2022.

ORIGINE, GOUVERNANCE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE MENÉE

> Une commande politique

Depuis 1995, les centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes se sont vus chargés d'une mission importante : celle de déterminer les besoins réels de leur population. L'objectif ? Permettre à la commune de réajuster les politiques sociales en s'appuyant sur les résultats issus de l'analyse des besoins sociaux. Ce diagnostic social à l'échelle intercommunale reprend cette logique à l'échelle intercommunale, en vue de cibler au mieux l'action de la Métropole en faveur des publics les plus fragiles. Ce travail a ainsi été l'occasion d'identifier les espaces où se concentrent géographiquement la pauvreté dans notre territoire. Les cartes sont au cœur de l'action publique et des dynamiques qui la façonnent. La vocation de ce diagnostic territorial mené à l'échelle intercommunale est d'aider à la décision pour le soutien des politiques de solidarité.

> Objectif : apprécier et qualifier la diversité des formes de précarité vécues par les habitants, avec une attention particulière sur les conséquences de la crise sanitaire en cours

Les choix méthodologiques ont pris en compte les attentes suivantes :

- Approcher la pauvreté en conditions de vie : selon l'approche de l'Insee², la pauvreté en conditions de vie mesure les restrictions matérielles parmi une liste de 27 difficultés, regroupées en quatre grandes dimensions, à savoir l'insuffisance de ressources, les retards de paiement, les restrictions de consommation et les difficultés de logement. Pour cette étude, nous avons fait le choix d'adopter une lecture large des formes de précarité, en appréciant également les conditions de vie immatérielle comme la santé, l'éducation et la formation, la sociabilité, la citoyenneté, la sécurité (physique, alimentaire, etc.).
- Adopter une posture d'observation par situations de précarité : complémentaire au cahier thématique « Revenus et Précarité » de l'Obsy, le présent diagnostic s'est attaché à privilégier l'appréciation des situations par une double entrée, publics et thématiques de l'action sociale. Ont ainsi été considérées les formes de pauvreté des personnes sans logement pérenne, victimes de violences, issues d'un parcours migratoire et/ou en demande d'asile, des enfants, des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale...

- Étudier les indicateurs de précarité invisibles aux statistiques : si des bases de données statistiques figurent parmi les contenus analysés (effectifs et profils des bénéficiaires d'aides et d'allocations sociales, etc.), l'essentiel des observations relève de méthodes qualitatives soit par le biais de rapports d'activité, de réponse à des questionnaires d'enquêtes, soit par la rencontre directe, en entretien ou en groupe focus. De fait, les données statistiques prennent peu ou pas en compte les populations les plus pauvres qui demeurent invisibles (ex : personnes vivant à la rue, en squat, personnes non régularisées, etc.)³.
- Recueillir et apprécier le ressenti des acteurs : c'est-à-dire le ressenti des professionnels et des associations du champ social autour des déterminants de la précarité, et plus particulièrement leur évolution depuis la crise sanitaire (effets directs et indirects).

² Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2018 - Insee Référence
³ Analyse des besoins sociaux de Grenoble - 2020

CHIFFRES CLÉS⁴ DE LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE

> 60.000 personnes considérées comme pauvres au regard des niveaux de vie

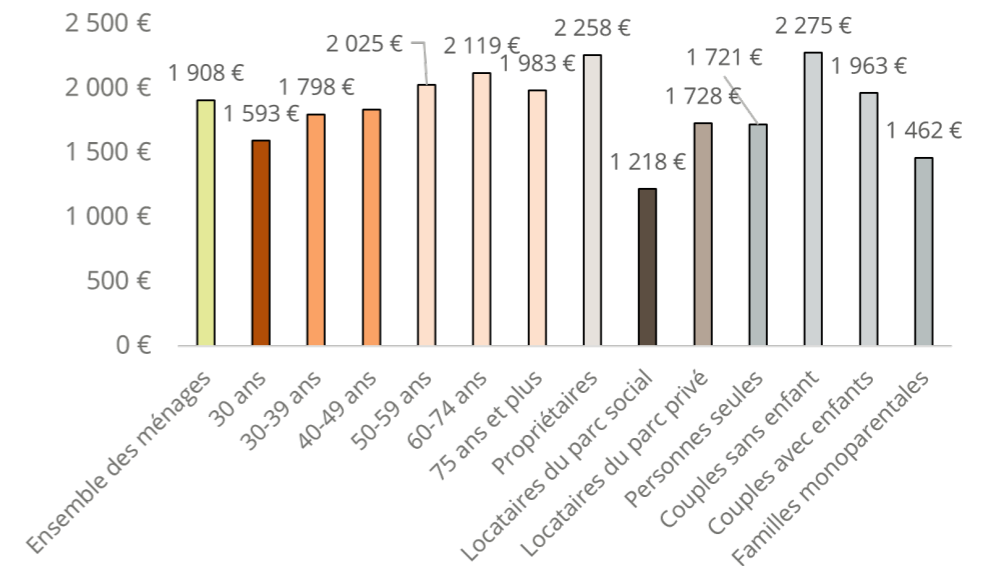
En France, la mesure de la pauvreté est relative, établie à partir d'un écart au revenu médian en dessous duquel les revenus perçus sont considérés comme insuffisants. Ce type de mesure diffère de l'approche anglo-saxonne notamment, qui privilégie l'estimation de la précarité à partir de paniers de biens et services, qui, en cas de non-satisfaction ou de renoncement, traduisent une situation de pauvreté.

Parmi les 200000 ménages⁵ qui habitent une des 49 communes de Grenoble-Alpes-Métropole, **14,2 % sont considérés comme pauvres** car après redistribution, leur niveau de revenus reste inférieur au seuil de pauvreté.

Ces 30 000 ménages, dont les niveaux de vie sont situés sous le seuil de pauvreté, représentent environ 60 000 personnes, qui vivent avec un **revenu mensuel médian⁶ de 870 €⁷** par mois, **contre 1 900 € pour un ménage médian de l'agglomération**, soit moins de la moitié. Les chiffres sont très similaires à échelle départementale, régionale et nationale.

Les habitants de Grenoble et des communes limitrophes affichent en moyenne des niveaux de vie inférieurs. Cette différence est principalement liée aux faibles revenus perçus par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Niveaux de vie médians des ménages de Grenoble-Alpes Métropole



Source : Insee, Filosofi 2019

⁴ Une partie des statistiques sont issues du cahier thématique « Revenus, précarités » de l'Obs'Y

⁵ Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté

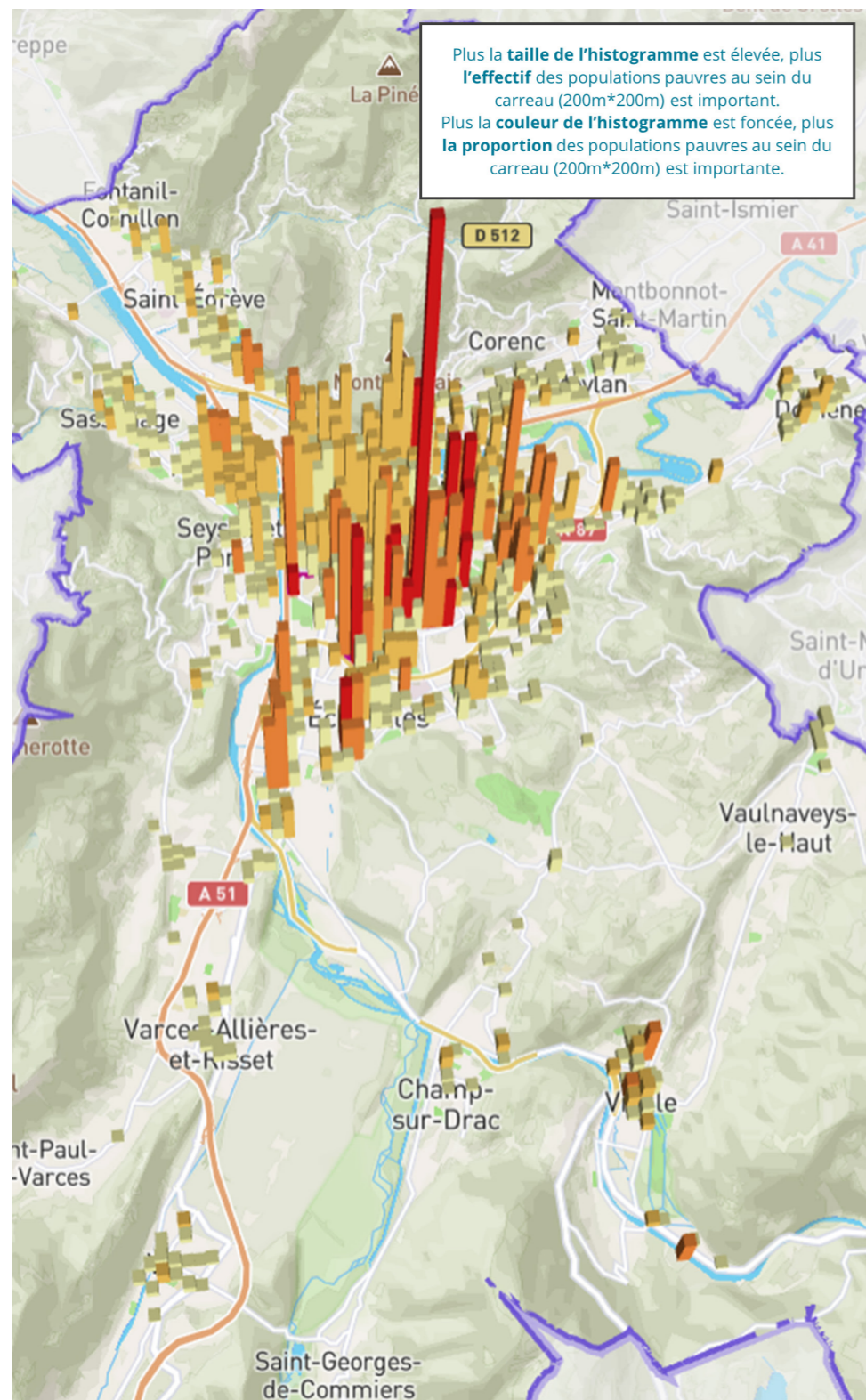
⁶ Le revenu mensuel médian partage la population en deux : 50 % des ménages perçoivent un revenu supérieur au revenu médian, et 50 % perçoivent un revenu inférieur. C'est l'indicateur usuel pour réaliser des comparaisons d'échelles territoriales et temporelles.

⁷ Ce niveau de revenu est corrigé par le nombre de personnes au sein du ménage c'est donc le niveau de vie par unité de consommation (= 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les suivants et enfants > 14 ans, 0,3 pour les enfants < 15 ans).

Distribution et poids des ménages pauvres par petits quartiers (2017)

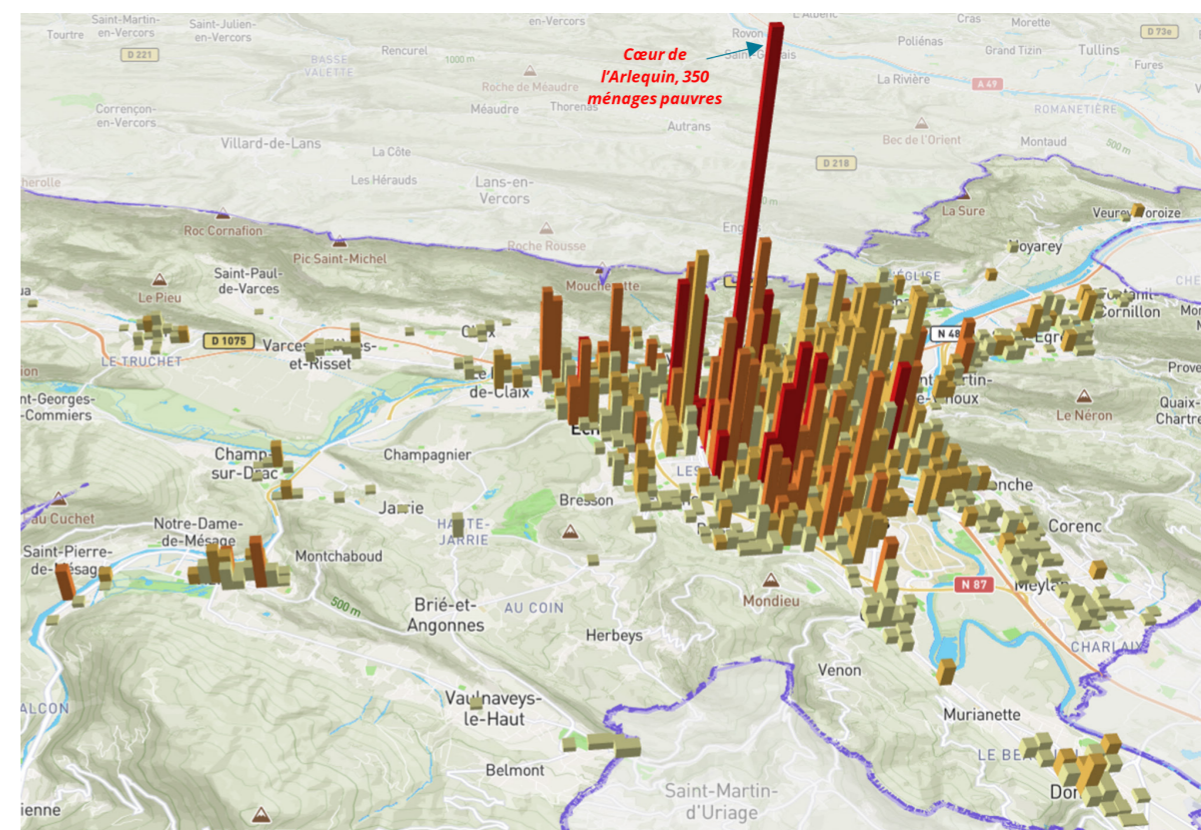
Cette cartographie combine l'importance de l'effectif des ménages pauvres et le poids de ces derniers au sein de la population totale du quartier.

Seuls les quartiers comprenant plus de 50 ménages sont représentés.



Ainsi, on dénombre quasiment autant de ménages vivant sous le seuil de pauvreté à Vizille qu'à Meylan. Mais le poids des ménages pauvres vizillois est plus conséquent, en témoigne le quartier situé autour de la rue du 19 mars 1962 et celui des Forges, tous deux en orange foncé.

La distribution des **30.000 ménages pauvres** de la Métropole (qui vivent avec 870 € par mois par unité de consommation) indique une concentration très forte au sein des communes de Grenoble, Saint-Martin d'Hères, Echirolles, et Fontaine. Aux effectifs importants, traduits par un histogramme aux barres élevées, s'ajoute une concentration de la pauvreté importante également, symbolisée par une couleur foncée.



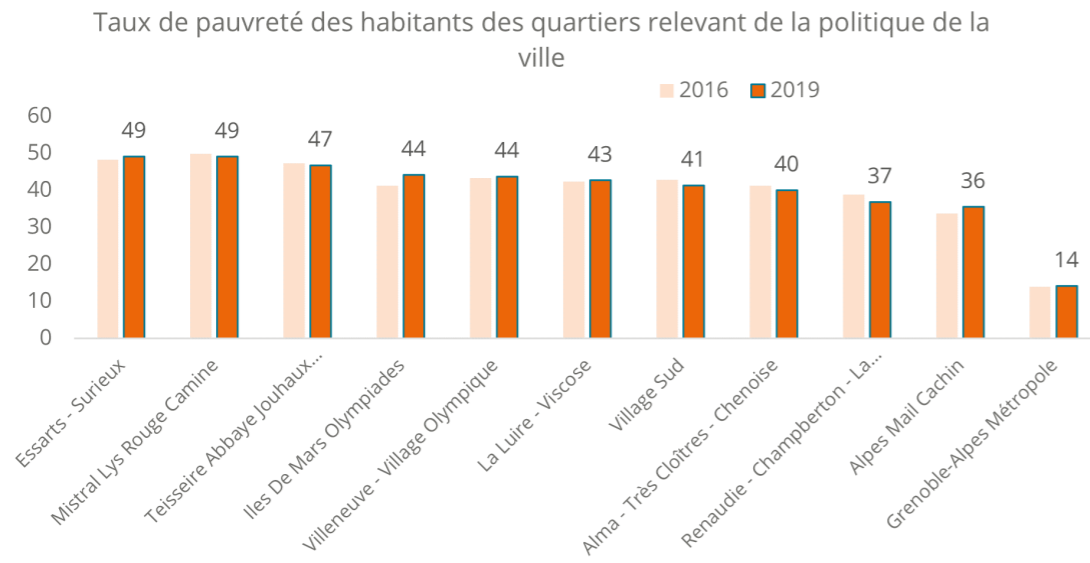
Ainsi, 11 quartiers de l'agglomération sont mis en avant par cette cartographie. Parmi ces quartiers, 4 ressortent en conjuguant l'effectif des ménages pauvres et le poids que ces derniers représentent dans la population totale. Il s'agit de la galerie de l'Arlequin, le quartier Mistral et le Village Olympique au sein de Grenoble, et du quartier de la Butte aux Essarts, à Échirolles. D'autres quartiers relevant de la politique de la ville ressortent également, dans une moindre mesure (les Géants, Jouhaux, Alma-Très-Cloîtres-Chenoise, Iles-de-mars Olympiades, le Village sud).

Le quartier de l'Arlequin ressort particulièrement, avec à la fois un effectif (taille) de ménages sous le seuil de pauvreté et une proportion (couleur foncée) de ces ménages pauvres parmi la population totale du quartier qui sont très élevés.

On peut également mentionner les quartiers des Essarts nord, où 56 % de la population est pauvre, ou encore les quartiers de Mistral, du Village Olympique, de Teisseire et des Géants, qui accueillent un effectif et une proportion de populations pauvres relativement importants.

Enfin, ressortent également de la cartographie quelques poches de précarité, à l'image de certains quartiers des communes (ordre décroissant) de Gières, de Domène, de Saint-Martin le Vinoux, de Vizille, de Saint-Egrève, et de Vif.

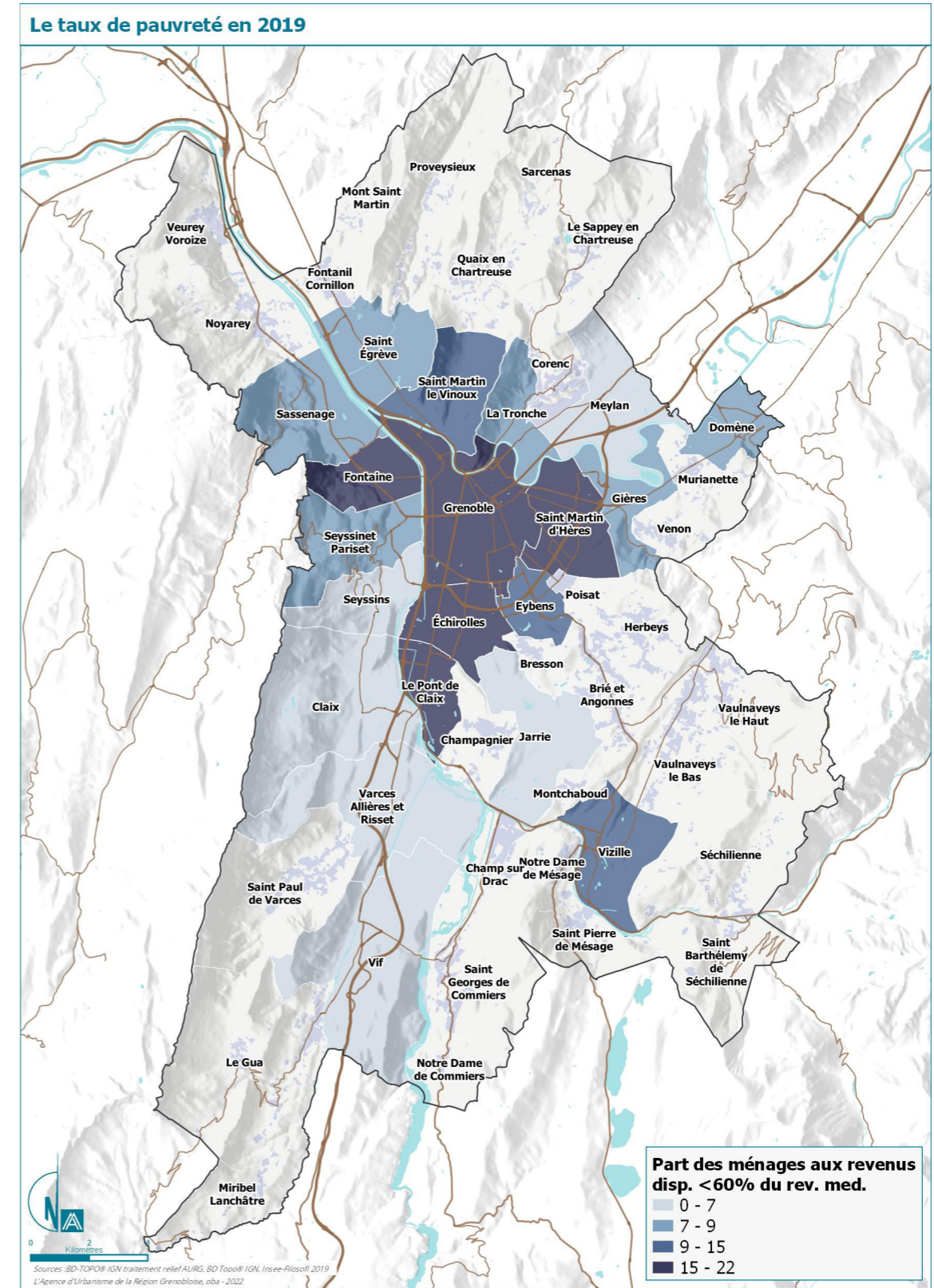
C'est au sein des quartiers prioritaire, dit « politique de la ville » que les taux de pauvreté sont les plus élevés⁸.



8 Source Insee, à partir des revenus fiscaux 2019

Parmi les publics les plus exposés à la pauvreté monétaire, on compte dans l'ordre les familles monoparentales, dont la séparation constitue un facteur de bascule dans la précarité, les jeunes de moins de 30 ans plus fragiles au regard de l'emploi et souvent sans patrimoine, et les locataires du parc social

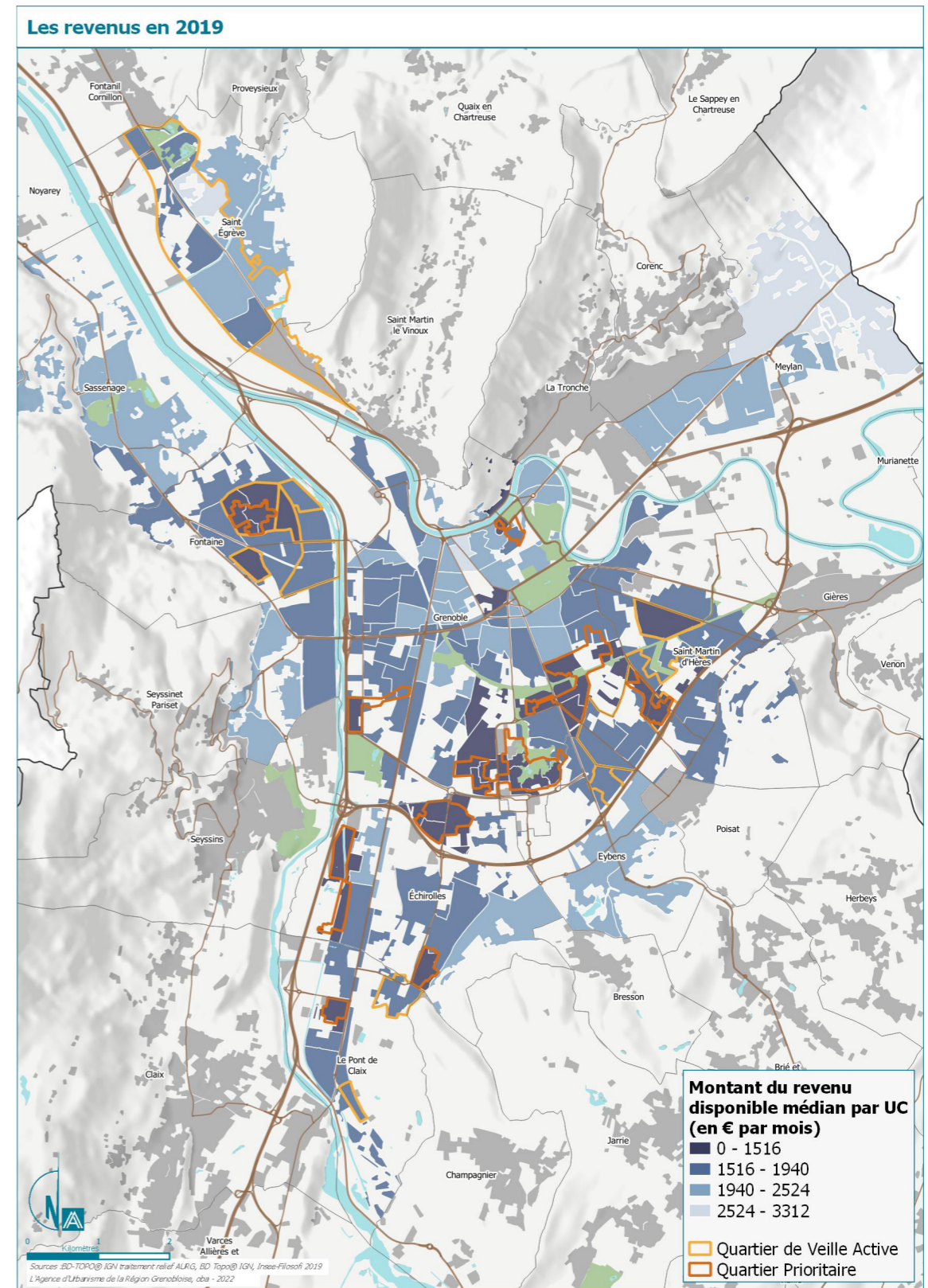
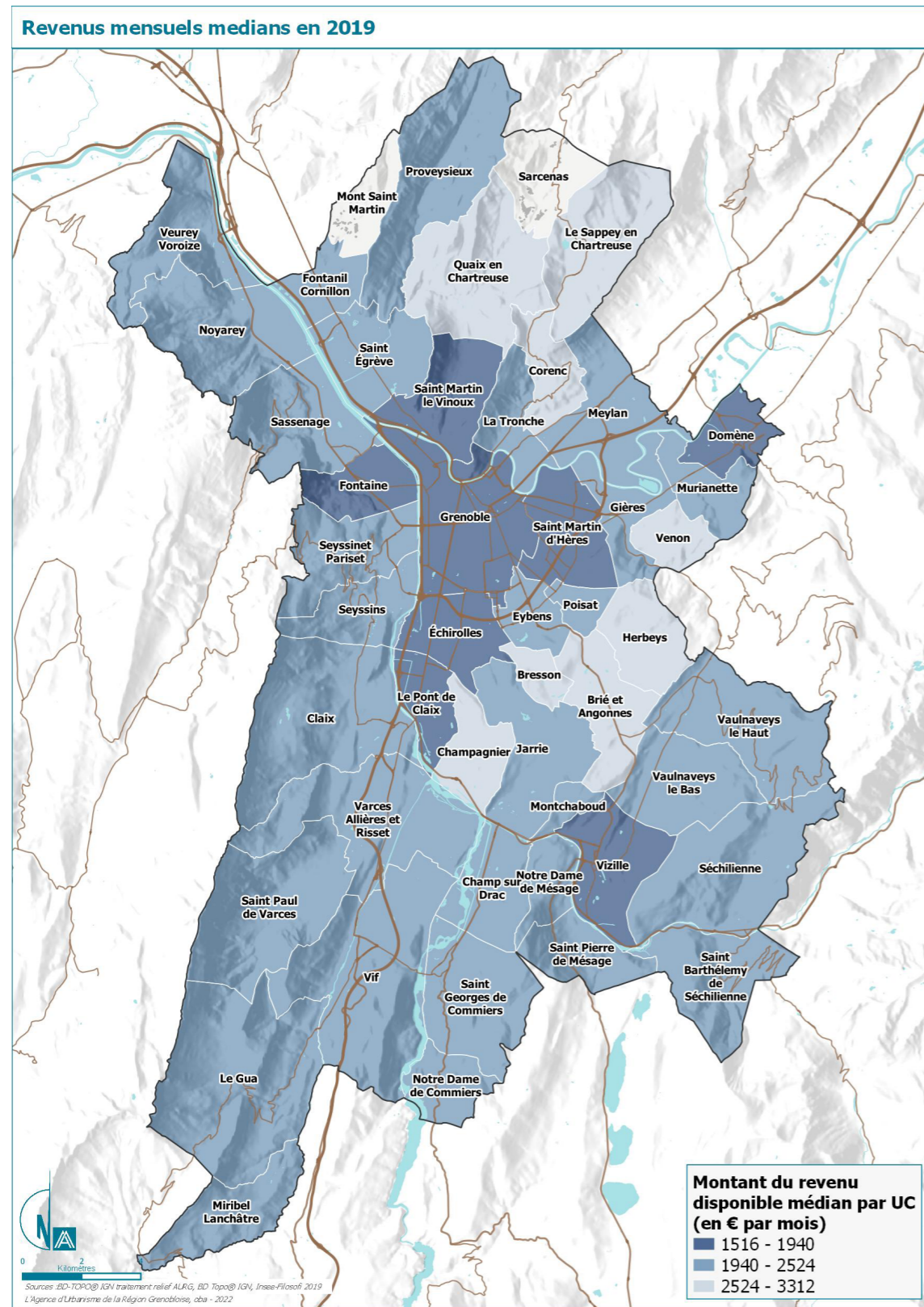
14% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté⁹ en 2019, soit moins de 1 100 € pour une personne seule.



9 En 2021, le seuil de pauvreté est fixé à 1 100 euros par mois pour une personne seule, et de 2 300 pour un couple avec deux enfants en bas âges

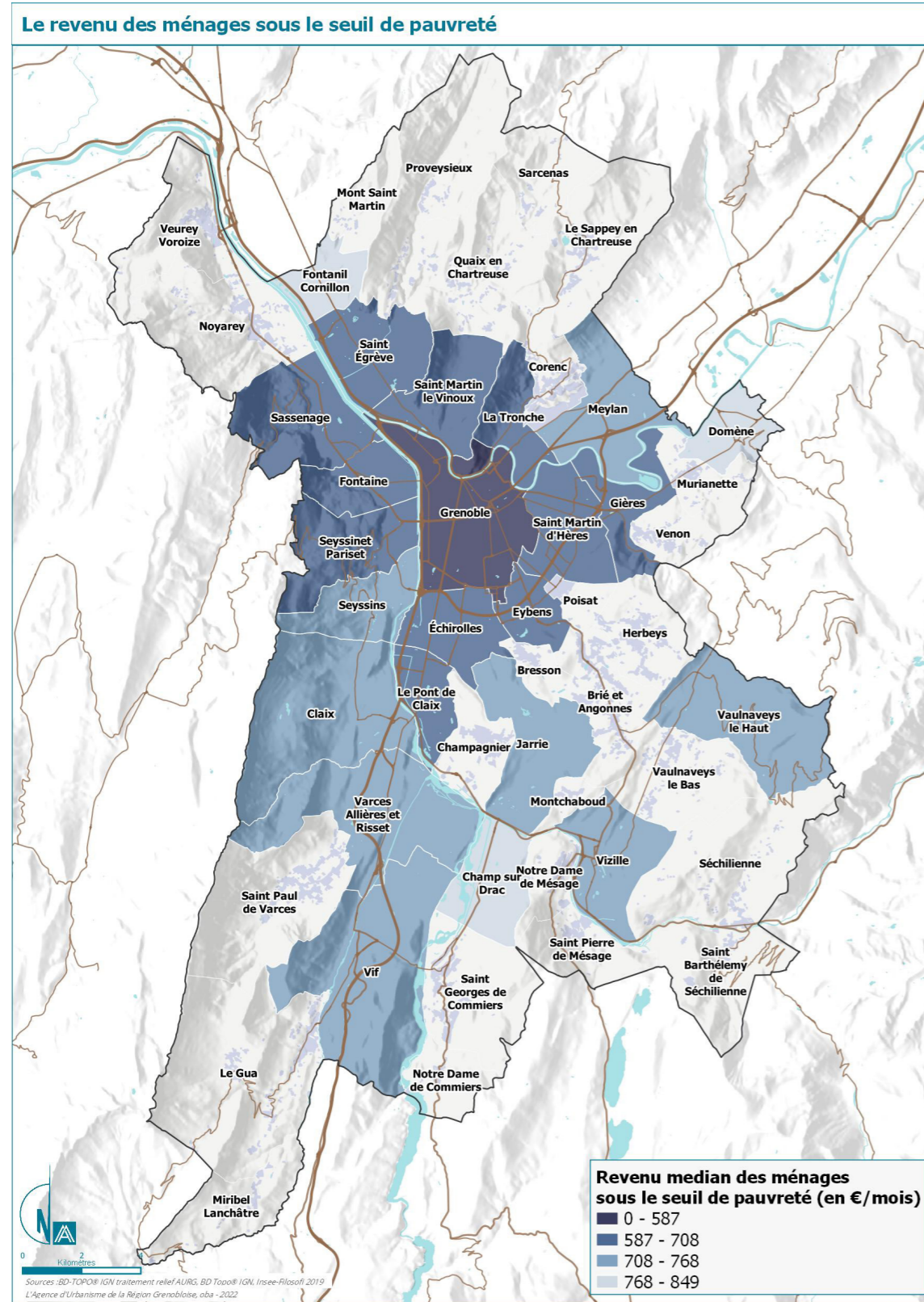
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2019 (en € par mois)

Plus la couleur est foncée, moins les niveaux de revenus sont élevés.



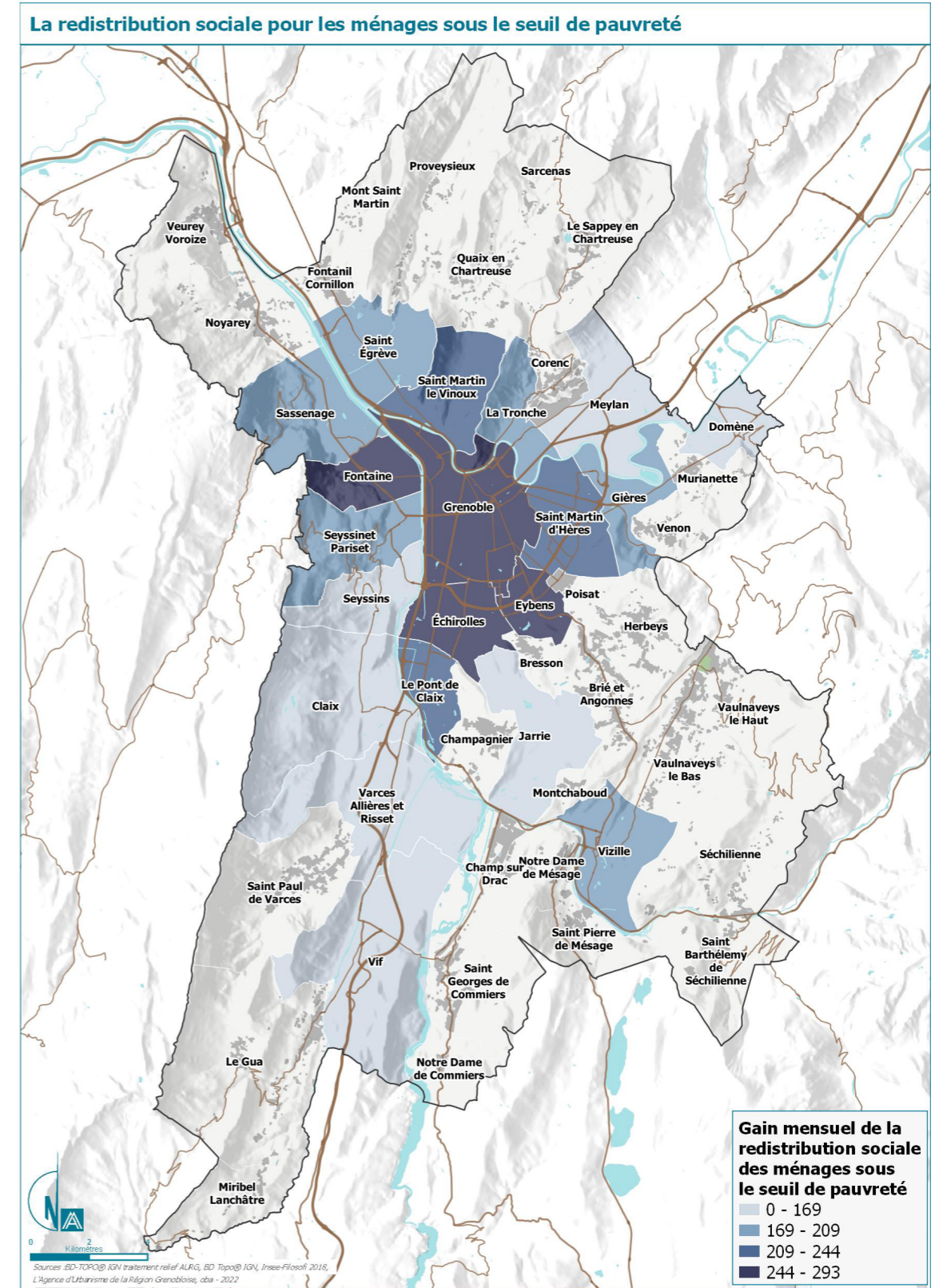
Médiane du revenu disponible des ménages pauvres par unité de consommation en 2019 (en € par mois)

Plus la couleur est foncée, moins les niveaux de revenus sont élevés. Attention : cette cartographie reflète les revenus déclarés, c'est-à-dire avant redistribution sociale.



Gains de pouvoir d'achat des ménages pauvres sous l'effet de la redistribution sociale en 2019

Plus la couleur de la commune est foncée, plus le gain de revenu perçu par les ménages pauvres de la commune via la redistribution sociale est important. C'est l'écart entre le revenu déclaré (avant l'impôt) et le revenu disponible.



> Premier constat : 14 % des ménages sont pauvres monétairement

En moyenne, un ménage sur six est en situation de pauvreté au sein de Grenoble-Alpes Métropole. Les jeunes, les femmes seules avec enfant(s) à charge et les locataires du parc social sont surreprésentés parmi la population pauvre.

Les communes qui accueillent en masse et en proportion davantage de ménages pauvres sont Grenoble, Fontaine, Saint-Martin d'Hères, Échirolles et le Pont-de-Claix, soit les 5 communes ayant des quartiers prioritaires (QPV) inscrits au Contrat de ville ; et dans une moindre mesure, les communes de Vizille, Eybens et Saint-Martin le Vinoux.

> Deuxième constat : les ménages pauvres de la métropole vivent avec un revenu médian de 870 € par mois. Ce revenu est dit disponible, c'est-à-dire après redistribution sociale¹⁰.

En moyenne, les ménages dont les revenus sont situés sous le seuil de pauvreté bénéficient d'une augmentation de leurs revenus mensuels de + 200 € par le biais de cette redistribution sociale (voir carte 2). Ce sont les ménages pauvres des communes où les revenus déclarés sont les plus bas (Grenoble et Échirolles autour de 550€ par mois), qui bénéficient le plus des effets de la redistribution sociale.

A l'inverse, les communes du sud métropolitain (Vizille, Vif, Seyssins, Varcis, Jarrie, Claix...) se caractérisent par des revenus déclarés plus élevés (autour de 750€ par mois).

La pauvreté est également relative. La concentration de ménages pauvres au sein d'un même espace, à l'image d'un quartier populaire comme celui des Essarts dans la commune d'Échirolles, est révélateur de l'inscription spatiale des inégalités sociales : comme la concentration des personnes en recherche d'emploi, ou des ouvriers et employés peu qualifiés. A contrario, être pauvre au sein d'une commune aisée peut également renforcer le stigmate et compromettre les possibilités de recours à des commerces et services adaptés aux faibles ressources du foyer. Les situations de pauvreté peuvent par ailleurs être invisibilisées, alimentant le non-recours à l'action sociale.

Des inégalités de revenus qui ne se réduisent pas sur la période récente

Entre 2014 et 2019, les niveaux de revenus ont augmenté en proportion similaire au sein de la population totale des ménages, qu'ils vivent sous le seuil de pauvreté ou non, à hauteur d'un peu plus d'1 % par an. Toutefois les revenus des ménages les plus pauvres, du premier décile, affichent une augmentation moindre que la moyenne.

Les inégalités de revenus peuvent être traduites par le rapport interdéciles¹¹. Grenoble-Alpes Métropole est la 14^e métropole la plus inégalitaire, loin derrière Paris mais proche des niveaux enregistrés par Clermont Métropole et Rouen Métropole. **Les 10 % des ménages les plus riches**

perçoivent un revenu disponible 3,5 fois supérieur à celui des 10 % des ménages les plus pauvres. Ce ratio est stable depuis 2014.

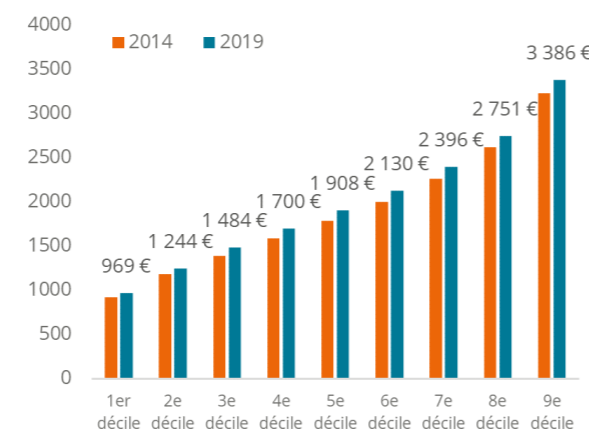
Dans le détail, les inégalités de revenus s'apprécient au regard des conditions de vie. **Si 14 % des ménages métropolitains sont considérés comme pauvres au regard des revenus**, cette proportion varie fortement pour certains publics :

- 26 % de pauvreté parmi les moins de 30 ans autonomes fiscalement ;
- 27 % de pauvreté parmi les familles monoparentales ;
- 58 % de pauvreté parmi les ménages ayant comme principale ressource les indemnités de chômage ;
- 39 % de pauvreté parmi les locataires du parc social.

Inversement, les couples sans enfant et les propriétaires de leur logement présentent des taux de pauvreté très inférieurs à la moyenne.

Enfin, les ménages qui vivent sous le seuil de pauvreté sont surreprésentés dans les quartiers en politique de la ville : le taux de pauvreté observé dans les quartiers prioritaires y est 2 à 2,5 fois plus élevé que sur l'ensemble du territoire communal.

Niveaux de vie médians des ménages de Grenoble-Alpes Métropole par déciles



Source : Insee, Filosofi 2019

Des inégalités de situations économiques : appréciation de la précarité ressentie

A partir de la fiche « l'argent fait-il le bien-être », exploitation 2021 lbest 2018.

Un enquêté de Grenoble-Alpes Métropole sur trois estime être en difficulté financière, soit par la contractualisation de dettes, soit parce que ses fins de mois sont « justes » ou « difficiles ». Un enquêté sur quatre considère qu'il « ne lui reste rien à la fin du mois »

L'estimation de ses propres conditions d'existence rejoint les inégalités mises en évidence par le taux de pauvreté : 30 % des personnes qui se déclarent en difficulté financière sont pauvres au sens du taux de pauvreté, contre seulement 5 % des personnes qui se déclarent « à l'aise financièrement ».

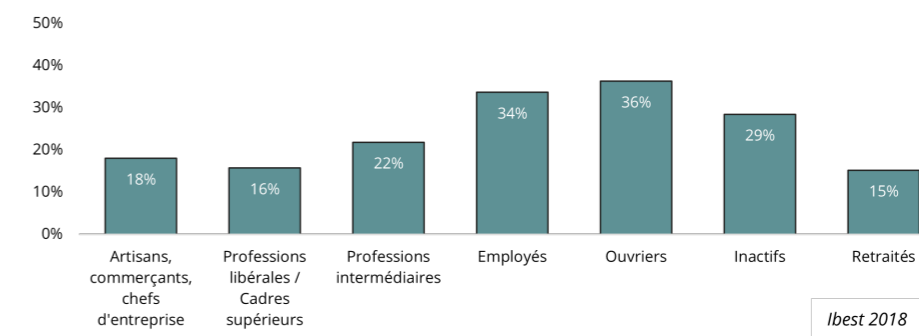
Par ailleurs, les personnes qui se considèrent en difficulté financière déclarent plus que les autres un temps partiel subi, ainsi qu'une moindre satisfaction vis à vis des conditions de travail et de la rémunération. Un tiers des personnes en difficulté financière déclarent un sentiment de ne pas avoir le contrôle de leur propre vie, et une personne sur cinq se déclare insatisfaite de la vie qu'elle mène au moment de l'enquête. Ces proportions sont deux fois plus importantes que la moyenne observée dans l'échantillon de l'étude.

Les personnes en difficulté financière subissent davantage de restrictions parmi leurs postes budgétaires, en particulier

l'habillement et les loisirs (voir graphique ci-contre). Elles déclarent davantage avoir froid l'hiver dans leur logement (15 % contre 4 % des aisées) et avoir chaud l'été (44 % contre 37 %). Par ailleurs, elles sont plus souvent bénéficiaires d'une aide sociale (37 % contre 23 % en moyenne). Au total, 93 % des personnes en difficulté financière se restreignent sur au moins un poste budgétaire, contre 44 % des personnes qui ne sont pas en difficulté.

Enfin, une inégalité d'accès à la nature et de rapport à l'environnement s'observe entre les profils : de fait, les personnes en difficultés financières possèdent moins souvent un jardin privatif (25 % d'entre elles contre 43 % des personnes à l'aise financièrement) mais se rendent davantage au sein d'un jardin public. 20 % d'entre elles ne se rendent jamais dans la nature, hors de la ville (contre 6 % des personnes aisées).

Part des foyers où il ne reste rien ou qui sont débiteurs à la fin du mois



lbest 2018

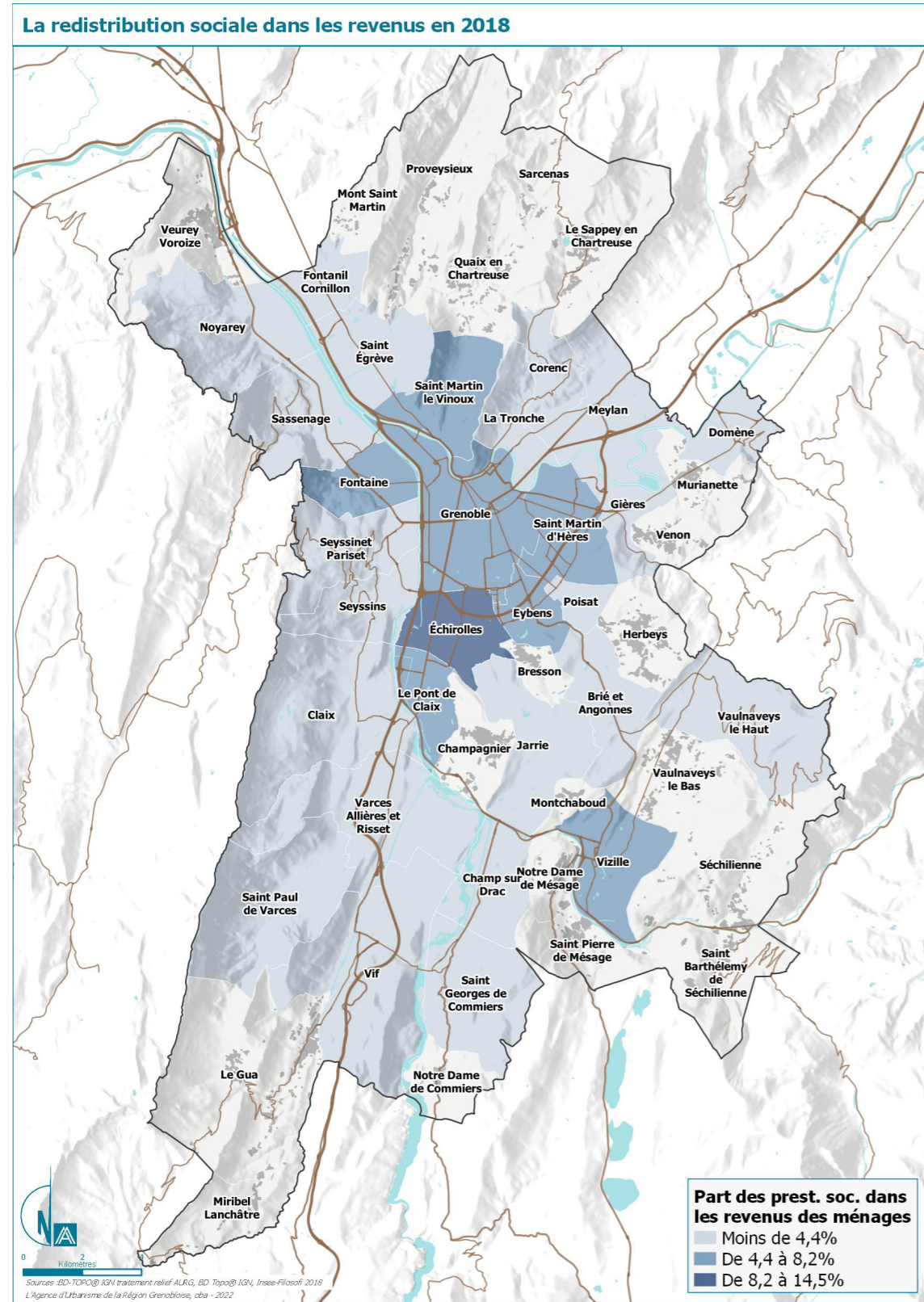
¹⁰ Usuellement la redistribution sociale mesurée par l'Insee comprend la perception des prestations familiales, des minima sociaux, de la prime d'activité, des allocations (chômage, retraite) ; ainsi que la déduction des contributions sociales (CSG...) et des impôts directs.

¹¹ Exprime le rapport entre les revenus des 10 % des ménages les plus riches sur ceux des 10 % les plus pauvres. Plus il est élevé, plus les inégalités de revenus sont fortes.

Part des prestations sociales dans les revenus disponibles des ménages

Variant du simple au triple, la part du revenu constituée de prestations sociales diffère selon la commune de résidence du ménage. Dans le détail, on remarque que le cœur d'agglomération affiche des taux similaires à ceux enre-

gistrés par les communes périphériques : les différences inter-communales sont exclusivement liées aux proportions très importantes de prestations sociales au sein des revenus des ménages qui habitent les quartiers prioritaires de l'agglomération (entre 15 et 30 %).



Parmi les 114 000 allocataires d'une prestation délivrée par la Caf en 2021, 12 000 sont allocataires du RSA, 32 000 de la prime d'activité et 8 000 de l'allocation adulte handicapé.

Les données de la Caisse d'allocation familiale de l'Isère (Caf 38) dévoilent que les bénéficiaires qui résident au sein de Grenoble-Alpes Métropole sont, comparés à l'ensemble des bénéficiaires du département plus souvent des personnes isolées, âgées de moins de trente ans, et moins souvent des familles y compris familles monoparentales.

Plus d'un allocataire sur trois est à bas revenus, un sur six est considéré fragile¹², soit 14 000 ménages dont les revenus par unité de consommation sont supérieurs au seuil de bas revenus grâce aux prestations versées par la CAF. Les bénéficiaires métropolitains présentent des niveaux de revenus en moyenne inférieurs à ceux de l'ensemble des bénéficiaires isérois : 27 % d'entre eux ont un quotient familial inférieur à 0,75 SMIC, contre 21 % en moyenne iséroise.

En 2020, 12 000 ménages perçoivent le revenu de solidarité active (RSA) soit la moitié des bénéficiaires de l'ensemble du département.

Dépendance aux prestations sociales des allocataires de la CAF

> Voir carte « Les allocataires dépendants des prestations sociales en 2018 », ci-contre.

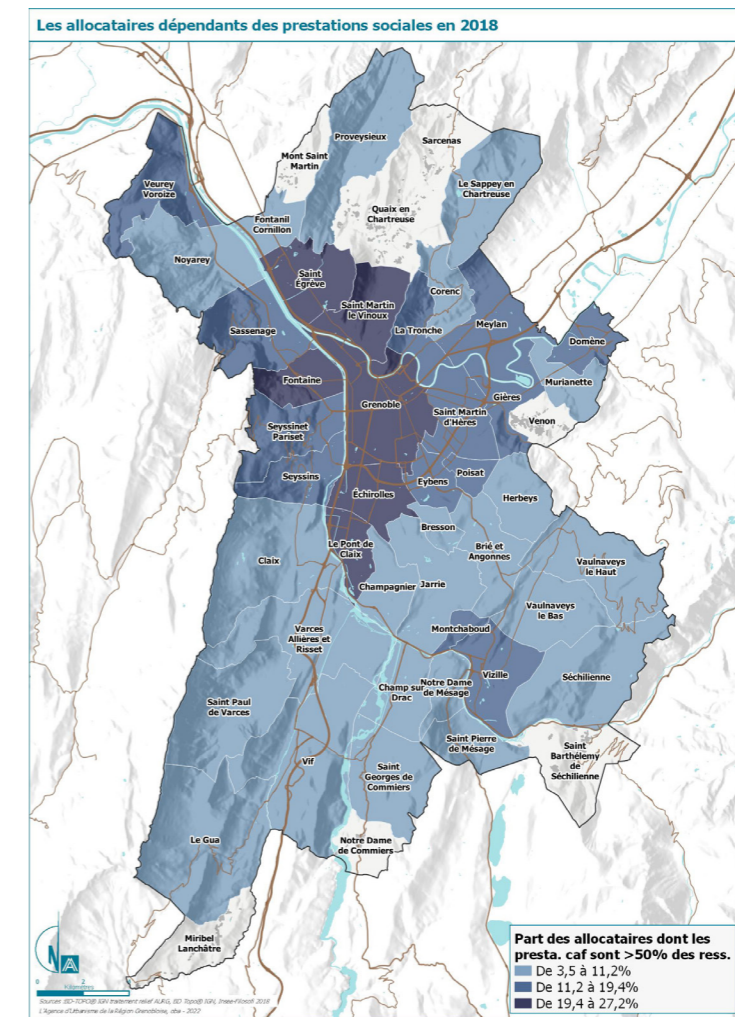
En moyenne, 19 % des foyers allocataires d'une prestation de la CAF sont considérés « dépendants des prestations sociales ». C'est-à-dire qu'au moins la moitié de leurs ressources sont constituées de prestations sociales.

Cette proportion est particulièrement élevée dans le cœur urbain (de Pont de Claix à Saint-Egrève).

Depuis trois ans, ce taux a tendance à diminuer légèrement (passage de 22 % de ménages concernés en 2017 à 19 % en 2020). Cette diminution concerne l'ensemble des communes du territoire métropolitain.

Cette introduction ne reflète qu'une partie de la pauvreté économique des habitants de Grenoble-Alpes Métropole, pour aller plus loin consulter le cahier thématique de l'Obs'Y.

La suite du diagnostic social s'attache davantage à rendre compte des constats des institutions et des associations rencontrées à l'occasion d'une démarche d'enquête qualitative.



¹² Un foyer allocataire est dit « fragile » lorsque son revenu par unité de consommation est supérieur au seuil de bas revenus, mais serait inférieur à ce seuil en l'absence de prestations versées par la CAF



PARTIE I : DE LA PRÉCARITÉ EN CONDITIONS DE VIE

LES PRÉCARITÉS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE : QUELQUES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Dépasser la stricte précarité économique nécessite d'interroger les modes de vie des personnes. Ces derniers sont en partie déterminés par le cadre de vie, l'environnement dans lequel évoluent les personnes (localisation, desserte TC, état du logement, présence espaces verts...), ainsi que par les conditions d'existence, dont la satisfaction des besoins essentiels comme l'alimentation, la santé, ou encore la sécurité administrative. Cette première partie propose un portrait social généraliste des habitants de la métropole grenobloise avant d'illustrer le propos par des sous-parties spécifiques autour de problématiques sociales transverses.

DES INÉGALITÉS TERRITORIALES : REPÉRAGE DES BESOINS ET RECOURS À L'OFFRE

Entre la ville-centre de Grenoble et sa première couronne, les communes moins denses et les communes peu denses du sud et du nord métropolitain, les situations socio-géographiques produisent des précarités vécues assez différentes. Six communes au profil très urbain ont été rencontrées pour bénéficier des enseignements de leurs analyses des besoins sociaux (ABS) en cours, neuf autres communes, illustratives de la diversité du territoire métropolitain, étaient par ailleurs réunies en focus group pour échanger sur les situations de précarités vécues par leurs habitants.

Selon les communes moins/peu denses, les habitants qui vivent des situations de précarités semblent plus ou moins repérés par les services sociaux.

Ainsi, les représentants des communes de La Tronche, Noyarey et Champ-sur-Drac, décrivent des publics difficiles d'accès, ayant peu recours aux services – du CCAS notamment – malgré leurs difficultés sociales. Ces fragilités peuvent être plus importantes parmi les nouveaux ménages qui arrivent sur la commune (Champ-sur-Drac). De plus, les livraisons de logements sociaux laissent anticiper des problématiques en augmentation, car prévalentes pour certains ménages (La Tronche, Champ-sur-Drac, Meylan).

«Jusqu'à peu les personnes précaires étaient peu visibles et peu prises en compte. On a une volonté de répondre aux précarités, d'autant que des programmes de logements sociaux arrivent, avec des besoins autour de la petite enfance, par exemple.» - CCAS de La Tronche.

Certaines communes affichent par ailleurs des difficultés liées à la position géographique : les habitants des coteaux des communes (La Tronche, Seyssinet-Pariset) rencontrent des problématiques de mobilité, particulièrement parmi les plus âgés. D'autres communes témoignent de quartiers moins bien desservis par les transports en commun (Eybens, Noyarey + Varces, Vizille).

Enfin, les inégalités de situations au regard de la précarité économique sont également plurielles, des communes décrivent un public plutôt homogène, de classe moyenne (Vizille, Champ sur Drac) voire légèrement aisé (Varces, Noyarey) ; quand d'autres insistent sur les inégalités prononcées de situations (Eybens, La Tronche, Gières, Meylan).

Les représentants des communes rencontrées au cours de l'élaboration du diagnostic social ont également mentionné un phénomène de honte sociale vécue par certains publics, réduisant le repérage des situations. Ce phénomène serait d'autant plus présent dans les communes qui accueillent peu de logements sociaux, et où la taille modeste de la population génère involontairement une circulation rapide des informations.

Témoignage

« On a aussi des maisons, des gens vieillissants qui ne se chauffaient plus. Plus on va vers les petits villages et plus le jugement est important notamment intrafamilial : les gens n'osent pas forcément parler de leurs difficultés même dans l'entourage, donc les situations s'aggravent ». - CCAS de Varces.

INÉGALITÉS DE CAPABILITÉS FACE AUX TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Les injonctions aux éco-gestes au défi des précarités des publics précaires monétairement – (à partir du travail d'enquête de l'Analyse des besoins sociaux 2021/2022 de la commune d'Échirolles)

Définie par Amartya Sen, la notion de « capacités d'une personne » désigne à la fois les réalisations effectives des individus, traduites par l'aspect financier mais aussi culturel et social, et les réalisations potentielles à partir des libertés (pouvoir choisir son mode de vie). Ainsi les CSP défavorisées et les personnes qui vivent en géographie prioritaires seraient plus vulnérables car leurs conditions de vie les exposent à davantage de risques. La satisfaction des besoins primaires et la vigilance autour d'un quotidien plus fragile économiquement limiterait les capacités, et donc les capacités d'opérer des transitions pour les ménages concernés. De fait l'enquête Ibest¹³ a révélé que les personnes en situation de précarité financière sont sous-représentées parmi les « éco-acteurs et actrices » (consommation bio, locale, tri des déchets).

Pour compenser ces inégalités de conditions, les enquêtés et enquêtées insistent sur la nécessaire compensation par les services publics. Rendre accessibles les services (loisirs, transports, santé...) par la tarification est une opportunité, de même que renforcer les capacités en facilitant l'accès à l'information, avec l'exemple de l'alimentation (comment acheter bio à prix raisonnable), de l'aide aux devoirs...

Cette injonction collective d'adoption des écos-gestes, qui se heurte aux capacités des ménages et peut constituer un stigmate, ne tient pas forcément compte des bilans carbone au regard des niveaux de vie, pourtant nettement plus importants parmi la population aisée :

« Il faut aussi rappeler que ce sont les riches qui polluent le plus. La pauvreté minimise l'impact sur son environnement (bilan carbone) : la mobilité, la surconsommation... quand on est pauvre on n'a pas accès à un certain nombre de biens et de services » - verbatim issu de la démarche d'ABS d'Échirolles.

IMPACTS DU CADRE DE VIE ET DES CONDITIONS DE LOGEMENT

À retenir

- L'exposition au bruit et aux fortes chaleurs sont des formes de pollutions qui entraînent des conséquences sur la santé des habitants concernés
- 9 000 résidences principales de la Métropole sont suroccupées¹⁴, soit 5 % du parc
- Près de 2 ménages sur 3 qui vivent au sein d'un logement à loyer modéré affichent des niveaux de revenus proches du taux de pauvreté, et relèvent ainsi potentiellement d'un habitat social plus abordable (ex : PLAI)

Proportion des résidences principales suroccupées par communes

> Voir carte « Suroccupation des logements en 2018 », ci-contre.

En 2018, 9000 résidences principales sont suroccupées, soit 4,5 %. Un taux similaire à celui de la France métropolitaine, mais inférieur en moyenne aux autres métropoles. Il est toutefois supérieur à celui affiché par les résidences principales du département de l'Isère (3 %).

La suroccupation des logements impacte aussi le vivre-ensemble, le confort des logements favorisant la qualité de vie et la capacité de recevoir chez soi dans de bonnes conditions. De même, la qualité des parties communes dans les copropriétés et les logements sociaux participe à de meilleures relations de voisinage. D'après les professionnels rencontrés, lors des confinements successifs, les situations de suroccupation des logements ont contribué au mal-être et aux tensions intra-familiales.

Le cadre de vie contribue de fait à améliorer les conditions de vie et atténuer les situations de précarité. Ainsi la présence d'espaces verts, de jardins, de pistes cyclables, d'espaces ombragés, de zones piétonnes limite l'exposition aux pollutions de l'air mais aussi sonores et visuelles. De même, l'agrément des espaces publics ou des parties communes des logements est signifiée comme un facteur de bien-être important. Parmi les principales contraintes spécifiques liées au cadre de vie mises en avant, l'exposition aux nuisances et la moindre accessibilité aux espaces verts sont récurrentes. « Si les espaces sont très bétonnés, ce n'est pas très agréable, il fait plus chaud l'été, donc on n'a pas envie de s'attarder. » - ABS 2021/2022 d'Échirolles. Cette exposition plus forte doit par ailleurs être interprétée au regard des moindres capacités d'adaptation des publics, comme « prendre le vert » en montagne

pour se soulager des fortes températures, ou d'accéder à un jardin chez soi. Enfin, les logements en mauvais état entraîneraient un sentiment de dévalorisation, d'abandon, ressenti par les habitants concernés.

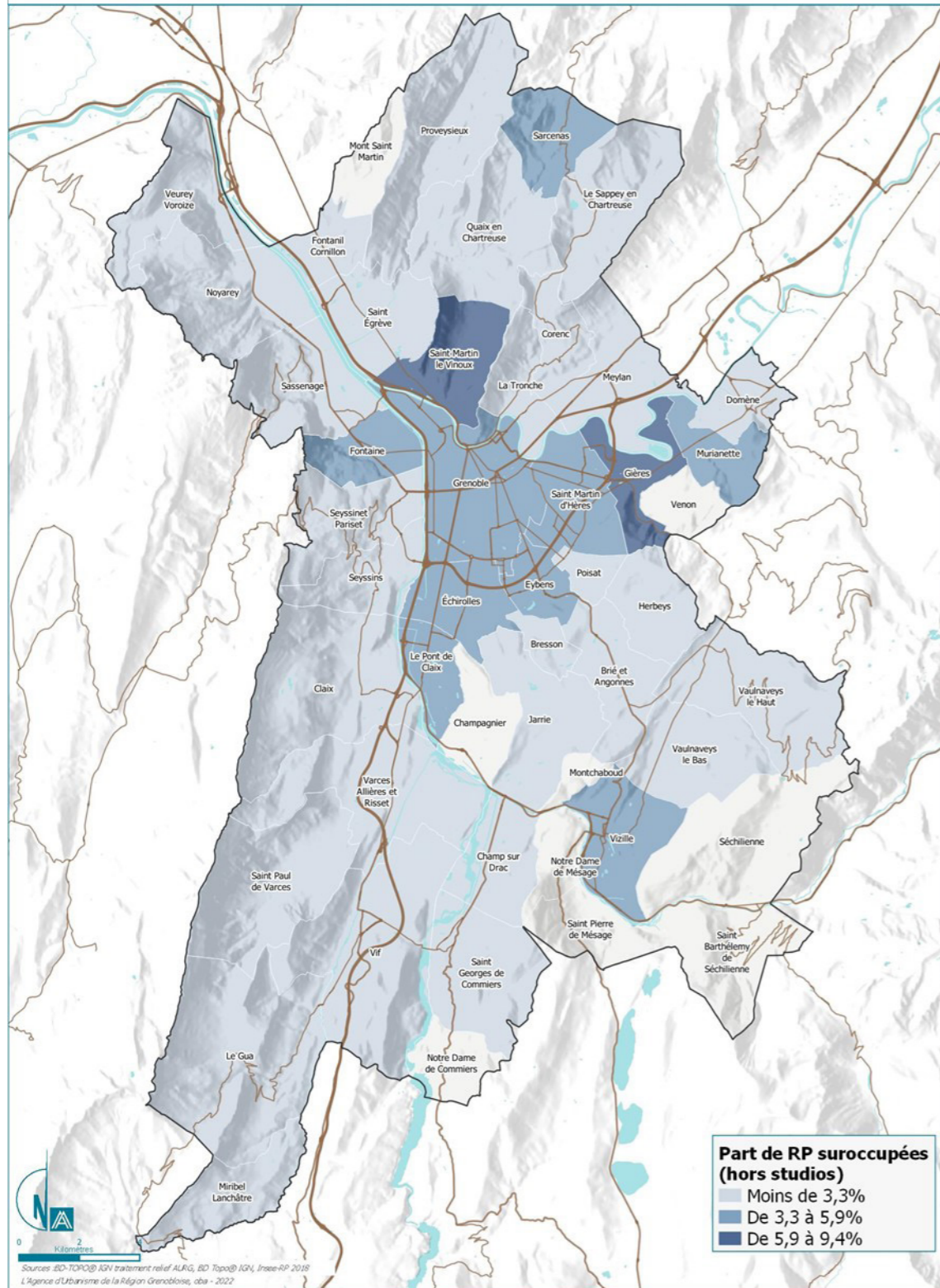
Témoignage

« Pendant le premier confinement surtout, aller au jardin permis à beaucoup de gens de ne pas péter un plomb dans leur logement ! On voit l'impact des jardins sur le bien-être, sur la santé mentale ». Travailleuse sociale, Échirolles

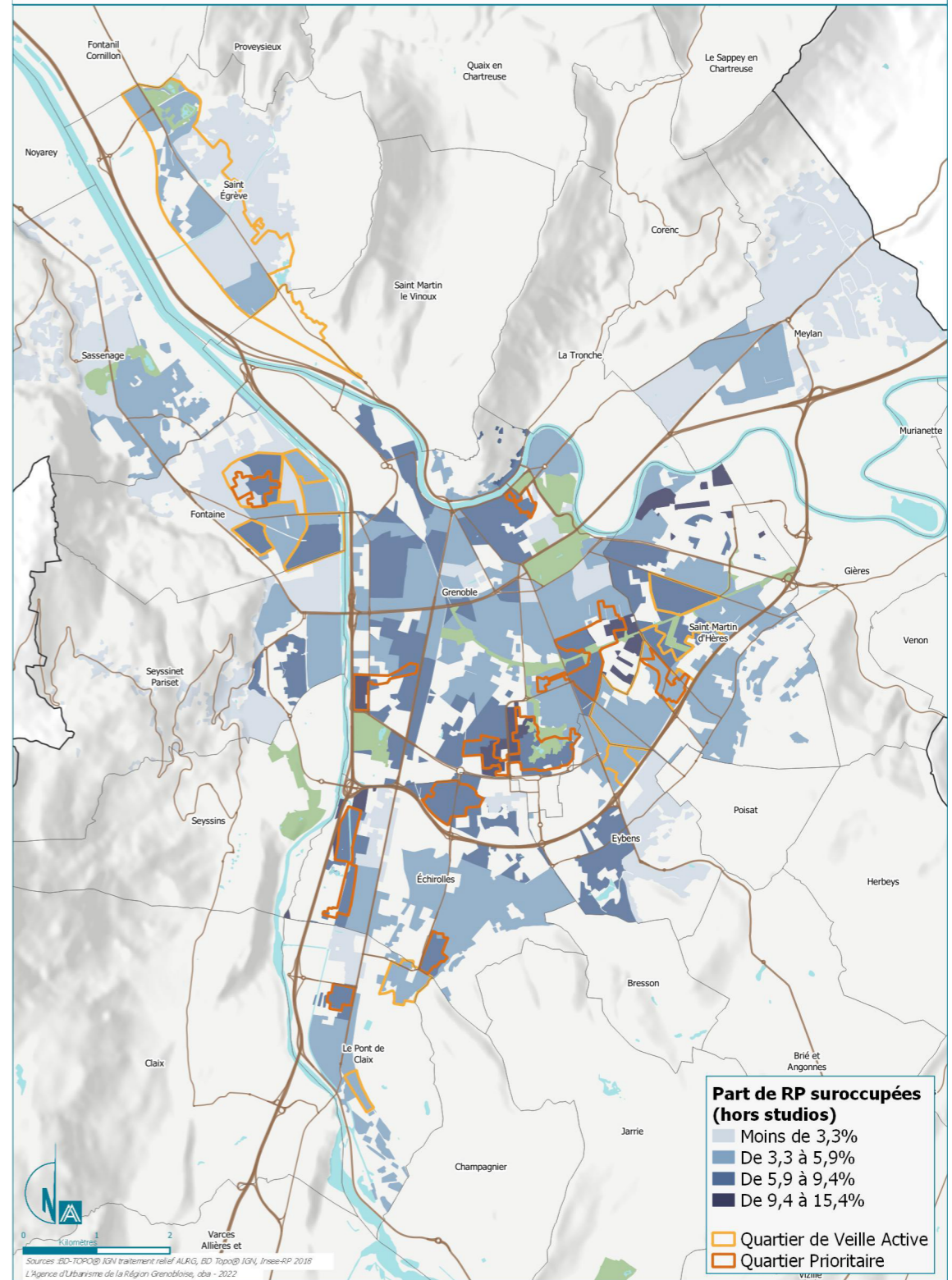
¹³ Nourrie d'une enquête et de débats, la démarche « indicateurs de bien-être soutenable » a abouti à la définition collective de huit dimensions du bien-être soutenable. Le bien-être soutenable correspond ici à la possibilité que les personnes ont de « se réaliser » (les opportunités qui leur sont offertes), c'est à dire trouver le juste équilibre entre aspirations et capacités à agir, en individuel comme en collectif.

¹⁴ L'Insee mesure la suroccupation en rapportant la composition du ménage au nombre de pièces du logement ; les studios occupés par une personne sont toutefois exclus du champ. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque adulte occupant le logement, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

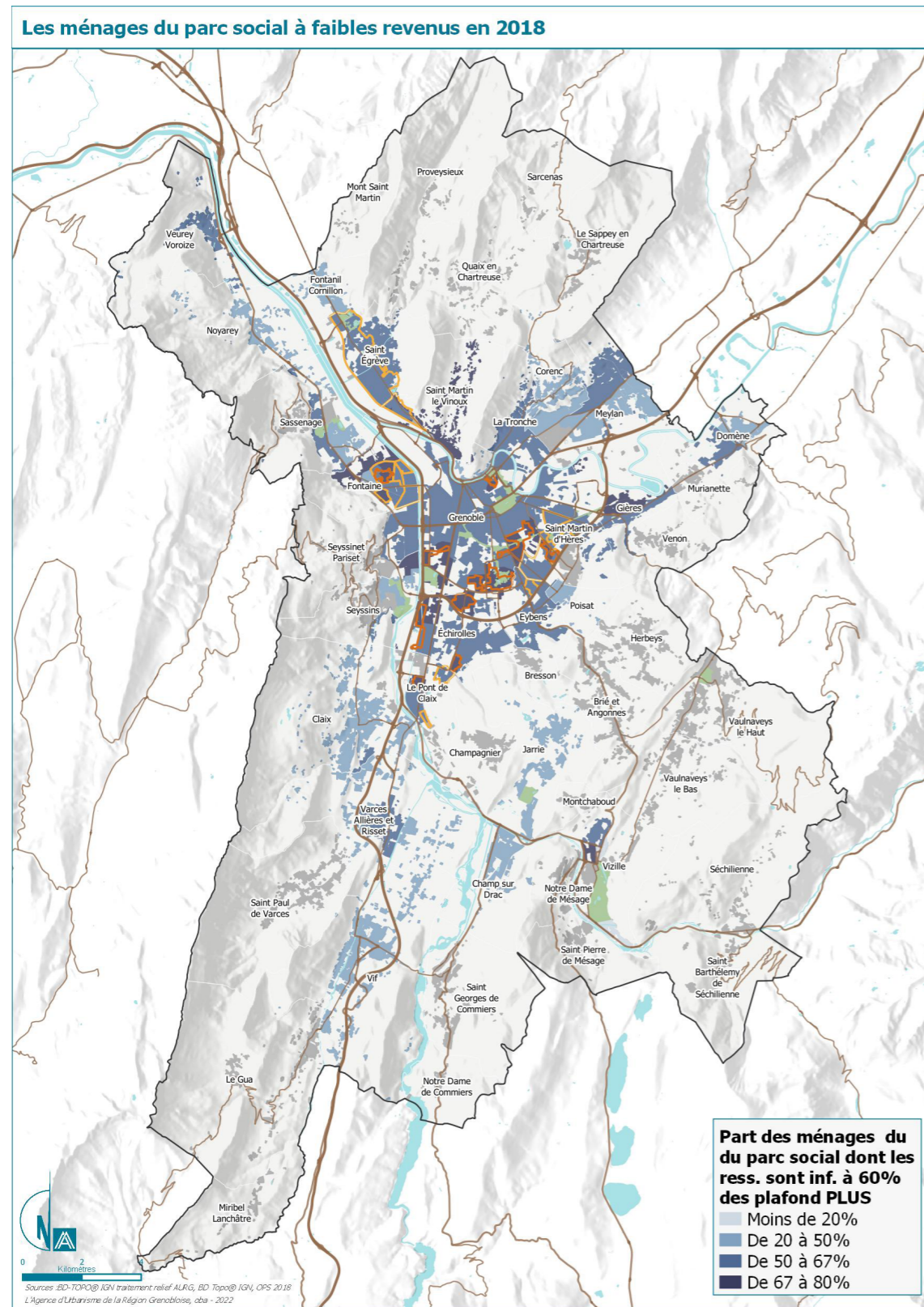
Suroccupation des logements en 2018



Suroccupation des logements en 2018



Part des ménages à bas revenus locataires d'un logement social « PLUS »¹⁵, par quartier SNE¹⁶



21 000 € par an, c'est le plafond de ressources pour une personne seule en vue d'un logement social dit « Prêt locatif à usage social » (ou PLUS), soit le parc HLM qui représente environ 80 % du parc social. Lorsqu'un ménage perçoit des niveaux de revenus inférieurs ou égaux à 60 % de ce plafond, on considère qu'il est à bas revenus. Ce seuil de 60 % représente 1 050 € par mois pour une personne seule, et 1 700 € pour une famille monoparentale, ou un couple avec enfant(s).

En moyenne, 2 ménages sur 3 qui vivent au sein d'un logement à loyer modéré sont sous le seuil des 60 % du plafond « PLUS », soit des niveaux de revenus proches du taux de pauvreté.

LA SURREPRÉSENTATION DE CERTAINS PROFILS DE LOCATAIRES DU PARC SOCIAL

Les locataires HLM particulièrement précaires : Gières Rives de l'Isère, Grenoble Villeneuve, Grenoble VO, Grenoble Abbaye, Grenoble Teisseire.

Surreprésentation de familles monoparentales (30 % contre 18 % en moyenne) : Centre de Vizille, Claix La Bâtie, Meylan Innovallée.

Surreprésentation des séniors (> 25 % contre 14 % en moyenne) : Grenoble Alma, Fontaine Ambroise Croizat, Champ sur Drac.

Surreprésentation des jeunes vivant seuls (> 60 % contre 40 % en moyenne) : Fontaine Poya, Gières Rives de l'Isère, Vaulnaveys-le-Haut, Meylan Haut Meylan, La Tronche, Grenoble Saint-Laurent

Les désagréments autour du cadre de vie sont particulièrement amplifiés dans les quartiers prioritaires, où le parc de logements sociaux à bas loyers est surreprésenté. Les habitants et professionnels évoquent le bruit, lié à la promiscuité des espaces de vie et des logements ou aux rodéos urbains : cette difficulté est augmentée lors des épisodes de chaleur, particulièrement pour les locataires de logements sociaux exposés sud, n'ayant pas bénéficié de réhabilitations thermiques. En été, on compte davantage de personnes dehors lorsque les températures baissent la nuit alors que l'ouverture de fenêtre est compromise par le bruit. Certains logements cumulent les expositions aux nuisances, à l'image de ceux situés proches de la rocade, moins chers mais soumis au bruit et à la pollution. Le manque de propreté de certains espaces publics, nuisible pour l'environnement et pour le bien-être des personnes, est également mentionné. Par ailleurs, les nuisances localisées qui découlent du trafic de drogue comme l'occupation des parties communes ou de l'espace public, participent à l'exclusion des familles et à l'augmentation du niveau de stress.

¹⁵ Prêt locatif à usage social, c'est le prêt le plus couramment utilisé dans le cadre de la construction de logements sociaux.

¹⁶ Système National d'Enregistrement de la demande de logement social

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : UNE PROBLÉMATIQUE MONTANTE

À retenir

- En 2020, 23 000 ménages sont en situation de précarité énergétique au regard de leur logement (d'après l'ONPE¹⁷) ils représentent 11 % des ménages de la Métropole, contre 14 % pour la France entière
- Un dispositif « Mur-Mur » bien identifié mais dont la démarche reste lourde pour des petites copropriétés situées au sein de communes de taille moyenne
- De nombreuses communes témoignent d'un parc de logements vieillissants, notamment le parc social

Part des ménages en situation de précarité énergétique au regard du logement¹⁸

> Voir carte « La Précarité énergétique liée au logement en 2020 », ci-contre.

LES AIDES ATTRIBUÉES PAR LE FOND DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR LES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

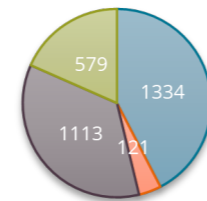
En moyenne depuis 2016, 1 500 ménages sont aidés par le FSL en direction des dépenses énergétiques du logement, dont plus de 50 % pour la commune de Grenoble et plus de 80 % en ajoutant les bénéficiaires des communes voisines¹⁹.

Par ailleurs, parmi l'ensemble des bénéficiaires d'un accompagnement au titre du FSL (énergie ou non), 80 % d'entre eux résident dans le parc social. 1 ménage sur trois est une famille monoparentale, 1/3 a moins de 35 ans, la moitié des ménages sont des retraités ou autre inactif (hors étudiants), et un tiers est au chômage.

L'observation s'appuie sur les travaux de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE). La précarité énergétique est définie par la loi Besson 1990 comme suit : « Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. »

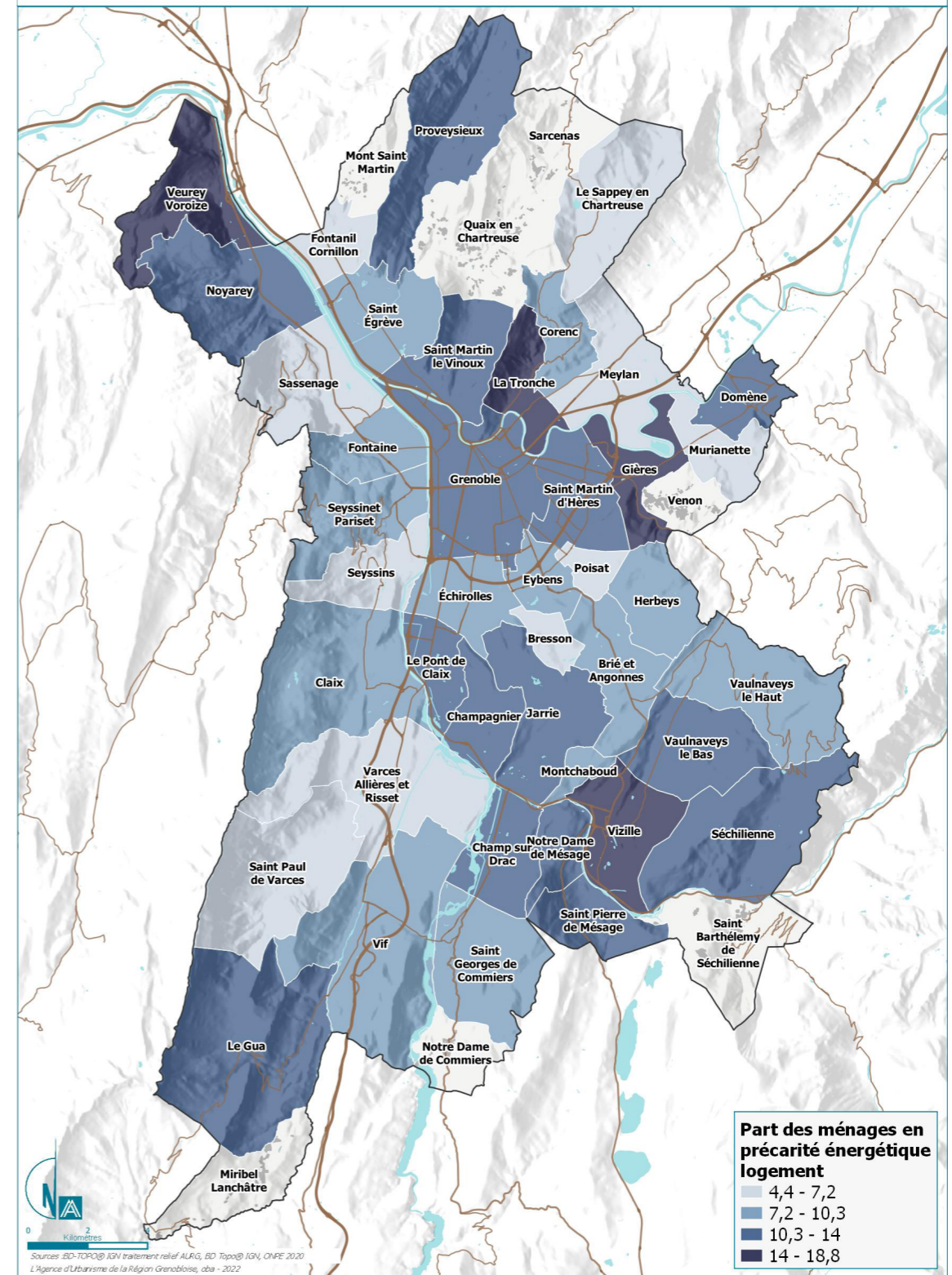
Les données présentées tiennent compte des conditions de logement (type de chauffage, taille des logement et ancienneté du bâti) ainsi que des niveaux de revenus des ménages, afin d'estimer le ratio entre les dépenses énergétiques du ménage et ses ressources financières.

Composition familiale des ménages bénéficiaires du Fond de Solidarité Logement - 2020



- Personne seule
- Couple sans enfant
- Famille monoparentale
- Couple avec enfant(s)

La précarité énergétique liée au logement en 2020



Source : Observatoire National de la Précarité Énergétique 2020

17 Observation Nationale de la Précarité Énergétique

18 Il s'agit des ménages qui consacrent plus de 8 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques. L'ONPE distingue la précarité énergétique liée au logement de celle liée à la mobilité (véhicule thermique ancien). Est en situation de précarité énergétique au titre de la loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

19 Grenoble, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Fontaine, Saint-Egrève...

Certaines communes témoignent d'un **pooids des dépenses liées au chauffage de plus en plus élevé** (Vizille, Seyssinet-Pariset, Noyarey, Varcès, Champ-sur-Drac, La Tronche). Malheureusement, elles font aussi état d'une certaine complexité pour monter un dossier « Mur-Mur »²⁰, dispositif métropolitain de soutien financier aux travaux de rénovation thermique des logements privés. « On rencontre un vrai souci pour constituer un dossier Mur-Mur, beaucoup de pièces à rassembler... Sans garantie d'obtention » - CCAS de Noyarey. L'inscription d'une copropriété dans le dispositif relève d'une démarche volontaire, tous les leviers d'accompagnement n'étant pas forcément connus et mobilisés. La représentante de Champ-sur-Drac mentionne par ailleurs un reste à charge encore trop important pour certains publics, qui génère également du non-recours au dispositif. Certaines communes de la métropole apportent une aide complémentaire pour solvabiliser les ménages fragiles (selon critères de l'ANAH²¹). Grenoble-Alpes Métropole enregistre une forte augmentation des inscriptions des copropriétés dans le dispositif Mur Mur, en raison notamment de l'explosion des tarifs de l'énergie sur la période récente.

L'ABS d'Échirolles 2021/2022 éclaire notamment sur les publics concernés par des températures désagréables voire néfastes pour leur santé qui vivent en appartement, mal isolés, avec des températures fortes l'été et très faibles l'hiver. **Pour autant les petites maisons individuelles anciennes sont également concernées** : on parle de passoires énergétiques. « La moitié de nos aides exceptionnelles sont liées à la précarité énergétique » - CCAS de Varcès. Le dispositif Mur Mur compte désormais un volet « maisons individuelles ».

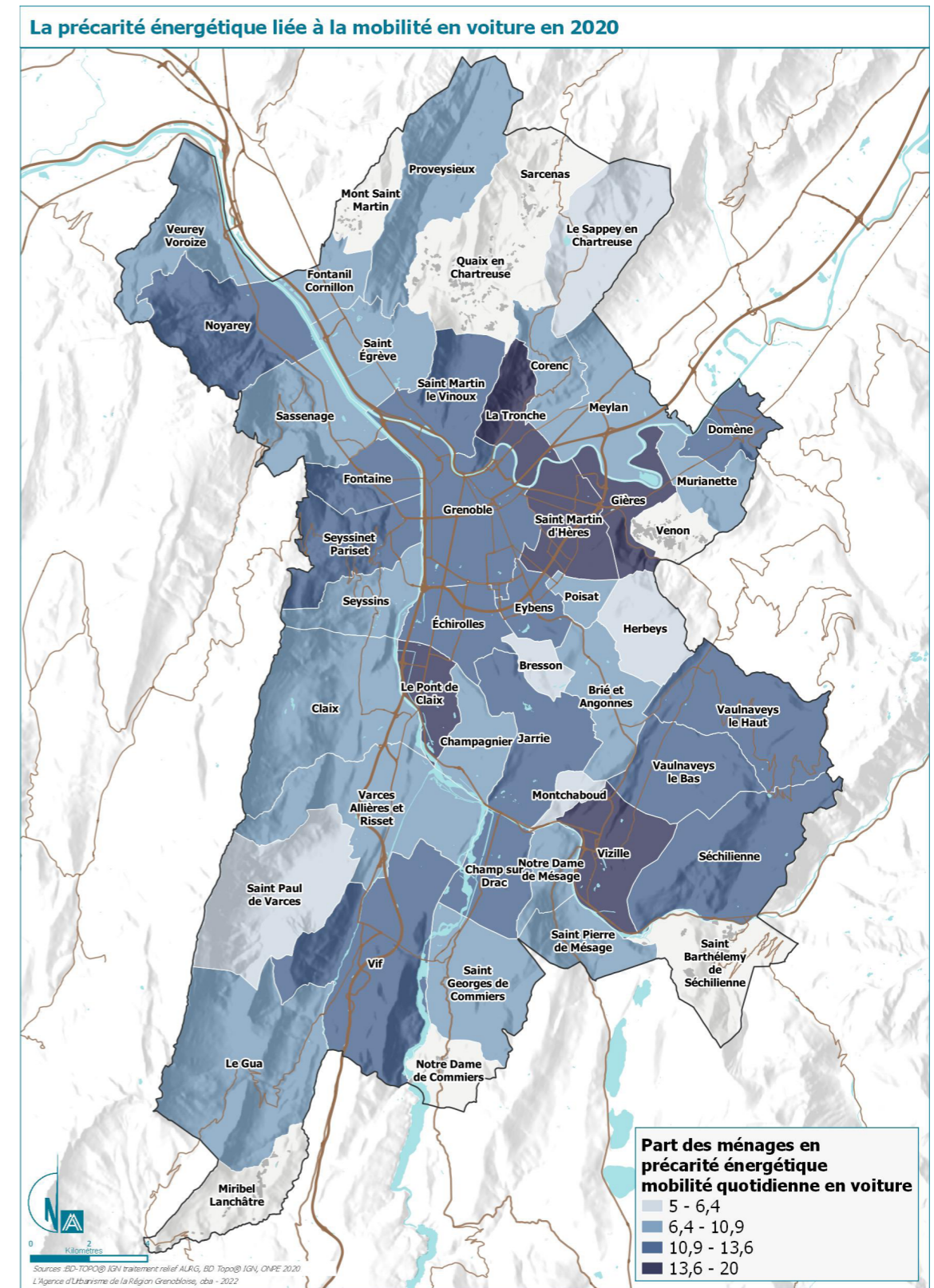
Ainsi la commune de Vizille se caractérise par un parc de logements privés anciens et mal isolés, dotés de chauffage électrique, avec des propriétaires souvent âgés et peu capables d'investir (échec de plusieurs OPAH). Une nouvelle opération est en projet sur la commune de Vizille, dont un focus sur le traitement de l'habitat indigne. Plusieurs communes ont par ailleurs décrit **un parc vieillissant de logements sociaux** (La Tronche, Eybens, Champ-sur-Drac, Vizille), y compris sur le plan phonique. Ce vieillissement du parc favorise l'emménagement de publics parmi les plus précaires, déjà exposés à des problématiques sociales et parfois au manque de services. La vétusté des logements contribue au renouvellement accéléré des locataires. Le CCAS de Champ-sur-Drac attire ainsi l'attention sur l'accélération du besoin de renouvellement urbain dans les petites communes.

Parmi les publics concernés, des personnes vulnérables, comme les enfants ou les personnes âgées qui sortent moins, sont particulièrement isolées et exposées aux conséquences des épisodes caniculaires. L'isolation thermique des bâtiments répond à des problématiques de confort, été comme hiver, de gaspillage énergétique, de préservation de la qualité de l'air intérieur et de conservation du pouvoir d'achat et de la santé. En parallèle de la rénovation du parc existant, les constructions neuves pourraient mobiliser des matériaux plus isolants, et intégrer des panneaux solaires, à l'image de certaines opérations dans les éco-quartiers. Enfin, l'enjeu est aussi sanitaire et social, dans l'optique d'augmenter la résilience des communes.

Sur la période récente, en lien avec le conflit armé sur le territoire de l'Ukraine, la typologie des ménages demandeurs d'une aide pour leurs dépenses d'énergie tendrait à évoluer. On verrait arriver parmi les demandes des personnes « modestes » mais pas en difficulté avérée, qui ne bénéficient pas des mesures gouvernementales (chèque énergie), et qui ont de plus en plus de mal à payer leurs factures. Dans des copropriétés privées avec chauffage collectif, une très forte hausse des charges mettrait en difficulté de nombreux propriétaires occupants²².

12,4 % des ménages de Grenoble-Alpes Métropole sont considérés comme précaires énergétiquement au regard du véhicule particulier²³, soit 26 000 ménages.

Cette proportion est similaire à celles enregistrées par l'ensemble de l'aire grenobloise et du département.



20 À noter que les petites et moyennes communes de « 2° couronne » ont moins de parc de logement qui constitue le « cœur de cible » de Mur Mur 2 (copros construites entre 1945 et 1975). Le bilan Mur-Mur 2016-2021 montre une nette prééminence du cœur de métropole : 118 copros rénovées représentant 4866 logements, situés à 98% dans ce périmètre (par ordre décroissant Grenoble, SMH, Echirolles, Meylan, St Egrève, Fontaine, Seyssinet, Gières, Eybens et La Tronche)

21 Agence nationale de l'habitat

22 À partir des enseignements présentés par la coordinatrice de la plateforme « précarité énergétique » au CCAS de Grenoble lors du Forum du bien vivre (juillet 2022)

23 Il s'agit pour l'ONPE des ménages qui consacrent plus de 5 % de leurs revenus en dépense de carburant.

En 2021, en prévision de la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) dans le périmètre du cœur urbain métropolitain, l'Agence d'urbanisme a été mobilisée afin d'apprécier la vulnérabilité des habitants dépendants d'un véhicule ancien, et l'acceptabilité de cette future politique publique pour les ménages concernés.

L'étude a mis en évidence que parmi les ménages dont les revenus ne dépassent pas le revenu médian, seuls 50 % détiennent des véhicules dont la vignette Crit'Air est de 1 ou 2, contre 65 % des ménages dont les revenus sont supérieurs à la médiane.

Cinq profils de ménage en situation de fragilité vis-à-vis de la ZFE car dépendants d'un véhicule ancien ressortent fortement de l'étude :

Les publics dépendant de leur véhicule pour leurs déplacements professionnels

- Les actifs qui occupent un emploi avec horaires décalés par rapport à l'offre de transport en commun.
- Les métiers du « care » comme les professions de santé, aide à domicile, techniciens de surface, ou bien les ouvriers en bâtiment, à l'usine, sur la voirie... Des publics qui cumulent horaires décalés et faible valorisation salariale.
- Les actifs auto-entrepreneurs, ou artisans, certaines professions libérales... Ils sont dépendants de leur véhicule pour transporter du matériel ou des personnes.
- Certains habitants vivent au sein du périmètre de la potentielle ZFE (Pont-de-Claix, Échirolles, Saint-Martin d'Hères), mais travaillent à l'extérieur de la Métropole. L'offre de transport en commun pour se rendre hors de la métropole quotidiennement concurrence mal le déplacement en véhicule individuel.

Les publics logistiquement dépendants de leur véhicule

- Familles avec enfants, transport d'objets, de courses, personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation d'handicap

Les publics réticents au changement

Les publics qui habitent à l'extérieur du périmètre de mise en place

Les publics aux ressources financières limitées

- Personnes en situation de précarité financière, avec peu ou pas de reste à vivre par mois et des véhicules majoritairement d'occasion notamment les jeunes (18-30 ans), habitants des quartiers populaires...

Si les enquêtés ont exprimé un avis favorable à l'esprit de la mesure, en faveur de la qualité de l'air, ils insistent toutefois sur le nécessaire déploiement d'aides proportionnées pour renouveler les véhicules et adapter le territoire au report modal.

LE BESOIN ESSENTIEL DE L'ALIMENTATION

À retenir

- **15 % du revenu disponible des ménages de la Métropole est consacré à l'alimentation (source CCI Grenoble, 2019), contre 19 % pour la France entière**
- **11 000 personnes en Isère bénéficient de l'aide alimentaire chaque semaine, soit 4 000 de plus depuis la première crise de la Covid-19 (source banque alimentaire, décembre 2020)**
- **Les étudiants, les familles nombreuses et les retraités à petite pension sont particulièrement concernés**

Dans son chapitre « une précarité alimentaire en hausse sur la métropole », le rapport d'étude « Let's Food, 2021. Territoires résilients - Pour un système alimentaire durable et équitable - Grenoble » indique que l'alimentation est une variable d'ajustement lorsque le budget du ménage est serré. « Le prix devient alors le premier critère d'achat, bien avant celui de la qualité »²⁴. Une observation corroborée par la démarche de l'ABS d'Échirolles 2021 et par les constats de l'épicerie sociale et solidaire Episol²⁵. Les familles avec enfant(s), les étudiants et les personnes âgées dont la pension de retraite est minime sont particulièrement concernés par cette forme de précarité. Une alimentation plus grasse, plus sucrée, serait privilégiée, souvent malgré eux.

Si le frein financier restreint les capacités des personnes d'opérer des changements dans leurs comportements de consommation, notamment autour du choix des produits et des lieux d'achats, les stratégies de la grande distribution, l'environnement médiatique et publicitaire constituent des freins supplémentaires aux transitions.

A l'échelle du pays, 23 % des étudiants déclarent être confrontés régulièrement à d'importantes difficultés financières (Bluteau, 2019). La commune de Saint-Martin-d'Hères accueille une large population étudiante dont une partie est confrontée à des situations de précarité : faibles revenus éventuellement complétés par des emplois à temps partiel concentrés au sein de secteurs d'activités qui ont vécu des interruptions prolongées en 2020 et 2021 (ex : restauration, bar, monde du spectacle, animation, saisonniers, etc.).

Témoignage

« Parmi les personnes hébergées en hôtels sociaux / hébergements d'urgence, l'insécurité alimentaire constitue l'une des difficultés principales ». – Association Médecins du monde

Par ailleurs, l'alimentation constitue un important levier pour favoriser les transitions. Les jardins partagés et les achats groupés participeraient à préserver le pouvoir d'achat tout en facilitant l'accès à une alimentation plus saine et plus durable, comme mis en évidence à travers la démarche de l'ABS 2021/2022 de la commune d'Échirolles. Ces différentes actions favorisent ainsi le pouvoir d'agir et la capacitation.

D'autres externalités positives sont générées par ces actions : sur la santé physique et mentale notamment, grâce à une alimentation plus saine et au jardinage ; sur l'isolement également, car ces actions sont collectives et hors les murs ; sur les compétences, car la rencontre avec les producteurs ou la constitution d'une association constituent des savoir-faire ; ou encore sur la parentalité, car le jardinage est un levier de transformation pour l'alimentation des enfants, et favorise la transmission des savoirs parents-enfants.

LES USAGERS DE EPISOL

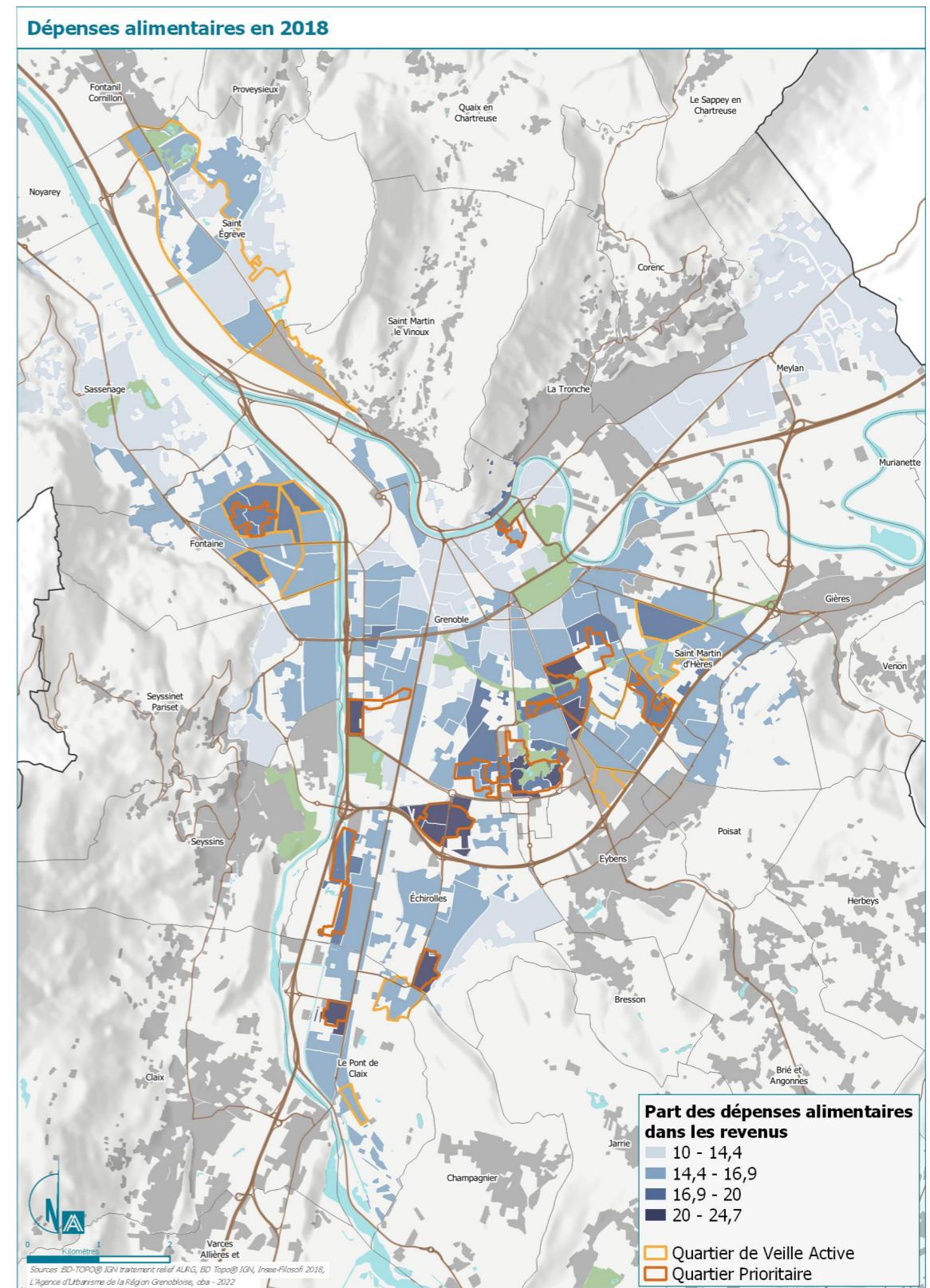
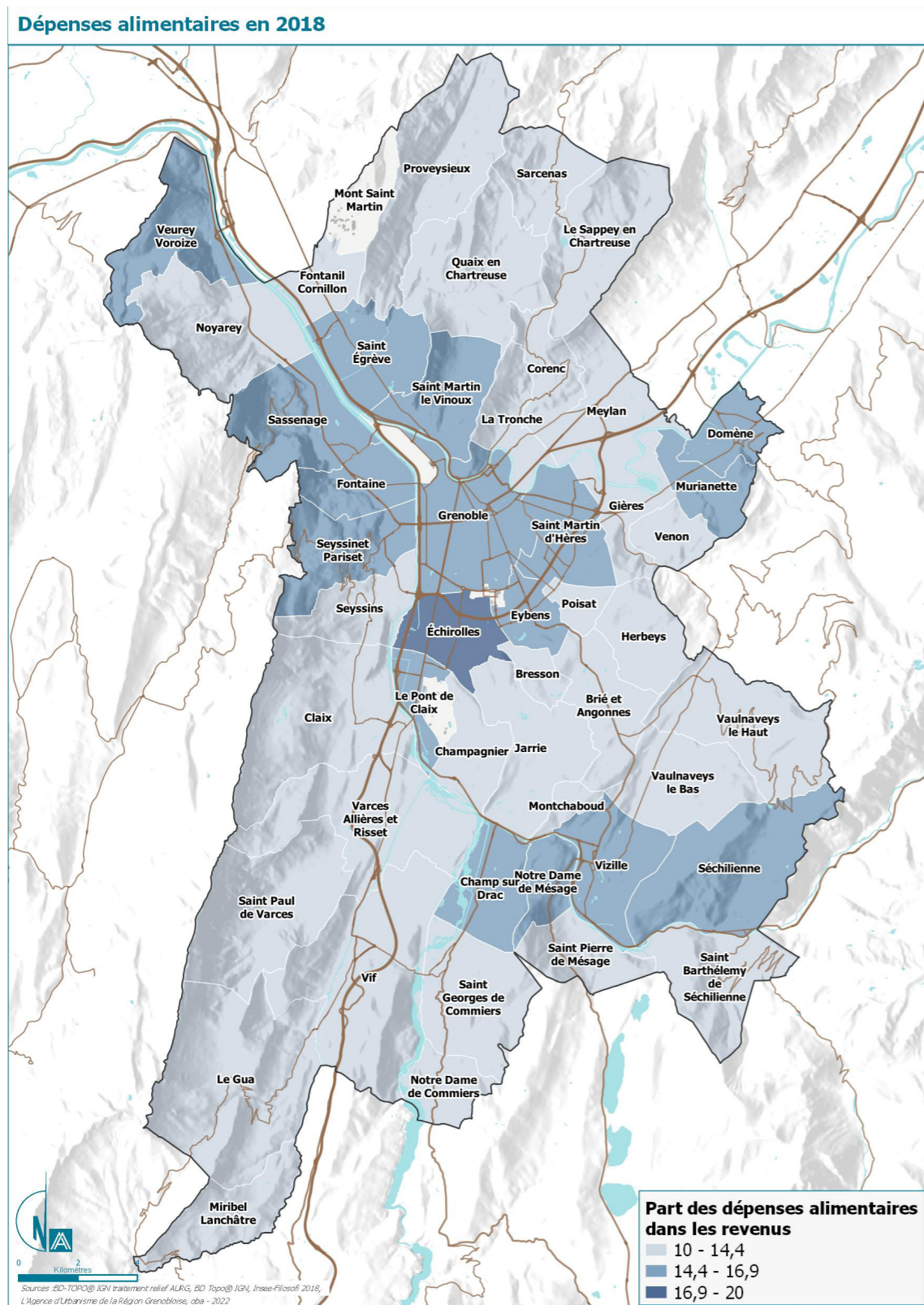
Familles précaires, étudiants, travailleurs pauvres, migrants, personnes isolées... Les publics accueillis à EPISOL connaissent un cumul de difficultés, particulièrement autour des questions de santé, de maîtrise du français, d'isolement, du non-recours aux droits, de mobilité, d'alimentation et dans la pratique des loisirs.

Les publics accueillis ont besoin de davantage de temps d'échanges, de lien, d'information soit par le biais d'un accueil individuel renforcé mais aussi d'espaces d'échanges informels. 80 % de la file active (environ 1000 personnes) affiche un coefficient familial inférieur à 650 €. Enfin, ce sont majoritairement des femmes.

²⁴ Précisons que le diagnostic a été conduit en amont de la guerre en Ukraine et de ses conséquences sur le prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

²⁵ EPISOL a pour objet de participer à la satisfaction des besoins essentiels des êtres humains notamment alimentaires en promouvant des valeurs de solidarité, de mixité sociale et d'autonomie. Plus particulièrement, l'association doit permettre à des personnes défavorisées d'avoir un accès à moindre coût aux produits alimentaires.

Part des dépenses alimentaires dans les revenus disponibles



LE MAUVAIS ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE OU MENTALE

À retenir

- En moyenne, un habitant de Grenoble-Alpes Métropole peut consulter 5 fois par an un généraliste ;
- Augmentation très forte des troubles psychiques selon les professionnels de terrain ;
- Des problématiques accrues parmi les publics les plus exclus.

5 consultations potentielles moyennes par habitant en 2019 en tenant compte de l'offre de généralistes et de l'âge des habitants.

Cet indicateur mis en place par le ministère des solidarités et de la santé estime le nombre de consultations moyennes potentielles des habitants d'une commune en tenant compte :

- De l'offre en médecins généralistes de la commune mais aussi des communes voisines
- Du besoin de soin des habitants, approché à partir de la structure par âge

> Voir carte « Couverture en médecine générale », ci-contre.

En 2019, un habitant de Grenoble-Alpes Métropole peut consulter en moyenne jusqu'à 5 fois par an un médecin généraliste. Cette moyenne est supérieure à celle de l'Isère (4 consultations) mais masque des disparités territoriales fortes.

Ainsi, les communes du nord et du sud de la métropole affichent un indice près de 4 fois inférieur à celui affiché par les communes les plus dotées. **A noter qu'en dessous de 2,5 consultations moyennes potentielles, le ministère de la santé considère le territoire en zone blanche médicale. 19 communes de Grenoble-Alpes métropole sont concernées** dont des communes relativement peuplées comme Champ-Sur-Drac, Vaulnaveys-le-Haut et Vizille.

Depuis 2013, ce nombre moyen de consultations a tendance à baisser sur l'ensemble du territoire national. Les métropoles sont pour l'instant davantage préservées et affichent une baisse moins rapide de l'indice.

Plus largement, l'accès à des professionnels de santé serait de plus en plus compromis, en particulier pour les nouveaux habitants. « La moitié des médecins partent à la retraite d'ici la fin du mandat » - CCAS d'Eybens. Les participants décrivent des difficultés croissantes et structurelles, des praticiens non renouvelés et des difficultés physiques d'accès. L'inquiétude se renforce avec l'anticipation des constructions neuves : les nouveaux habitants rencontreraient des difficultés pour accéder et déclarer un médecin

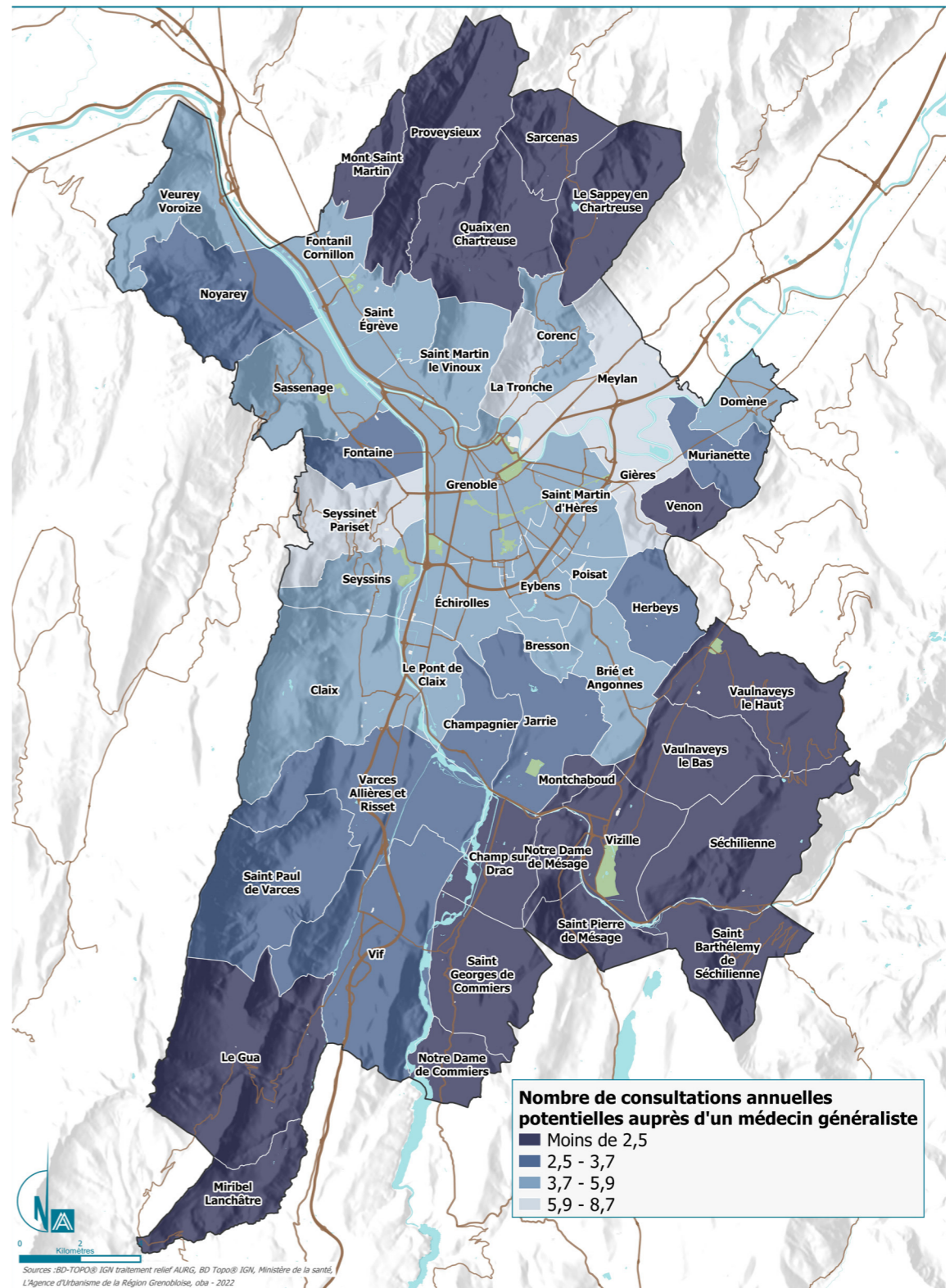
traitant. Parmi les solutions, les projets de maison de santé pluridisciplinaire (Eybens, Vizille, Meylan, Gières), dans une logique de partenariat public/privé. « Créer des maisons de santé c'est top mais la difficulté consiste à recruter les médecins pour leur installation, on doit travailler sur des partenariats, pour des professions qui vont à l'opportunité. » - CCAS de Varcès, confirmé par ceux de Noyarey et Seyssinet-Pariset. Les tensions sur l'activité des médecins qui découlent de cet effet ciseau entre augmentation des besoins d'un côté et diminution de l'offre de l'autre, participe à la baisse du temps accordé à la pratique de la visite à domicile (VAD) par les médecins et accentuent les situations d'épuisement vécues par un nombre croissant d'aidants (Meylan, Vizille).

En 2020, une démarche de diagnostic santé a été conduite afin d'apprécier plus qualitativement les précarités vécues par les habitants au regard de la santé. Un des principaux points de convergence des différents diagnostics posés par les services métropolitains réside dans **le constat d'une montée des inégalités d'accès aux soins. Il existe des inégalités structurelles et géographiques**, expliquées par une offre territoriale inégalement répartie (moins accès à l'offre de services dans les territoires ruraux) et des inégalités liées à l'ancienneté sur le territoire : les nouveaux résidents rencontrent des difficultés très importantes d'accès aux professionnels de santé, généralistes ou spécialistes, et ce sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les personnes dont le médecin traitant prend sa retraite éprouvent également des difficultés importantes à retrouver un suivi. A ces inégalités s'ajoute celle liée au genre avec l'offre en gynécologie qui s'affaiblit. De même, le manque de solution de garde d'enfant le temps des consultations déstabilise l'ensemble de la famille, particulièrement les mères et les familles monoparentales. Plus largement, les familles monoparentales et les habitants des quartiers populaires cumulent également des facteurs défavorables à l'accès aux soins (articulation des temps plus contrainte, ressources financières plus limitées, freins psychologiques, etc.).

Témoignage

« 75 % de nos publics souffrent de pathologies de santé sociales comme le diabète, l'obésité » - Maison de l'emploi.

Couverture en médecine générale



LES PUBLICS HÉBERGÉS OU À LA RUE

Les problématiques de santé sont particulièrement accrues parmi les publics les plus fragiles, à l'image des personnes sans logement stable, comme en témoignent les associations Accueil SDF et Vinci Samu Social : « l'état de santé psychologique est certainement la première forme de précarité et fragilité sociale. L'isolement et le non-recours aux droits en sont souvent une conséquence », « les soins deviennent difficiles à obtenir pour les usagers de la rue ».

Au-delà de l'accès physique à l'offre, des freins sociaux contribuent à différencier le potentiel de recours par les publics et la capacité de réponse par les services. De fait, la fracture administrative, constituée à la fois par l'éloignement physique des professionnels, la barrière de la langue ou même les délais d'attente, sont des facteurs de non-recours et d'angoisse. Autre situation problématique : les refus de soins pratiqués par certains cabinets libéraux qui discriminent les patients bénéficiaires de la CMU-C.

A ces inégalités d'accès à l'offre de soin s'ajouterait une augmentation des besoins liés à la santé, aux conditions de vie et au bien-être en général. Parmi ces besoins, les troubles psychiques constituent l'inquiétude la plus récurrente des professionnels de terrain, des associations et de leurs partenaires. Ces problématiques de santé mentale se traduisent à la fois par une augmentation des fragilités des personnes déjà en souffrance psychosociale et par une bascule d'autres personnes vers des troubles psychiques.

De fait, les équipes de prévention spécialisée, qui travaillent auprès des jeunes âgés de 11 à 21 ans, attestent que cette dimension de santé mentale « est un axe de travail de plus en plus prégnant dans le quotidien des éducateurs, avec un accès aux soins dans toutes ses déclinaisons : soins dentaires, généralistes, chirurgiens, prévention des risques, contraception, suivi gynécologique, souffrance psychologique et maladies mentales » (Apase, RA global 2020). Les éducateurs témoignent par ailleurs d'une consommation croissante de protoxyde d'azote par des jeunes de plus en plus souvent mineurs.

DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ ET DES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

Cette sous-partie s'attache à rendre compte de huit situations de précarité portées à connaissance lors de l'élaboration du diagnostic social. Le choix sémantique de considérer des « situations de précarité » pour dépasser la notion de publics s'appuie sur la volonté de ne pas assigner des personnes à des problématiques par essence, mais de privilégier l'appréciation des situations, des contextes, qui par définition peuvent être liés à des parcours, être limités dans le temps et parfois cumulés. Ainsi nous parlerons de « parcours de migration », de personnes « sans logement stable », « victimes de violence », « en situation de monoparentalité », « ... de handicap », etc.

PERSONNES EN SITUATION DE MIGRATION²⁶ : DES PROBLÉMATIQUES D'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS ACCRUES

À retenir

- Les associations témoignent de conditions de santé (notamment mentale) dégradées en partie liées aux parcours migratoires
- Des difficultés croissantes de recours aux droits (réforme AME²⁷, allongement des délais d'attente notamment pour les déboutés du droit d'asile...)

Les problématiques de santé sont prépondérantes

La plupart des structures associatives rencontrées et/ou questionnées (le Pop's²⁸, médecins du monde²⁹, Althéa³⁰, l'ADA³¹, l'Apardap³², le Caméléon³³) décrivent des conditions de santé dégradées parmi le public en situation de migration.

Témoignage

« Pour notre public migrant, la question de la santé mentale et le post traumatisme ne trouve pas de solution sur notre territoire (le caméléon bien sûr mais qui est blindé), il n'y a pas de structure adaptée. Une question qui se pose est aussi celle de l'interprétariat : sur la santé, sur l'insertion sociale, ... On a du mal encore à encourager l'interprétariat dans les structures ». Association Le Pop's

« La santé, c'est une problématique qui transpire ! » - Association Althéa. Les fragilités sont cumulatives, et corrélées. Les publics subissent davantage de refus de soin, se confrontent à la barrière de la langue, à la moindre connaissance de l'offre de praticiens... Tout en affichant des problématiques de santé en moyenne plus importantes, souvent liées au parcours migratoire où à une situation déjà précaire dans le pays d'origine. Les difficultés sont exacerbées parmi les publics des bidonvilles, qui présentent un état de santé parfois très dégradé. Parmi elles, des personnes vieillissantes, sans solution, parfois à besoins spécifiques et à qui les offres d'hébergement peuvent difficilement répondre.

²⁶ Rassemble des personnes en cours de parcours migratoire ou en fin de parcours

²⁷ Aide médicale d'État

²⁸ Service santé de l'Oiseau Bleu

²⁹ Favorise l'accès à la prévention, aux droits, aux soins de santé mentale et physique

³⁰ L'association accueille des femmes majoritairement en situation d'exil, qui ont le statut de réfugié

³¹ Accueil Demandeurs d'Asile : l'association intervient dans l'accompagnement des demandeurs d'asile non-pris en charge dans d'autres structures dites « gestionnaires ». Elle agit en complément des autres structures du secteur de l'asile.

³² Contribue au bon accueil des étrangers et à la défense du droit d'asile par le parrainage des personnes étrangères demandant asile et protection à la France

³³ Santé mentale et migration auprès des pimo-arrivants

Le recours aux droits de plus en plus difficile : les conséquences de la réforme de l'AME

Pour les publics migrants, le non-accès aux soins s'explique en partie par des droits non ouverts : depuis une loi de 2021, l'Aide médicale d'état est suspendue tant que la personne n'a pas apporté la preuve qu'elle est sans papier depuis au moins 3 mois. Ce non-accès aux soins contribue d'autant à la dégradation des conditions de vie des plus précaires. « Les publics sont dans des phénomènes de contournement, ils recourent moins et se concentrent sur les problématiques alimentaires » - Association Altéa. La suspension des droits de l'AME tant que la preuve d'être sans droits ni titre depuis au moins 3 mois n'est pas apportée concourt d'autant plus au découragement.

LE PUBLIC DE « MÉDECINS DU MONDE »

1 500 personnes accompagnées à l'année dont 98 % concernées par l'exil et la demande d'asile. Moyenne d'âge de 30 ans, majorité d'homme, souvent seuls ou des familles entières, plus rarement : des femmes seules avec ou sans enfant et concernée par une grossesse.

« Les personnes sont durablement hébergées chez des tiers (militants, familles, compatriotes). Peu d'entre elles sont établies au sein de structures d'hébergement car on a vraiment des primo-arrivants. Les problématiques d'insécurité sont multiples : risques d'incendie dans les lieux de vie, insalubrité des lieux, insécurité alimentaire ... Des situations de souffrance et de dégradation des conditions de santé notamment santé mentale : beaucoup ont connu des parcours migratoires compliqués avec de la rétention, en Lybie notamment » - Médecin du Monde, antenne Isère

L'Accueil des demandeurs d'asile (ADA)³⁴ propose du soutien (droit d'asile, accompagnement psychologique) auprès de 1 500 personnes par an en Isère, dont plus d'un tiers de femmes. Les publics, dont l'âge moyen à tendance à baisser depuis 10 ans, présentent des situations de précarité importantes. La première étant le découragement des non reconnus par l'OFII³⁵, éloignés de l'hébergement. L'APARDAP confirme : « les étrangers qui sont déboutés du droit d'asile et en attente longue sont sans ressource et sans droit de travailler et pour la grande majorité des jeunes adultes hommes sans hébergement (le 115 privilégie d'abord les familles avec enfants et les femmes seules même si toutes ne sont pas logées) ».

LES OBSERVATIONS DE L'ACCUEIL DEMANDEURS D'ASILE

« On observe un cumul de pathologies mentales manifesté par des états anxieux, l'incapacité à se projeter dans l'avenir, un sentiment d'isolement, d'abandon, la baisse de l'estime de soi, des troubles du sommeil ou encore les troubles dépressifs, mais aussi les souffrances liées à l'exil, la séparation d'avec la famille, la culpabilité vis-à-vis de ceux qui ont dû rester. La situation post-traumatique constitue un ébranlement de la personnalité et entraîne une dispersion, voire une perte des repères et une confusion. Elle peut entraîner des manifestations plus bruyantes de délire paranoïaque et de délire de persécution ».

A ces difficultés d'accès aux droits et aux problématiques de santé accrues, s'ajoutent différentes sources de précarité. L'association le Caméléon met en avant la barrière de la langue et le besoin d'interprétariat. Les personnes en situation de migration sont plus souvent victimes de violences, de discriminations et d'isolement.

PERSONNES SANS DOMICILE : DES CRAINTES AUTOUR DE LA RÉFORME DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

À retenir

- Autour de 2 000 personnes sans domicile fixe sur le territoire de Grenoble-Alpes-Métropole
- 3 000 personnes hébergées sont demandeuses d'un logement social, soit la moitié des hébergés isérois

Extrait du rapport :

Source : bilan nuit de la solidarité Grenoble-Alpes-Métropole, Janvier 2019

Une personne hébergée sur trois l'est depuis plus d'un an. La prolongation des séjours dans les structures d'hébergement d'urgence démontre une difficile fluidité entre urgence, hébergement d'insertion et logement du fait de la saturation des dispositifs. Les durées d'hébergement particulièrement longues (plus d'un an) au sein des dispositifs d'urgence reflètent souvent des situations sociales et administratives complexes, ne permettant pas d'autre solution d'hébergement ou de logement.

Parmi les personnes à la rue : 69 % d'hommes, mais la proportion des femmes est souvent sous-estimée car plus discrètes. 80 % de personnes seules, 2 tiers d'entre elles déclarent ne pas avoir de solution stable depuis plus d'un an, un cinquième depuis plus de 5 ans. Enfin, le dénombrement réalisé lors de la Nuit de la solidarité a mis en lumière une présence non négligeable de jeunes de moins de 25 ans sans domicile, qui représentent 18 % des enquêtés à cette occasion.

LE DÉCOMPTE DE LA "NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2019"

Le décompte réalisé la semaine du 28 janvier 2019 établit qu'au moins 1 757 personnes étaient en situation de grande précarité au regard du logement :

- 104 personnes étaient sans recours ni possibilité pérenne pour passer la nuit en dehors de la rue ;
- 242 personnes ont été recensées en abri indigne dans des campements et squats ;
- 43 personnes disposaient d'une solution précaire pour la nuit en milieu hospitalier ou en gymnase, sans certitude pour la nuit suivante ;
- 439 personnes étaient accueillies dans le cadre du dispositif hivernal mis en place par l'Etat ;
- 829 personnes vivaient dans des structures d'hébergement d'urgence, sans certitude de pouvoir y demeurer ou d'accéder à un logement.

Un cumul des problématiques socio-économiques

Vinci Samu social témoigne du fait que les publics rencontrés lors des maraudes quotidiennes souffrent de problèmes de santé doublés d'un accès aux soins difficile. Ils sont dans l'attente d'obtention de papiers, de rendez-vous à la préfecture, d'une solution de logement, rencontrent des difficultés pour accéder aux structures de jour en cas de barrière de la langue. Ce sont principalement des hommes seuls, âgés entre 20 et 40 ans, et parfois des familles avec enfants. Ces personnes sont sans logement pour la plupart. Elles ont majoritairement ouvert un dossier auprès du 115 mais sans résultat positif. La majorité des personnes sont sans revenus. Parmi les personnes hébergées, plusieurs associations témoignent de problématiques d'insalubrité des lieux et parfois de risques incendies.

Les profils rencontrés par le Secours Catholique dans le sud-Isère sont fonction des localités. Ainsi l'association décrit des personnes en situation de migration, des mineurs non accompagnés et des personnes à la rue dans Grenoble, avec de lourdes problématiques de logement, d'alimentation et de faibles revenus. En revanche au sein des communes alentour, les publics sont plus âgés et moins souvent issus d'un parcours migratoire.

³⁴ L'ADA - Accueil Demandeurs d'Asile est une association de solidarité créée à Grenoble en 1986. Elle agit pour accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives : accompagner et orienter, soutenir l'insertion sociale.

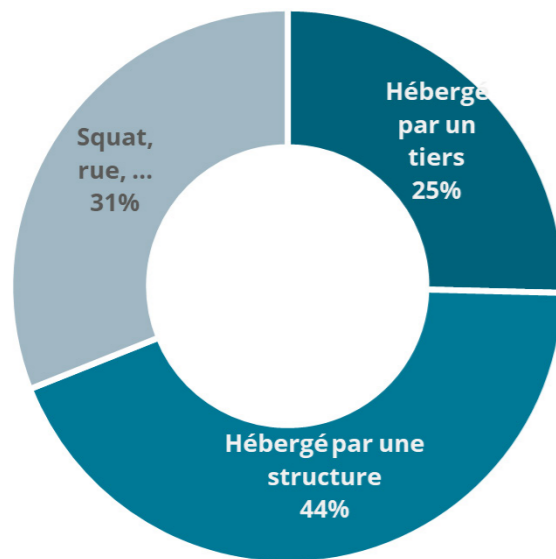
³⁵ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Enfin, la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) de Grenoble-Alpes-Métropole en charge des squats et bidonvilles, explique qu'à mesure des projets immobiliers, l'espace pour les campements se réduit et les publics migrants notamment s'éloignent des centres-villes. Ceci pose la question de la mobilité et de leur proximité vis-à-vis des lieux de mendicité (principalement en centre-ville). A l'exception de l'aménagement des quais de Grenoble, le nouveau mobilier urbain aurait tendance à être conçu afin d'éviter la possibilité d'y dormir. De plus, un sentiment de « chasse aux SDF » en augmentation est exprimé, prenant appui sur une action policière qui serait plus sévère avec davantage de signalements, y compris durant les confinements liés au covid-19.

Situations des personnes demandeuses d'un logement social qui n'ont pas de résidence stabilisée :

3000 personnes sont concernées sur l'ensemble de GAM dont 56 % dans Grenoble (lié à la présence des structures d'hébergement). Les publics hébergés de GAM en demande de logement social représentent plus de la moitié de l'ensemble de l'Isère.

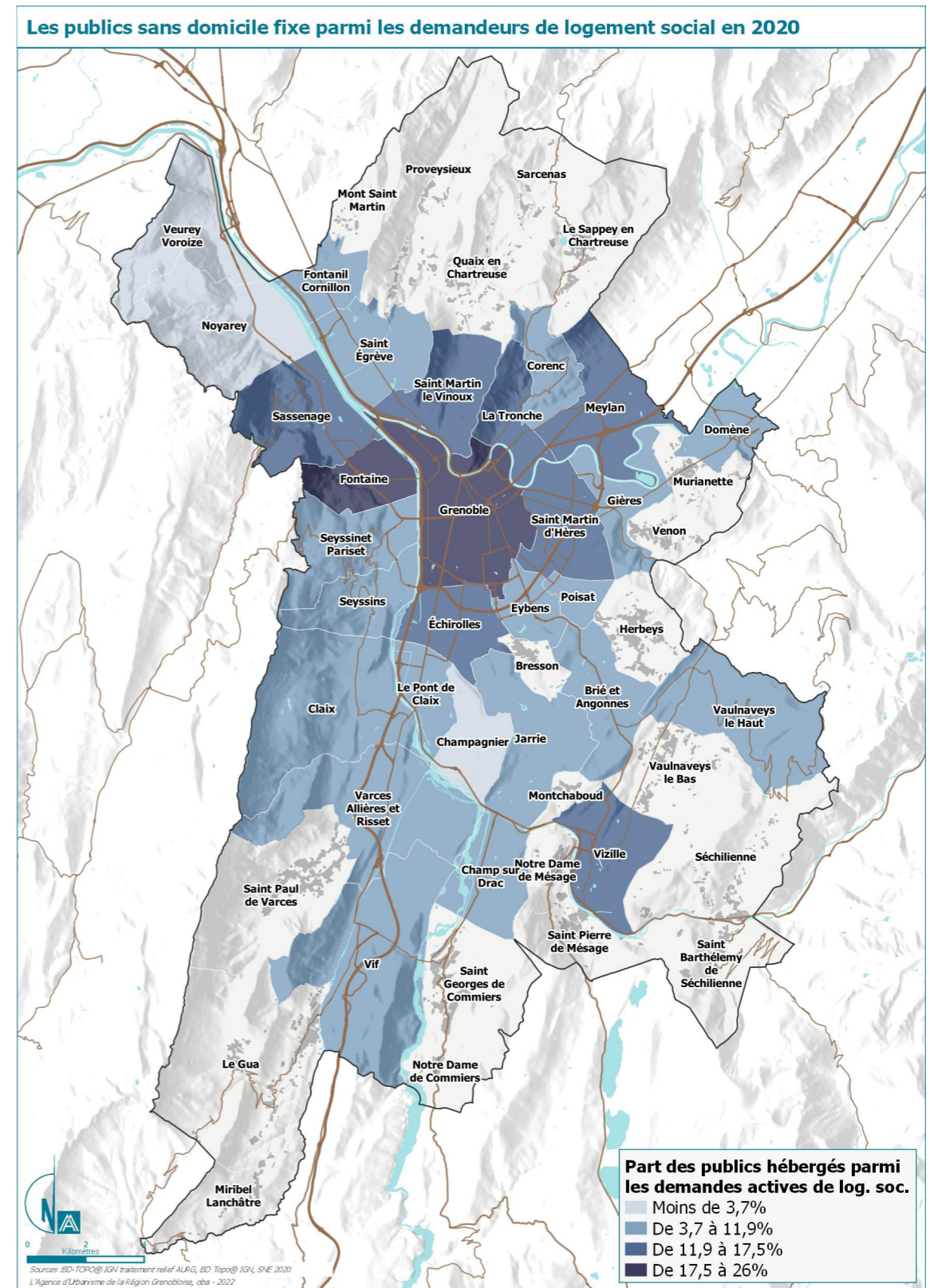
Parmi les situations de « résidences non stabilisées », près de la moitié des publics concernés sont hébergés au sein d'une structure, quand un quart d'entre eux sont hébergés par un tiers et près d'un tiers est en situation de rue.



Une demande de logement social sur cinq est réalisée par une personne sans domicile fixe

Les disparités territoriales quant à la présence de publics sans domicile fixe peuvent aussi refléter l'offre communale en structure d'hébergement. Ainsi la surreprésentation des publics au sein du cœur urbain dense est partiellement expliquée par la structuration de l'offre du territoire métropolitain en direction des grands exclus.

> Voir carte « Les publics sans domicile fixe parmi les demandeurs de logements social en 2020 », ci-contre.



PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCE : PARMIS LES PROBLÉMATIQUES, LE REPÉRAGE ET LA PRISE EN CHARGE

À retenir

- La parole des femmes se libère, mais l'offre de prise en charge et d'accompagnement reste perfectible ;
- Les formes de prostitution évoluent et échappent aux radars ;

Extériorisation des phénomènes de violences subis par les femmes

Les associations observent une libération de la parole des femmes concernant les violences sur la période récente. Toutefois, à cette plus grande capacité de parole s'ajoute une augmentation des phénomènes, particulièrement accrue durant les confinements. Près de 10 % des entretiens d'écoute réalisés par le planning familial sont liés à des violences subies par des femmes (sur 9 000 entretiens).

Témoignage

« Pour que l'action sur les violences faites aux femmes fonctionne, il faut des petits territoires d'action pour de l'interconnaissance professionnelle. [...] Désormais, nos équipes posent systématiquement la question aux femmes qui viennent, même pour une pilule « est ce que vous avez été victime de violence... » c'est une porte ouverte ». Le Planning familial

Une prise en charge de certains publics encore partielle

Le Planning familial témoigne d'un faible accompagnement des publics en situation de handicap, qu'il souhaite pourtant soutenir davantage. De même, l'association déplore la trop faible prise en charge des femmes migrantes, qui ont des besoins importants en termes de santé sexuelle. Toutefois, en partenariat avec l'association RITA³⁶ l'accompagnement du public transsexuel et intersexe s'améliore tendanciellement depuis 10 ans.

LES USAGÈRES DU PLANNING FAMILIAL :

« Uniquement des femmes, dont 60 % ont moins de 25 ans et pas mal de mineures ; On a un manque dans les zones rurales : plus compliqué de capter les publics, demande des moyens importants ». – Le Planning familial

Le retard de suivi de la prostitution

Le phénomène covid a transformé la prostitution : moins visibles, les personnes sont mises en lien numériquement. Ainsi, les femmes victimes des réseaux de prostitution ont été davantage invisibilisées « Le confinement par ailleurs a amené les personnes en prostitution « traditionnelle » dans la rue, qu'on pouvait voir, sur les espaces numériques ». Plus largement, les équipes de prévention peinent à s'adapter en temps réel aux évolutions des pratiques : « on a un retard sur le suivi de la prostitution : aujourd'hui on investit les sites alors que ça se déroule sur les réseaux sociaux désormais. Comme les personnes sont plus difficiles à capter, on a du mal à quantifier et à qualifier le public... » - Association Althéa.

L'association Amicale du Nid³⁷ suit des personnes âgées entre 18 et 35 ans, majoritairement des femmes en parcours de prostitution, de nationalité étrangère, en situation de précarité économique, et sans logement stable. La plupart ont des enfants à charge. Parmi elles, 43 % sont entrées en prostitution alors qu'elles étaient mineures ou jeunes adultes. Elles ont pour plus de la moitié un vécu d'au moins 5 ans en prostitution. La moitié d'entre elles ont été victimes d'agression sexuelle, de viol, et/ou d'inceste dans leur enfance et 45 % ont été victimes d'excision et/ou de mariage forcé.

L'augmentation tendancielle du nombre d'informations préoccupantes (Extrait d'une analyse du Département).

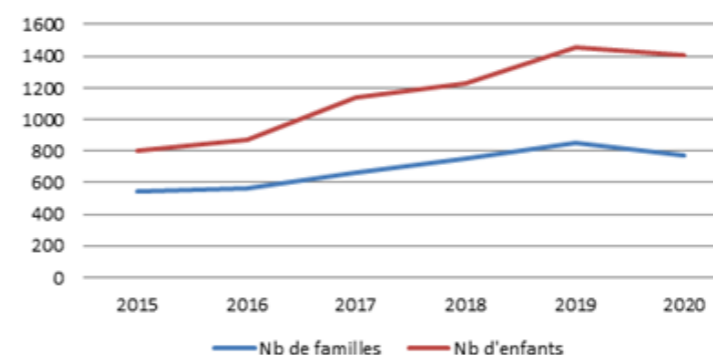
En 2020, 780 familles et 1 400 enfants ont été concernés par une information préoccupante IP³⁸ sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Ce sont 530 enfants concernés de plus qu'en 2016, soit +61 % (contre pour +41 % en Isère). Cette croissance est notamment liée à la loi du 14 mars 2016 qui prévoit qu'à l'occasion de l'évaluation d'une situation familiale, la situation de tous les mineurs présents au domicile soit également évaluée.

Sur la période récente, les signalements IP n'ont pas augmenté lors de la crise sanitaire. Une partie de l'explication réside dans l'impossibilité pour les professionnels habituellement émetteurs de signalement, comme les enseignants,

d'accéder aux enfants lors des épisodes de confinement.

Enfin, les professionnels alertent sur la prévalence du harcèlement, notamment numérique, qui constituent un « flux permanent » pour les victimes, souvent jeunes, entre harcèlement physique à l'école qui perdure, mais qui se poursuit ensuite par voies dématérialisées.

Evolution du nombre de familles et d'enfants concernés par une IP depuis 2015 sur l'agglomération grenobloise



FOCUS SUR : LES PRÉCARITÉS VÉCUES PAR LES PERSONNES SUIVIES PAR L'AMICALE DU NID :

« L'isolement, la difficulté de mobilité ont pu devenir des problèmes du fait du lieu d'hébergement trop éloigné des commodités, de nos services spécialisés. Pour exemple : lors d'une place en hébergement à la Mure ou à Chanas, le coût et le temps de déplacement, autant pour les personnes que pour nous est un vrai problème. Puis il y a un manque criant de soutien psy, de médecin traitant et de garde d'enfants. L'accès aux lieux d'insertion est également très compliqué financièrement pour les personnes accompagnées (ex : les cours de français sont payants) ».

36 RITA est une association féministe de santé communautaire créée par des personnes trans et/ou intersexes

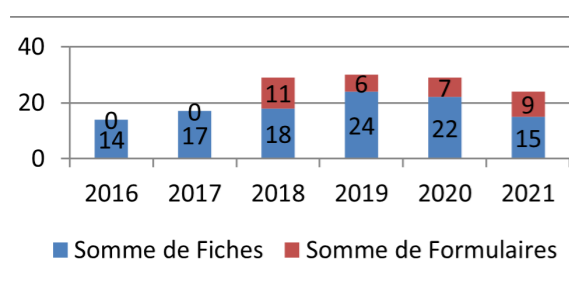
37 Service en milieu ouvert pour informer, accompagner les personnes victimes de prostitution, de proxénétisme ou de traite

38 Les Informations Préoccupantes (IP) sont des informations transmises à la cellule départementale pour alerter sur la situation d'un mineur pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être (source Légifrance 2022)

PERSONNES VICTIMES DE DISCRIMINATIONS EN RAISON DE LA PAUVRETÉ : DES CONSÉQUENCES DIRECTES SUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES

143 situations inégalitaires ou discriminatoires ont été repérées depuis décembre 2016, l'année de mise en place de la Cellule de Veille et d'Action³⁹. Il s'agit de fiches de signalement transmises par des professionnels du territoire membres de la Cellule de Veille et d'Action, et de formulaires remplis en ligne sur le site de la Métropole par des personnes s'estimant victimes ou témoins de discriminations.

Evolution du nombre de signalements⁴⁰ au Réseau Partenaires Egalité de 2016 à 2021



La majorité des situations repérées constituent des **discriminations pouvant être reconnues sur le plan juridique**. Les signalements peuvent être effectués par le secteur privé, (par exemple des médecins libéraux, des associations, la restauration...) ou par le secteur public : les collectivités territoriales, l'université, l'école... Dans la moitié des cas signalés, la discrimination subie concerne au moins deux critères de discrimination. Par exemple, le genre, qui constitue le 4^{ème} motif de signalement (9 situations signalées), est systématiquement couplé à au moins un autre critère, le plus souvent l'origine ethnique et les convictions religieuses. La discrimination est une forme de violence, une atteinte à la dignité des gens. Le fait de vivre une discrimination peut avoir un impact sur la santé et sur l'estime de soi. La Mission Lutte contre les discriminations de Grenoble-Alpes-Métropole estime qu'en France les conséquences des discriminations sur la santé des personnes ne sont pas suffisamment creusées, contrairement au monde anglo-saxon et d'Amérique latine. « On commence à travailler ce lien : avec l'INJEP par exemple sur les discriminations des jeunes et la santé mentale et les conduites à risque »⁴¹.

L'emploi et l'accès aux services privés et publics constituent les domaines faisant l'objet du plus de signalements, avec respectivement 20 et 15 situations signalées. Dans **le domaine de l'emploi**, la majorité des discriminations relèvent de l'origine ethnique ou des convictions religieuses. D'autres discriminations en raison de l'âge, du handicap ou de l'état de santé ont également été observées, mais en proportion moindre. Concrètement, la discrimination survient lors de situations assez variées, allant de l'offre d'emploi exigeant des critères illégaux aux candidats, à des licenciements abusifs, en passant par des situations de harcèlement discriminatoire au travail.

Pour ce qui est des discriminations dans **l'accès aux services privés et publics**, les situations ont lieu dans des environnements assez variés (association, club de sport, collectivité territoriale, magasin, etc.), témoignant du caractère polymorphe des discriminations, qui peuvent se produire dans n'importe quel espace social. Près de la moitié des situations de discrimination ayant cours dans ce domaine se sont faites en raison du critère du genre couplé à une pratique de la religion musulmane : il s'agit de femmes portant un foulard perçu comme islamique à qui on refuse l'accès à certaines activités, biens ou services dans des domaines assez variés (loisirs, emploi, domaine associatif...) et ce de manière souvent illégale.

Témoignage

« On voit régulièrement des jeunes filles, notamment celles qui vivent au sein d'une famille en campement, qui reviennent du collège ou de l'école et elles subissent des discriminations (odeur, couleur de peau, vêtements portés...). L'intervention de la médiatrice scolaire auprès de l'école se fait souvent après coup donc trop tard... Lorsqu'il y a investissement du chef d'établissement et de l'équipe éducative, beaucoup de choses se font, sinon c'est la galère ». Association Mme Ruetabaga⁴².

Dans le domaine de la **santé**, 3^{ème} domaine signalé, voici un exemple de discrimination observée, en raison de la vulnérabilité économique de la personne concernée : « Madame avait pris rendez-vous avec un chirurgien pour une opération. Elle se rend au rendez-vous. Elle lui explique ce qu'elle a. Le chirurgien lui sort le papier pour expliquer comment tout cela va se passer. La discussion est bonne. A la fin il lui demande sa carte vitale, il voit qu'elle est à la CMU-C. Il lui rend la carte vitale en lui disant qu'il ne l'opérera pas pour cette raison. « Je sais que je n'ai pas le droit de refuser mais je refuse quand même » » (fiche 123)

³⁹ Ce dispositif réunit des professionnels de diverses structures (principalement des collectivités et associations), chargés de signaler des situations de discriminations repérées sur le territoire métropolitain dans le cadre de leur travail.

⁴⁰ A noter : Les types de situations repérées (domaines, critères, territoire) peuvent être liés au champ d'action et au territoire de la structure des professionnels membres de la cellule de veille et d'action. A titre d'exemple, 5 structures œuvrant dans le domaine de l'emploi sont membres de la cellule de veille et d'action contre 1 seule dans le domaine du logement, cela pouvant avoir une incidence directe sur les domaines représentés dans les situations signalées.

⁴¹ « Une métropole mobilisée pour la santé » - rencontre des services dans le cadre du diagnostic santé métropolitain, 2022

⁴² Mme Ruetabaga est une association d'éducation populaire, qui anime des ateliers de rue ouverts (Villeneuve de Grenoble et campements)

Autre exemple, l'association « Le Fournil » a témoigné qu'ils avaient dû contacter 54 dentistes avant d'obtenir un rdv pour une personne précaire souffrant d'une rage de dent aigüe, lors de la période d'épidémie de la Covid-19.

Si **l'âge, le genre, le handicap, la vulnérabilité économique, ou encore l'état de santé** constituent des critères de discriminations largement repérés, on observe que **l'origine ethnique** arrive en tête des critères les plus représentés dans les signalements faits à la mission LCD, une observation cohérente avec certains résultats d'enquête à dimension nationale⁴³.

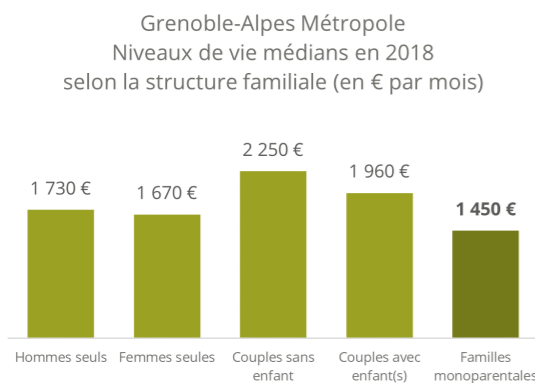
⁴³ Voir notamment le rapport « Discriminations et origine : l'urgence d'agir », Défenseur des Droits, 2020.

FAMILLES EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ : PLUS EXPOSÉES À LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET À LA CHARGE MENTALE

À retenir

- 50 000 habitants de Grenoble-Alpes Métropole vivent au sein d'une famille monoparentale contre 43 000 il y a dix ans ;
- Le revenu mensuel médian d'une famille monoparentale est de 1 450 € par mois, soit 500 € de moins en moyenne que le niveau de vie médian d'un ménage de Grenoble-Alpes Métropole.

On dénombre près de **20.000 familles monoparentales au sein de la métropole grenobloise**, dans lesquelles vivent 30.000 enfants. Depuis 2008, à l'image de l'ensemble des métropoles, ces effectifs ont augmenté. **Les parents monoparentaux sont en moyenne moins diplômés, moins souvent en emploi et vivent davantage dans un logement suroccupé.** Le taux d'effort financier de ces ménages pour leur logement est également plus élevé. Ils sont surreprésentés dans les centres urbains, où se situent aussi les logements sociaux. En France en 2018, 41 % des enfants qui vivent dans un foyer monoparental vivent sous le seuil de pauvreté, contre 21 % de l'ensemble des enfants. Au sein de Grenoble-Alpes-Métropole, parmi les 30 000 enfants qui vivent au sein d'une famille monoparentale, 10 000 ont un parent éloigné de l'emploi. Cette proportion est plus élevée parmi les familles monoparentales « femmes » que dans celles des « hommes » : 35 % contre 24 %.



Source : Insee, RP Princ2018, traitement Obs'Y Cahier thématique « Revenus, précarités » 2022

Les communes témoignent de l'augmentation des situations de monoparentalité – parfois exponentielle – et des risques de précarité que cette situation représente⁴⁴, particulièrement dans le parc HLM (Champ-sur-Drac, Varcès, Gières, Vizille, Eybens). Parmi les principaux besoins observés, des demandes accrues de logements sociaux (Vizille, Eybens), et des demandes de garde d'enfants à satisfaire (La Tronche, Varcès). Des CCAS alertent sur le « **burn-out** » parental, particulièrement fort depuis le début de la crise sanitaire et accentué pour les familles monoparentales.

Ces difficultés ont été particulièrement aiguës pour les parents ou les familles de **personnes handicapées** (notamment des enfants), avec un épuisement et une solitude des aidants.

Le CCAS de Vizille fait par ailleurs état d'un rapport à la séparation qui aurait évolué. Liées ou non à des épisodes de violences, les séparations conjugales seraient moins anticipées et préparées, produisant des situations brusques de rupture – notamment de logement – compliquées à vivre, particulièrement pour les femmes.

DES PROBLÉMATIQUES RENFORCÉES POUR LA JEUNESSE : JEUNES VULNÉRABLES, SANS EMPLOI NI PARCOURS DE FORMATION

À retenir

- Par âge, les niveaux de vie les moins élevés sont perçus par les ménages âgés de moins de 30 ans (1 600 € par mois contre 1 900 €) ;
- Une dégradation de l'état de santé des jeunes est observée par les professionnels ;
- 14 % des jeunes grenoblois (18-29 ans) ne sont ni en formation, ni en emploi.

La jeunesse en difficultés d'insertion sociale et professionnelle

Le public de la Mission locale du Sud Isère décrit un public de jeunes, âgés de 18 à 21 ans, majoritairement sans diplôme ou titulaire d'un CAP (ou équivalent). Un tiers d'entre eux présente des problématiques de logement. A niveau de diplôme égal, les difficultés d'insertion professionnelle et de démarches administratives sont exacerbées parmi les jeunes originaires d'un quartier politique de la ville ou d'un quartier de veille active, soit environ 600 jeunes. Les jeunes accueillis sont en difficultés d'insertion, en situation précaire et leur santé constitue souvent un frein majeur dans la réussite de leur insertion professionnelle.

Les difficultés sont diverses et cumulatives :

- Moindre recours aux soins et méconnaissance des dispositifs malgré une souffrance psychologique accrue : mal-être, dépression, isolement, troubles psychiatriques, sommeil, etc. Ainsi que des conditions d'hygiène de vie plus précaires entre manque de sommeil et mauvaise alimentation.
- Des conduites addictives, des conduites à risques, des rythmes de vie décalés liés au manque d'activité et à la pratique des écrans. Certaines situations de jeunes multi-problématiques (financière, logement, famille, insertion), ayant le désir d'émancipation via la formation et le travail amenant à se mettre dans des situations d'endettement, d'errance, avec un accès difficile au logement (Apase Essarts-Surieux, Echirrolles).

Ces difficultés sont d'autant plus présentes que les jeunes sont en rupture familiale ou en situation de logement précaire (9 % d'entre eux). Les professionnels s'inquiètent de la dégradation de l'état de santé des jeunes, en difficulté d'insertion sociale ou non.

La jeunesse en errance, observations des équipes de prévention spécialisée

Parmi les milliers de jeunes connus ou accompagnés par les équipes de prévention spécialisée du Codase et de l'Apase figurent des jeunes en situation d'errance, sans logement fixe, voire à la rue. Parmi ces jeunes, les filles sont particulièrement exposées aux violences et au cumul des problématiques : « *Ce public est toujours une "cible" plus fragile dans la rue, et elles doivent donc utiliser divers stratagèmes pour survivre [...]. La majorité d'entre-elles se met en protection auprès d'hommes, souvent plus âgés. Ceux-ci vont leur apporter à la fois protection mais exercer une emprise sur elles (sexuelle, consommation de produits, prostitution). Ces femmes sont par ailleurs souvent poly-toxicomanes, avec une mise en danger quotidienne* » - Apase, équipe Agglo jeunes en errance.

Le collectif Solidarité femme Milena relève également que certaines jeunes filles sans aucune indépendance financière vivent des situations d'emprise, de violence conjugale ou de violence intra familiale.

LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ VÉCUES PAR LES JEUNES EN ERRANCE, D'APRÈS LES ÉQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

« La violence de rue peut être la cause de traumatismes physiques et psychologiques de gravité variable. Elle est quotidienne et multifactorielle (consommation de substances, dettes, maladie psychique...) Les soins dentaires sont en majorité la porte d'entrée vers un établissement de soin d'urgence à la suite d'un épisode de douleur aigue lorsque les signes d'inflammation altèrent la capacité de la personne à se nourrir ou à subvenir à ses besoins addictifs. » (Apase, équipe Agglo jeunes en errance)

⁴⁴ Pour rappel, les familles monoparentales représentent la composition des ménages qui affichent les plus hauts niveaux de pauvreté monétaire

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP⁴⁵ : DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUES

À retenir

- 8 000 habitants de Grenoble-Alpes Métropole perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)⁴⁶ et 2 200 enfants l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Une dégradation de l'état de santé des jeunes est observée par les professionnels

Les effectifs de bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH sont en augmentation au sein de la métropole sur la période récente. Cette augmentation peut à la fois témoigner d'une amélioration du repérage des situations de handicap et d'un meilleur recours aux droits, et d'une augmentation des besoins liés à une augmentation des troubles (ex : troubles autistiques parmi les enfants, notamment des milieux populaires).

L'association Eybens sport adapté Grenoble Alpes Métropole Isère (ESAGAMI) propose dès 7 ans des activités aux sportifs en situation de handicap mental ou ayant des troubles psychiques stabilisés. Parmi ses observations, l'association mentionne que beaucoup d'enfants, adolescents, adultes voire seniors vivent chez leurs parents en raison de leur handicap et de leur revenu très bas, d'autres vivent en foyer d'hébergement pour personnes handicapées. À noter que les personnes concernées sont souvent financièrement dépendantes de leur famille et de leurs proches. « Le niveau de revenu est en dessous du seuil de pauvreté, pour ceux qui ne travaillent pas ils perçoivent l'allocation d'adulte handicapée (860 euros par mois) et ceux qui travaillent entre 1 100 et 1 200 euros par mois ». Le niveau de revenu des usagers sans activité professionnelle se situe la plupart du temps autour du salaire minimum.

L'association souligne que les difficultés sociales sont accrues pour les personnes qui n'ont pas la chance d'avoir une famille aidante. L'inégalité d'inclusion dans les pratiques de vie quotidienne s'observe notamment au regard des mobilités, de l'accès aux soins, aux loisirs, aux commerces, à une vie sociale.

Témoignage

« Ce public est en grande fragilité sociale. Ces personnes pour la plupart ont d'énormes difficultés à lire et écrire, à utiliser l'outil informatique. En conséquence tout est impossible sans un aidant. L'accès au soin ou aux droits est très difficile pour eux sans aide et soutien au quotidien. La mobilité reste un problème récurrent pour nos sportifs qui n'utilisent pour la plupart que les transports en commun. Ces personnes sont exclues, discriminées ; déjà l'accès à l'école est difficile, aux loisirs, à la cantine ... Dès la petite enfance les familles doivent se battre pour ce qui paraît essentiel et normal pour tout autre enfant valide. L'exclusion, la discrimination entraînent petit à petit l'isolement, la dépression. Chaque personne, même avec le même handicap, est unique, c'est une personne avant tout avec son parcours, son histoire, son vécu vivant dans un milieu socio culturel plus au moins enrichissant, aidant...ce qui entraîne des profils très hétérogènes. »- Association ESAGAMI

La commune d'Eybens, en partenariat avec l'IEP de Grenoble, a réalisé une étude prospective en 2019 autour des politiques d'inclusion sur le territoire. Le manque de structures d'aide et d'accès à des ressources en direction des parents d'enfants porteurs de handicap figure parmi les freins aux politiques en direction de l'inclusion des personnes. Les besoins de formation des agents ont également été mentionnés, ainsi que des recommandations autour de la lisibilité des dispositifs, dépendant d'une bonne communication en direction des usagers. En milieu scolaire, ces limites peuvent se traduire par une moindre continuité entre les temps scolaires et périscolaire « Il n'y a pas toujours une circulation de l'information entre le personnel enseignant et les animateurs au sujet de l'enfant. La continuité éducative n'est pas toujours pensée ». De plus, malgré les récentes réformes en faveur de l'inclusion de toutes et tous à l'école, les enseignants ne disposent pas de formation obligatoire dédiée aux handicaps, ces dernières relèvent du volontariat. Enfin, l'identification du handicap de l'enfant souffre parfois d'un non-dit des parents, lorsque la situation de handicap est difficile à accepter pour les parents. D'après une consultation nationale⁴⁷, près de la moitié des familles d'enfants porteurs de handicap ne font pas de demande d'accueil auprès des structures en capacité d'accueillir des enfants en situation de handicap. De même, 38 % des parents n'auraient pas de mode de garde adapté pour leur enfant pendant les vacances scolaires.

L'étude élargit l'appréciation des situations de handicap en prenant en compte les situations de précarités. « Les personnes qui cumulent les problématiques sociales pourraient décupler les aides, mais il est difficile pour elles de s'informer et de mener une multiplicité de demandes jusqu'au bout. Elles ont du mal à identifier les services auxquels elles peuvent prétendre, ou elles refusent de faire appel à toutes les possibilités par honte ou par refus d'être assisté par les travailleurs sociaux ou les associations. Tous ces paramètres concourent à constituer des freins dans l'accès au service public. »

On peut également ajouter que les publics en situation de handicap peuvent par ailleurs être davantage démunis face à la dématérialisation croissante des procédures d'accès aux droits et des démarches administratives.

⁴⁵ La loi du 11 février 2005 définit le handicap comme une limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

⁴⁶ L'Allocation Adulte Handicapé 2022 est une aide financière destinée aux personnes en situation de handicap. Cette aide est soumise à conditions de revenus, d'incapacité, d'âge et de logement. Elle est versée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

⁴⁷ Mission Nationale Accueils de Loisirs et Handicap, juin 2018

BESOINS LIÉS À LA PERTE D'AUTONOMIE : DES POPULATIONS VIEILLISSANTES PLUS NOMBREUSES QUI PRÉOCCUPENT

À retenir

- 50 % des 80 ans et plus vivent seuls dans leur logement, une proportion stable depuis 10 ans, contre 30 % des 65-79 ans ;
- 6 500 séniors sont bénéficiaires de l'APA à domicile, soit une augmentation de + 22 % en 5 ans ;
- Les aidants constituent un public de plus en plus fragile.

Le **vieillessement** "par le haut"⁴⁸ concerne l'ensemble des communes du territoire. L'isolement (subi) des ainés et leur perte d'autonomie constituent les deux principales préoccupations qui en découlent.

A noter que le potentiel de solidarité intergénérationnel, soit le ratio entre l'effectif des 55-65 ans et celui des 80 ans et plus, diminue tendanciellement dans le temps à mesure de l'avancée en âge des générations du baby-boom, plus nombreuses que leurs enfants. **A Grenoble-Alpes-Métropole, on comptait ainsi 2,4 potentiels aidants pour une personne très âgée en 2008 contre 1,9 en 2018.**

Les représentants des communes rencontrées s'interrogent sur les capacités de maintien à domicile (Champ-sur-Drac, Noyarey, Eybens, Varcès), et sur l'augmentation des signalements pour des personnes âgées, parfois sous tutelle ou curatelle, accélérée lors de la période de confinement (Meylan, Champ-sur-Drac). Ces problématiques d'isolement ou de perte d'autonomie sont parfois accentuées par un parc de (grands) logements vieillissants (Champ-sur-Drac, Vizille), par l'allongement de la durée de vie en incapacité, particulièrement parmi les séniors aisés (la Tronche, Meylan), par une moindre anticipation des besoins liés à la perte d'autonomie (Eybens) ou encore par l'habitat individuel dispersé qui rend plus difficile le repérage des situations (Noyarey, Eybens). « Parmi les séniors, on voit pas mal de jeunes retraités. On a une résidence autonomie pleine donc un sujet sur le vieillissement à l'avenir. La thématique principale sera l'isolement, des personnes seules, pas seulement âgées » - CCAS de Varcès. Certaines communes (Eybens) travaillent sur la mobilité des personnes âgées, en lien avec les orientations du SMMAG.

LES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES DES AINÉS ET LEURS AIDANTS EN GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE

A partir de l'Étude sur les besoins et problèmes des personnes âgées et de leurs aidants au sein des Quartiers Politique de la Ville de Grenoble-Alpes Métropole

Les ainés : accessibilité des logements sociaux, eux aussi vieillissants, le non-recours aux droits et aux soins, particulièrement parmi le public immigré, la fracture numérique, le délitement du lien social.

Les aidants : la reconnaissance du statut d'aidant, le non-recours aux aides en direction des aidants, l'épuisement liée à l'articulation des temps, et la santé plus fragile (espérance de vie des aidants inférieur à la moyenne).

Enfin, les problématiques liées au vieillissement des ainés comme l'isolement et la perte d'autonomie, entraînent des conséquences sur la santé des **aidants**, qui compensent et accompagnent de manière rapprochée, sur une durée longue. « On a une vraie problématique avec les aidants également, on le voit au café des aidants, des personnes fatiguées, usées par la prise en charge. » - CCAS de la Tronche. Cette préoccupation interpelle d'autant plus dans un contexte de baisse du ratio « aidants/aidés » (Seyssinet-Pariset, Eybens), et peut conduire à une forme d'épuisement des aidants (Vizille).

Témoignage

« On voit des jeunes séniors un peu isolées, des femmes surtout : des gens qui n'osent pas se montrer car "à l'extérieur tout va bien", c'est un blocage de recours au droit. La commune est semi rurale, avec beaucoup de propriétaires et de maisons : Il est plus compliqué de repérer les invisibles. » - CCAS de Noyarey.

PUBLICS EN SITUATION D'ILLECTRONISME : UNE FRACTURE NUMÉRIQUE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

À retenir

- La dématérialisation des démarches administratives creuse l'écart entre des publics à l'aise avec le numérique et ceux en situation d'exclusion numérique ;
- L'illectronisme concerne l'ensemble de la pyramide des âges, avec des facteurs aggravant pour les situations de précarités ;
- L'exclusion numérique est devenue un facteur aggravant de l'isolement relationnel.⁴⁹

17 % de la population française est concernée par l'illectronisme, selon l'Insee, dont 27 % des plus de 60 ans. Il s'agit de la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement, ou bien en raison d'une absence de matériel. Parmi les sources d'inégalités d'accès aux droits, les communes rencontrées mentionnent cet enjeu du **numérique**, qui reste fort⁵⁰. « On voit aussi, à cause de la dématérialisation, des situations d'exclusion par la fracture numérique » - CCAS de Vizille. Plusieurs CCAS sont particulièrement dotés sur le champ du numérique : présence d'une Conseillère sociale et familiale au CCAS de Meylan et d'un conseiller numérique à celui de la Tronche (soutenu dans le cadre du Plan de relance), dont l'efficacité dans la lutte contre la fracture numérique est soulignée, par le biais de rencontres directes. « On sensibilise sur les dangers du numérique, les parents sont parfois démunis pour utiliser le numérique et les smartphones avec leurs enfants. On a aussi des situations de harcèlement via le numérique » - CCAS de Meylan.

D'autres CCAS au contraire se présentent comme davantage démunis. Ainsi celui de Champ-sur-Drac déclare un besoin de point d'accès numérique, renforcé depuis la perte de leur médiateur numérique. Le CCAS d'Eybens appelle quant à lui à la réflexion autour d'un traitement intercommunal de la question du numérique, par bassins de vie par exemple, et sollicite l'avis de la Métropole sur ce sujet de coordination.

L'association Pangolin⁵¹ alerte sur l'effet ciseau qu'elle observe entre une dématérialisation rapide des démarches administratives (recours aux droits, suivi de la scolarité, prise de rendez-vous médicaux, inscriptions loisirs et culture, etc.) et la lente démocratisation des compétences numériques des populations pour ces usages.

LES OBSERVATIONS DE L'ASSOCIATION PANGOLIN

Des publics qui subissent une méconnaissance globale de « l'écosystème numérique » d'aujourd'hui

Un usage excessif des écrans (télévision, smartphone, tablette, ordinateur...) entraînant des conséquences sur la santé (physique et mentale).

Une activité fortement consommatrice et non créative ou professionnelle des écrans, entraînant une forme de précarité culturelle liée à l'absence de découverte d'autres loisirs/hobby ou forme d'art (peinture, cinéma, musique...).

Des parents davantage éloignés de l'accès aux droits en ligne et du suivi de la scolarité des enfants, davantage dématérialisés.

De fait, la Mission locale confirme en mettant en exergue un « usage intensif des outils informatiques et numériques des jeunes, mais qui ont souvent une absence de pré-requis numériques pour de la recherche d'emploi en ligne ». Une observation corroborée par une étude d'Emmaüs Connect sur les jeunes en recherche d'emploi : « la vision stéréotypée de la jeune génération « internet » grève la nécessité de prendre en compte l'importance des compétences bureautiques et numériques réelles des jeunes et de les évaluer à l'aune de leur insertion ». Cette association indique par ailleurs que 75 % de leurs intervenants sociaux affirment réaliser les démarches administratives de l'utilisateur, alors que leur métier consiste initialement à les accompagner vers l'autonomie⁵².

De plus en plus de démarches administratives s'effectuent exclusivement en ligne

La dématérialisation des démarches affecte d'autant plus les publics en situation de précarité. D'abord car les besoins (recours aux droits, aux soins, constitution de dossier, connaissance des numéros d'identification...) peuvent être plus importants au regard des situations vécues. Ensuite car les publics en situation d'illectronisme souffrent d'un manque de compétence numérique et/ou de matériel

49 Source : Obs'Y Regards croisés « Modes de vie » - novembre 2021

50 Seul le CCAS de Varcès a explicitement mentionné que la fracture numérique n'était pas une de ses problématiques principales.

51 L'association PANGOLIN se consacre au développement des compétences numériques et au développement de la citoyenneté numérique des jeunes (8 à 18 ans), à la prévention sur les usages liés aux écrans, au renforcement des compétences des parents pour accompagner leurs enfants sur les écrans, ainsi qu'à la formation des professionnels accompagnant les familles

52 Source : Obs'Y Regards croisés « Modes de vie » - novembre 2021

48 Vieillessement d'une population expliquée par l'augmentation des effectifs d'habitants âgés de 65 ans et plus.

approprié, qui les rendent d'autant plus dépendants aux travailleurs sociaux ou permanences d'accueil des associations qui rencontrent des problématiques éthiques (ex : gérer ou non les mots de passe de la personne) et d'efficacité. L'aide apportée par les proches aidants notamment la famille est parfois déterminante pour les publics, une aide dont les plus isolés sont dépourvus.

«Les personnes les moins diplômées, jeunes, âgées, handicapées, en difficulté avec le français sont celles qui peinent le plus. Elles ont souvent plus de problèmes avec l'administration, et l'absence d'accueils physiques ne facilite pas le dialogue »⁵³.

L'analyse des besoins sociaux 2017 du CCAS d'Échirolles avait réalisé un focus autour « des conséquences de la dématérialisation des démarches sur l'accès aux droits pour les échirollois et échirolloises ». Parmi ses principales conclusions figurent le manque d'équipements des ménages pauvres, des personnes âgées, ainsi que des jeunes (ex : l'imprimante) ainsi que l'effet ciseau, observé par l'accélération de la dématérialisation des démarches : entre des publics à l'aise numériquement qui en bénéficient, et d'autres plus démunis dont l'exclusion s'en trouve renforcée. L'étude souligne enfin que les professionnels, pas toujours formés, sont régulièrement dépassés par les situations et la charge de travail qui leur incombe autour des questions numériques.

Les observations de cette ABS rejoignent celles mises en exergues par le suivi continu du Contrat de Ville métropolitain, qui comporte, au sein de sa démarche d'observation annuelle, des rencontres en focus group entre professionnels des quartiers politique de la ville. L'ensemble des quartiers témoignent de la prévalence de l'illectronisme parmi leurs publics, pas toujours corrélée à l'équipement et l'usage des outils numérique. De fait, la précarité numérique est également un enjeu fort, notamment devant le renforcement de la dématérialisation des démarches administratives et de recours aux droits, à l'image du plan 2021-2027 « 0 papier » de Pôle emploi. « Des habitants en situation d'illectronisme n'ont ni les outils, ni les codes, ni la capacité parfois à faire ces démarches en ligne ».

Témoignage

« On voit des mères de famille qui vont sur les sites de recettes de cuisine, de petites annonces, de vidéos en ligne, mais qui se trouvent en difficulté pour les démarches administratives en ligne ». - Maison des habitants des Essarts (QPV)

Le soutien renforcé à la présence de médiateurs numériques au sein des maisons des habitants (ex : Jacques Prévert dans le quartier du Village sud à Echirolles) est salué par les équipes

53 L'ancien Défenseur des droits Jacques Toubon, "La fracture numérique, une réalité inquiétante", Horizons Publics 2018



PARTIE 2 : 5 PRINCIPAUX EFFETS OBSERVÉS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS⁵⁴

Cette deuxième partie met l'accent sur les publics qui présentent des difficultés sociales générées ou renforcées par la période de crise sanitaire et sociale. Celle-ci a tout à la fois fait basculer certains publics dans des formes de précarité (les étudiants, les personnes présentant des signes de comorbidité...) et cristallisé des problématiques préexistantes de pauvreté.

Témoignage

Un concentré de conséquences au sein des quartiers populaires : « De notre côté les mères décrivent des formes de burn-out, de la dépression, d'avoir été enfermées avec les enfants pendant les confinements, de ne pas avoir pu partir en vacances... Notamment des familles nombreuses. Les mères sont parfois toutes seules avec les enfants. Un moral un peu en berne. On voit aussi une grosse insécurité alimentaire : les parents qui souhaitent de plus en plus participer au goûter des enfants. Sur l'école on voit aussi une augmentation du décrochage scolaire avec une forte demande d'aide aux devoirs. Il y a globalement un durcissement du rapport avec la police : on ressent une tension dans l'espace public : la présence des enfants crée des espaces accueillants pour tous, à la fois pour éloigner les dealers et aussi la police ». – Association Mme Ruetabaga

Cinq conséquences particulièrement impactantes de la crise sanitaire sur les habitants de Grenoble-Alpes-Métropole ont été mis en avant par la démarche d'enquête du diagnostic social, à travers soit les retours individuels des communes et associations, soit les discussions collectives de type "focus-group" :

- La dégradation de la santé mentale des personnes ;
- La diversification du public bénéficiaire de l'aide alimentaire et des accueils de jour ;
- La fracture numérique exacerbée pour les publics les plus isolés ;
- La montée des solitudes et de la phobie sociale ;
- L'augmentation des phénomènes de violence.

⁵⁴ Cette deuxième partie s'attache à rendre compte des constatations récentes des acteurs rencontrés, autour des conséquences de la crise sanitaire en cours. L'ordre de restitution des conséquences abordées a été décidé en fonction de l'accumulation des enseignements autour d'une même conséquence et de l'importance accordée par les personnes rencontrées et/ou la place dédiée au sein des études analysées (ex : temps passé sur une problématique lors d'un focus group)

DÉGRADATION DE LA SANTÉ MENTALE DES PERSONNES

L'anxiété générée lors de cette période de crise, notamment par l'alternance des mesures de restriction des déplacements et de la vie sociale, et la moindre prise en charge lors des épisodes de confinement, ont renforcé les pathologies des habitants qui présentaient déjà des problématiques (troubles psychiques, détresse mentale ou sociale). Cette période a également contribué à faire basculer des publics dans un état de mauvaise santé mentale, à l'image des parents et des aidants en burn-out.

Une dégradation qui touche l'ensemble des territoires de Grenoble-Alpes Métropole

Les problématiques de santé augmentent tendanciellement sur la période récente, avec une accélération dues à la crise sanitaire. D'après les professionnels, figurent ainsi en croissance rapide les problématiques : de qualité du sommeil, notamment des enfants et adolescents, de santé sexuelle (rapports sexuels tarifés, exposition aux MST...) et de consommations de produits psychoactifs (drogues, protoxyde d'azote, ...). La peur d'être exposé au virus, les confinements et les mesures de distanciation sociale, auraient ainsi favorisé les situations d'anxiété voire d'angoisse. Rappelons aussi qu'une partie des habitants vit au sein d'un logement suroccupé (5 %), où l'école à la maison était très compliquée, avec parfois un seul ordinateur partagé entre les membres du ménage, accentuant les inégalités scolaires et les sources de tension.

Plus largement, le confinement et la période de crise sanitaire en général, ont joué un rôle d'accélérateur des problématiques de santé mentale : « *Des hommes seuls, qui vrillent, des personnes âgées qui vieillissent et souffrent également de problème psy, le syndrome de Diogène qui se multiplie et on n'a pas de moyens d'action* » - CCAS de Seyssinet-Pariset. Parmi les problématiques en augmentation, le CCAS de Vizille mentionne une montée de l'alcoolisme, parmi les seniors notamment, ainsi que des addictions, principalement auprès des jeunes adultes. Devant cette montée des besoins, des communes rappellent la saturation de l'offre de santé mentale (La Tronche, Seyssinet-Pariset, Vizille) et donc la difficulté de couvrir les besoins sanitaires et sociaux.

D'après l'Analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS de Grenoble en 2020, le service social du CROUS pointe également ces problématiques parmi les populations étudiantes, dont les conditions de vie en résidence ou en logement inadapté au confinement ont eu des conséquences délétères

sur leur santé mentale. Le CCAS d'Eybens témoigne par ailleurs d'une augmentation des demandes pour de l'accompagnement à la scolarité (ex : CLAS⁵⁵), et des impacts de la crise sanitaire à plus ou moins long terme sur le plan éducatif (décrochage scolaire, climat anxieux à l'école). Il fait également mention de problématiques liées à la parentalité s'apparentant à des troubles du comportement : « *depuis quelque temps, les codes ont disparu, le savoir vivre-ensemble, etc. Il y a une perte de code des bonnes conduites, on a vu beaucoup de parents avec détachement de la fonction parentale. Toutes classes sociales confondues. Une forme de décompensation. Les instits semblent confirmer* ».

La forte inquiétude des professionnels des quartiers politique de la ville

Au sein des quartiers considérés « prioritaires », la dégradation de la santé mentale des habitants est ressortie fortement depuis le confinement et constitue une inquiétude majeure. Elle génère en outre des conflits de voisinage et des tensions dans l'espace public. « *Toute l'année 2021 a été traversée par cette question des tensions et des troubles psy. On a mis en place des permanences avec une psychologue*⁵⁶ ». L'éloignement des professionnels de santé dédiés est d'autant plus préoccupant que l'isolement des personnes a favorisé une montée des besoins de soin. Les professionnels s'inquiètent notamment des conséquences de cette crise sur la santé mentale des jeunes, un public dont le recours à l'offre est structurellement faible. « *Ce qui est nouveau cette année, c'est que les jeunes qui sont en difficulté sur ces plans-là n'ont plus 16-17 ans mais 11-12 ans* ». « *Ce sont des situations de plus en plus jeunes, avec un besoin psy ou sur de l'orthophonie détectée pas suffisamment à temps* »⁵⁷.

Une conséquence renforcée pour les publics en situation de grande exclusion

Le diagnostic santé métropolitain mené en 2020/2021 indique que les personnes les plus marginalisées, les publics sans-domicile-fixes notamment, présentent des situations de santé très fragilisées liées à l'abandon du corps, aux addictions, à l'exposition aux intempéries et aux maladies. Pour ces publics, la période de crise sanitaire s'est notamment traduite par une interruption des prises en charge et des accompagnements (ex : accueils de jour) mais aussi par une question éthique du « chez soi » particulièrement mise en avant par le sociologue Nicolas Duvoux pendant le premier confinement : quel sens génère la mise à distance de l'espace public pour les personnes en situation de rue ?

Parmi les publics concernés, les situations vécues par les « grands exclus », pour qui les professionnels rencontrés se sont portés témoins, cumulent grande précarité économique et problèmes de santé. En situation habituelle, l'entrée par le soin constitue ainsi une porte afin de répondre à un besoin d'écoute, de diagnostic, d'orientation pour de l'ouverture de droits. La dégradation des problématiques de santé mentale des publics (troubles psychiques, dépression, décompensation, syndrome post-traumatique...) serait notamment expliquée par un moindre recours aux soins et par l'isolement. Aussi, le non-recours aux soins, qu'il relève de la santé mentale, généraliste ou dentaire, alerte les associations qui constatent une augmentation du phénomène. Des personnes souffrant de maladies chroniques, parfois graves, ont vécu l'interruption de leur prise en charge, notamment en hôpital. « *Lors de la période covid, beaucoup de personnes ont arrêté de se soigner, par peur de choper le virus ou de se faire refouler à l'entrée* ». L'association EPISOL confirme également ces observations « *Nous observons un accroissement des problématiques de santé et d'isolement parmi nos bénéficiaires* ». Pour le public spécifique des migrants, le nonaccès aux soins s'explique aussi par des droits non ouverts : depuis une loi de 2021, l'aide médicale d'état (AME) est suspendue tant que la personne n'a pas apporté la preuve qu'elle est sans papier depuis au moins 3 mois. Ce nonaccès aux soins contribue d'autant à la dégradation des conditions de vie des plus précaires.

De plus, certains cabinets, professionnels de santé, affichent beaucoup de réticences à accueillir des personnes migrantes ou étrangères. Les refus de prise en charge du public bénéficiaire de l'AME notamment relèvent des discriminations. « *Je vois aussi un problème de formation des médecins, ce sont des techniciens de la santé et n'ont pas d'outil sur les précarités. Beaucoup de réticence pour accueillir des personnes migrantes, étrangères...* »⁵⁸

De même, les associations spécialisées insistent sur le besoin de sensibilisation spécifique des acteurs de proximité qui reçoivent du public (social, santé, police...). Ainsi l'Amicale du Nid indique que le public concerné par la prostitution reste peu connu et compris. De même, la connaissance des problématiques vécues par les personnes LGBTQIA+ en matière de discrimination notamment, reste très partiel au sein des institutions, favorisant le non-recours aux dispositifs et de la défiance.

Enfin, la dégradation des conditions d'existence des publics aggrave le non-recours au soin, car la santé est moins prioritaire dans les stratégies de survie des publics pour qui l'attention du quotidien porte d'abord sur la satisfaction des besoins alimentaires, de vêture et de logement. Dans ce contexte, les associations expriment leur incompréhension et leur inquiétude devant l'éventuelle fermeture de l'accueil santé du CHU, qui est pourtant saturé.

Ce besoin généralisé sur l'ensemble de l'agglomération, fait également écho au besoin de formation et d'allers-vers exprimé par les institutions et les associations sur les questions de santé et de santé psychique. De fait, le déficit de médecins généralistes et de spécialistes se traduit par du non-recours et des stratégies très couteuses en temps comme le recours

aux urgences, à SOS médecins... « *Un de nos problème systématiques est la démographie médicale : il n'y a pas assez de médecin, les zones rurales sont désertées, c'est compliqué à l'échelle des QPV également* »⁵⁹. Les Centres médicaux psychologiques (CMP) sont débordés, de même que dans certains quartiers ou communes pour l'offre de spécialistes comme les gynécologues, les pédiatres et les orthophonistes. Cette situation compromet la couverture des besoins de santé des populations. Devant la saturation des structures, un important besoin de renfort pour de l'accompagnement psychologique est ainsi mentionné, notamment pour réaliser des diagnostics auprès des enfants, des demandeurs d'asile...

LE BESOIN DE RENFORCER LES VISITES À DOMICILE PAR LES CCAS :

Les CCAS d'Eybens, de Noyarey, de Gières, de Varcès et de Champ-sur-Drac mentionnent par ailleurs des besoins de visites à domicile qui s'accroissent (situations d'isolement, personnes âgées avec pertes cognitives entraînant des ruptures de droit...). Ces besoins sont parfois expliqués par un recul physique des institutions (Département, CAF), ou plus structurellement par des situations géographiques moins favorables (Champ-sur-Drac, Vizille, Varcès). A ce titre, la nouvelle Maison France Service qui s'est établie à Vizille en juin 2022 était très attendue par les Vizillois mais aussi par les communes environnantes. « Sur les questions de mobilité nous avons un vrai sujet car la commune est éloignée de l'agglomération. Les familles et les personnes seules vivent dans une commune avec peu de service, il n'y a pas de centre social et le SLS est à Vizille... On a du mal à mobiliser des acteurs pour des permanences. » - CCAS de Champ-sur-Drac.

Le besoin d'équipes mobiles et de renforcement des démarches d'aller-vers a également été détaillé par les associations rencontrées. Elles décrivent des situations où les personnes ne sont pas diagnostiquées, parfois sans suivi médical. « *Ce serait intéressant qu'on soit formés sur le sujet de l'inceste également. Car la violence s'exprime de plus en plus, des paroles se libèrent et nous ne sommes pas assez formés pour l'accueillir* »⁶⁰. Les associations s'inquiètent également des problématiques croissantes d'accès aux urgences hospitalières, avec des nuits d'hospitalisation en cas de violences vécues ou de tentatives de suicide qui sont parfois difficiles à obtenir.

55 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

56 Maison des habitants, Échirolles

57 Focus group des Îles-de-Mars - Olympiade, 2022

58 Le Pop's : service santé de l'Oiseau Bleu, travaille sur l'accès à la santé des personnes en situation de précarité

59 Focusgroup des associations autour des « publics vulnérables »

60 Focusgroup des associations autour des violences faites aux femmes

DIVERSIFICATION DU PUBLIC BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET DES ACCUEILS DE JOUR

C'est l'une des principales observations de recours à l'offre remontées par les associations. Celles qui organisent des distributions alimentaires et des accueils de jour ont souligné des évolutions importantes dans les profils de publics accueillis : davantage de familles avec enfants mais aussi des jeunes, en couples ou isolés. Cette augmentation généralisée a également été très médiatisée à l'échelle nationale.

Un besoin d'aide primaire qui s'est étendu

Depuis la crise sanitaire débutée en 2019, les associations voient arriver de plus en plus de familles, des couples et des femmes avec enfants, ainsi que des jeunes couples sans enfant. Parmi les familles avec enfant(s), environ un tiers sont locataires de leur logement. D'autres logent au sein d'un hébergement d'urgence et se rendent à l'accueil de jour pour de l'aide alimentaire, d'autres encore pour un accompagnement social car les structures d'hébergement sont sous-dotées. Parmi les jeunes couples, certains vivent une rupture.

Témoignage

« Nous sommes sollicités par de nombreuses familles pour le colis alimentaire. Les familles n'étaient pas notre public habituel avant la crise sanitaire, mais le nombre de familles accueillies n'a cessé de croître depuis le début de la crise sanitaire » - Association « accueil SDF ».

Le Secours catholique témoigne également d'une augmentation de l'effectif des familles avec enfants parmi les publics depuis la crise sanitaire, dont une partie qui connaissent des situations de logements très précaires.

Parmi les nouveaux publics émergents qui bénéficient des accueils de jour et des distributions alimentaires depuis 2020 : des personnes en « rupture de parcours » qui ne fréquentaient pas de services sociaux auparavant mais qui ont subi des pertes de ressources financières au cours de la période récente. C'est particulièrement le cas des personnes âgées, dont une partie subissent des effets de seuil qui ne leur permet pas de bénéficier du minimum vieillesse (ex : retraite proche de 1 000 € par mois). Les associations avaient imaginé que les saisonniers constitueraient également un nouveau public, compte tenu de l'interruption des activités liés aux confinements mais cette crainte ne s'est que partiellement confirmée. La question de la pérennité

du besoin d'aide alimentaire et d'accueils de jour pour ces nouveaux publics bénéficiaires subsiste dans les réflexions des associations. Elles s'inquiètent d'une persistance des besoins dans le temps pour les jeunes, les familles avec enfants, et les personnes âgées.

En outre, au sein des quartiers qui relèvent de la politique de la ville, les points de distribution alimentaire se sont développés, avec des files d'attente importantes. De nouvelles demandes de solidarité s'expriment, comme la recherche d'un coiffeur ou de produits cosmétiques gratuits⁶¹.

Les participants rencontrés dans le cadre de l'étude insistent sur les besoins d'aide alimentaire. Ainsi, à l'augmentation de la pression alimentaire s'ajouterait parfois une augmentation de la durée de perception de l'aide en question (la Tronche). Le constat de nouveaux publics demandeurs d'une aide alimentaire, qui n'étaient pas usagers des services sociaux auparavant, rejoint celui observé à l'échelle nationale d'un basculement de certains habitants dans la pauvreté. Ainsi l'association EPISOL témoigne que depuis la crise sanitaire, ses publics vivent des situations davantage précarisées, avec de nombreux foyers qui ont vu leurs revenus diminuer sur la période récente. Elle accueille par ailleurs plus d'étudiants et de personnes migrantes sans ressource qui font leurs courses à l'épicerie solidaire en complément des distributions alimentaires. Le CCAS de Meylan se questionne par ailleurs pour améliorer la qualité des repas portés ou distribués dans les colis. De fait, les associations qui témoignent d'une augmentation de la fréquentation des familles intéressées ou dépendantes des colis de nourriture s'efforcent d'en adapter les contenus pour mieux correspondre à leurs besoins (lait, huile, pâtes et riz, légumes et fruits frais, etc.).

Un besoin de coordination des points de distribution alimentaire est exprimé

Pour répondre au besoin alimentaire des publics émergents comme celui des étudiants, la Banque alimentaire d'Isère, le CROUS et l'association étudiante InterAsso Grenoble Alpes ont créé en janvier 2020 l'épicerie sociale et solidaire Agoraa. Elle vise à permettre aux étudiants les plus précaires d'accéder à une diversité de produits alimentaires (Interasso, 2020)⁶².

L'élan solidaire qui a marqué la période de crise sanitaire a généré des initiatives citoyennes, souvent portées par des personnes jusque-là peu engagées au sein de structures de solidarités. Cette spontanéité a modifié la cartographie des points de distribution alimentaires et des maraudes dédiées. Les acteurs rencontrés ont pu décrire des

situations de concurrence qui pose la question de la structuration et la coordination de l'offre associative. Après la coordination des accueils de jours, vers une coordination de la distribution alimentaire ?

Depuis 2014 une coordination des accueils de jours est ainsi en place sur l'aire grenobloise et ses effets sont salués par les associations présentes. Par ailleurs, les publics passent d'un accueil à l'autre au cours de la journée, en fonction des horaires d'ouverture et des services proposés. L'interconnaissance est ainsi favorisée et les dispositifs sont jugés très complémentaires.

Pour autant, le besoin d'une coordination plus générale s'exprime autour de l'aide alimentaire notamment. La crise sanitaire a généré de nombreuses initiatives, souvent de petite taille, en local, qui parfois se percutent. « *Tout le monde s'est agité et c'est très bien. Mais qu'est-ce que ça devient demain ? Quelle place pour ses initiatives dans le tissu ? Il y a un besoin de coordination qui n'existe pas aujourd'hui*⁶³ ». Faut-il envisager une structure plus ensemblière ? Le risque relevé par les participants est la potentielle trop forte centralisation comme le montre l'exemple lyonnais.

Enfin, un autre besoin de coordination a été mentionné par les communes : la récurrence d'épisodes caniculaires et de grands froids mériterait des formes de coordination et d'échange à l'échelle intercommunale (échange de pratiques, harmonisation, mutualisation, etc.).

L'inquiétude des professionnels face aux besoins d'hébergement et de logement

L'Accueil demandeurs d'asile (ADA) indique que fin 2020, seuls 51% des demandeurs d'asile éligibles aux conditions matérielles d'accueil étaient hébergés, un chiffre stable depuis 2018. « Le confinement a souligné que « pour rester chez soi, il faut un chez soi ». Conséquence directe des mesures de protection face au virus, les inégalités de bien-être entre personnes à la rue ou sans domicile fixe et les ménages ordinaires se sont creusées. De plus, l'association rejoint les propos du Samu social Vinci et fait état de besoins supplémentaires en termes de capacités d'hébergement et d'aide d'urgence du fait de l'interruption des versements de l'allocation en cours de procédure.

Plus largement, les associations et les institutions alertent sur la pénurie de logements d'urgence et sur la grande difficulté à obtenir des solutions d'hébergement malgré les appels au 115. D'autres expriment une inquiétude autour des programmes de constructions neufs prévus, dont certains concernent des quartiers actuellement excéntrés : « Avec en plus du PLAI dans les logements sociaux attribués, car particulièrement pauvres »⁶⁴. En effet, le développement de logements PLAI dans le diffus, avec une faible desserte en transports en commun, peut par ailleurs contribuer à des situations d'isolement.

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE GRENOBLE - 2020 :

« Très médiatisée, la question de l'alimentation s'est posée avec plus d'intensité dans la mesure où de nombreuses solutions de « fortune » (récupération d'inventaires alimentaires, revenus issus de la manche, distributions associatives) ont été supprimées. Les distributions alimentaires organisées par le CCAS en relais ou complément des associations fermées durant le premier confinement ont bénéficié à 300 ménages chaque semaine. Il s'agit à ce titre d'une conséquence positive de la crise à souligner : la très forte mise en visibilité de la précarité alimentaire a accentué la solidarité des acteurs privés et explique la quantité importante de dons de nourriture reçus.

Second besoin fondamental, l'accès à l'eau et à des sanitaires, qui n'est pas toujours aisé pour les personnes vivant à la rue ou en abri de fortune, a été entravé par le confinement. À partir du mois de mars, les douches municipales de Grenoble ont accueilli en moyenne une trentaine de personnes chaque jour, pour répondre à des besoins aigus en matière d'hygiène. Des pics de fréquentation ont été observés durant l'été à l'occasion des fortes chaleurs et à la suite de trois jours de fermeture consécutifs en raison des jours fériés du printemps. Réponse à l'urgence dans un premier temps, la gratuité d'accès aux douches municipales a été pérennisée durant l'été 2020 afin de compléter l'offre associative de Point d'eau et de faciliter l'accès à des lieux d'hygiène et de lien social pour les personnes précaires ».

Sur la période récente, les demandes d'aides exceptionnelles auprès des communes concernent avant tout les besoins alimentaires et les retards de droits/paiements ; puis, dans une moindre mesure, les problématiques de santé, d'énergie et de violences interpersonnelles.

61 Focusgroup des professionnels 2022, quartier d'Essarts-Surieux Echirolles

62 « Let's Food, 2021. Territoires résilients - Pour un système alimentaire durable et équitable - Grenoble. »

63 Association Point d'eau

64 CCAS d'Eybens

FRACTURE NUMÉRIQUE EXACÉRBERÉE POUR LES PUBLICS EN DIFFICULTÉ ADMINISTRATIVE

Les conséquences de l'intensification du recours au numérique durant le confinement ont creusé l'écart entre les habitants à l'aise numérique et ceux qui étaient déjà en difficulté, ou qui présentaient des situations d'illectronisme⁶⁵. Comme en témoigne l'analyse des besoins sociaux de Grenoble 2020 « le confinement a mis en exergue les difficultés d'accès préexistantes en raison de la dématérialisation de certains services publics ou prestations. Pour les publics n'ayant pas accès ou ne maîtrisant pas les outils numériques, l'impossibilité d'échanger physiquement, de se faire accompagner pour compléter des formulaires ou encore l'allongement des délais de rendez-vous a généré des difficultés dans la continuité ou le recours aux droits ».

Des conséquences sur les parcours d'insertion et de scolarité des jeunes

La Mission locale du sud-Isère témoigne de difficultés accrues pour accompagner ses publics pour de l'accès aux droits du fait notamment de la fermeture prolongée des guichets de la CAF. Non seulement une grande partie des jeunes accompagnés présentent des lacunes dans l'usage des outils numériques, mais les professionnels ne sont pas nécessairement tous formés pour cet accompagnement, ni ne disposent de temps suffisant pour le mener à bien.

Les jeunes et les parents se sont montrés inquiets concernant l'apprentissage à distance. Entre la capacité des jeunes à s'investir et celle des parents à les accompagner et les freins matériels, le risque de renforcement des difficultés scolaires préexistantes et d'une démobilité des jeunes était réel. Des éducateurs spécialisés ont été contactés par des « jeunes démunis » face à « l'angoisse des examens approchant, la difficulté de travailler à la maison faute d'espace, de bruit, de matériel (combien de jeunes n'ont pas accès à un ordinateur et ont dû travailler sur leur téléphone) ? Combien recopient à la main les documents envoyés par les profs pour renvoyer leurs réponses en photo ? Combien sont-ils à devoir gérer à la maison les interactions de toute la famille avec l'extérieur, les devoirs des petits frères et sœurs, les colis alimentaires... ? » (Éducateur Codase à la Villeneuve).

L'association Pangolin témoigne par ailleurs d'une sollicitation en forte hausse depuis deux ans. Les parents étaient inquiets devant l'augmentation de la consommation d'écran par leurs enfants lors des épisodes de restriction de vie sociale. L'association a mis en évidence les conséquences de la crise sanitaire liées au numérique pour les publics les plus fragiles. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une cristallisation d'une problématique existante :

- Le manque de matériel numérique à domicile pour les démarches en ligne, l'accès aux droits, ou le suivi scolaire des jeunes compliqué ;
- Le manque global de compétence informatique, toutes catégories sociales confondues ;
- L'explosion des usages excessifs des écrans chez les jeunes comme chez les adultes ;
- La détresse sociale et mentale de certains jeunes, appel à l'aide sur les réseaux sociaux, déprime, etc.

Certains éducateurs spécialisés ont opté pour la création d'un compte instagram pour continuer à communiquer avec les jeunes pendant et après le confinement (ex : Grenoble, Pont-de-Claix). « Snapchat a été un moyen d'échanges privilégiés avec certains jeunes (...). A la suite du confinement, cette plateforme a permis à une douzaine de jeunes de prendre contact avec l'équipe.⁶⁶ »

Des conséquences accrues pour les publics déjà vulnérables socialement

L'illectronisme se manifeste à la fois par un manque de compétences numériques (connaissance des outils, l'aisance...) et par des moyens d'accès limités, comme ne pas disposer d'une adresse mèl ou d'une imprimante chez soi. Les publics les plus âgés peuvent être en situation de vulnérabilité, en cumulant parfois un effet générationnel et de pouvoir d'achat (équipement...).

Témoignage

Témoignage de l'Amical du Nid⁶⁷: *Pour l'association, la dématérialisation des dossiers de demandes de subvention n'a pas été facilitante, chaque organisme ayant généré sa propre plateforme avec des aléas de fonctionnement pour chacune : le défi d'insérer des pièces jointes, la non-sauvegarde automatisée du dossier, des nouveaux items demandés, l'impossibilité de copier-coller, des mots de passe à régénérer... Obtenir un numéro de téléphone d'une institution relevait d'un*

défi pour joindre un interlocuteur. Les compétences numériques nécessitent de comprendre la langue, de savoir sur quelle touche appuyer pour avoir le service demandé, patienter...

LE RECOURS AU DROIT AU SEIN DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Globalement, les quartiers bénéficient de nombreuses structures d'accompagnement à l'accès aux droits particulièrement accessibles, notamment par le biais des Maisons des Habitants, qui constituent un pilier pour les habitants. Les besoins d'accès aux droits restent prépondérants pour les habitants. La problématique montante de non-recours aux droits inquiète les professionnels des quartiers par son accélération, accentuée par la crise sanitaire de 2020-2021, et par la diversité des publics qu'elle concerne. Aux ménages avec enfants sous-équipés pour le numérique s'ajoute le public des seniors, parfois isolés, qui manquent de compétences numériques, les personnes qui ne maîtrisent pas la langue française, les jeunes éloignés des dispositifs et qui rencontrent des difficultés, les personnes aux situations administratives complexes... Une diversité de publics et donc de besoins d'accompagnement, que les travailleurs sociaux peinent à soutenir devant la dématérialisation croissante des dispositifs. « Il y a deux problématiques : la dématérialisation – au lieu de leur maintenir l'autonomie, on les rend dépendants d'un service public car ils sont obligés d'être accompagnés dans leur accès aux droits – et la lisibilité des services de proximité, comme les MDH⁶⁸. »

65 État d'une personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation et à la création des ressources numériques. Larousse

66 Éducateur spécialisé, Saint-Martin d'Hères

67 Pour rappel, l'association conduit des actions en direction des personnes en situation de prostitution afin de défendre leurs droits, et de les accompagner socialement.

68 Focus group des professionnels 2022, Teisseire – Abbaye – Jouhaux – Châtelet

MONTÉE DES SOLITUDES ET DE LA PHOBIE SOCIALE

Parmi les conséquences de la crise sanitaire, l'augmentation des situations d'isolement a ceci d'inquiétant qu'elle touche des publics très hétérogènes, des centres urbains denses aux communes périphériques, des personnes âgées aux jeunes, des personnes aux conditions de vie et de revenus diverses... L'interruption de la vie sociale et la perte de lien social généralisée qui en découlent ont entraîné des conséquences différenciées : elles sont notamment aggravées pour les personnes qui présentaient déjà des situations de solitude, particulièrement dépendantes socialement des activités organisées par les associations, les communes.

Les communes et les associations témoignent d'une mobilisation des personnes qui reste compliquée. La participation aux ateliers, à la vie associative, aux animations de quartier, ne serait pas entièrement revenue à son niveau d'avant crise. De fait, le pass sanitaire a généré une séparation prolongée entre les habitants, particulièrement visible au sein des activités jeunesse et des clubs sportifs, les mineurs étant dépendants des décisions de leurs parents concernant la vaccination. Les jeunes ont aussi souffert d'une interruption prolongée des activités nocturnes, de la fermeture des bars à l'impossibilité de sortir le soir lors des épisodes de couvre-feu. Au-delà, il faut aussi prendre en compte le stigmate vécu d'être tantôt soupçonné d'insouciance et d'augmenter les risques de propagation du virus et tantôt d'être parmi les victimes les plus impactées de ces restrictions de vie sociale. « Certains jeunes étaient partagés entre le besoin de voir leurs amis et l'inquiétude de ramener le virus à la maison »⁶⁹. La reprise des activités est perçue comme possible parmi ce public « au déconfinement, on a constaté une perte de motivation et d'énergie. Les jeunes sont déphasés et fatigués »⁷⁰. A ces difficultés s'ajoute celle du renouvellement générationnel des associations, un sujet d'inquiétude depuis plusieurs années. Aux formes d'engagement traditionnelles, avec des bénévoles vieillissants, se substituent des groupements et des initiatives plus spontanées, réactives, mais aussi plus éphémères et fragiles. De fait, les associations de solidarité expriment des difficultés supplémentaires pour recruter des bénévoles motivés, afin de maintenir les activités comme les tâches administratives, l'interprétariat, l'animation sociale...

Plus inquiétant, les situations d'isolement se seraient renforcées. Les associations comme le Secours Catholique insistent sur les conséquences des solitudes sur la santé mentale et sur le capital social, un atout pour les démarches d'insertion et sur le bien-être au sens large, notamment le vivre-ensemble dans les quartiers, les communes. « Au Pont-de-Claix, Domène, Saint-Egrève, Vif, ... L'isolement lié à la crise du covid19 a des conséquences sur la santé mentale des personnes »⁷¹.

De fait, les publics qui présentaient déjà des difficultés sociales auraient vu leur situation empirer. Ainsi, l'Accueil Demandeurs d'Asile⁷² insiste sur l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile démunis. « Les mesures générales de confinement et d'arrêt de nombreuses activités lors du premier confinement ont aggravé la situation spécifique des demandeurs d'asile, en ce qu'elle les a privés d'accès à des droits essentiels. Pour avoir accès à l'hébergement dédié, il fallait pouvoir avoir déposé sa demande d'asile. Or, l'enregistrement des demandes en préfecture a été interrompu. Le nombre de personnes totalement démunies a donc augmenté, alors qu'il s'agit de personnes déjà fragilisées par les souffrances endurées dans leur pays puis au cours de parcours migratoires d'une extrême violence ». De même, le service Pop's de l'association l'Oiseau bleu observe une augmentation du repli et de l'isolement depuis la crise sanitaire et les mesures de protection.

Aussi, l'association Esagami, en direction des personnes en situation de handicap, décrit des situations où les personnes pouvaient être en difficulté pour comprendre les consignes sanitaires. Plus largement, en raison des mesures sanitaires ces publics ont vécu des moments de solitude très compliqués, entre la vie au sein d'une institution sans visite des proches, l'isolement renforcé par l'éloignement des professionnels médico-sociaux, ou encore la difficile prise en charge de santé pour ces populations qui nécessitent un accompagnement physique.

Témoignage

« Toutes les difficultés d'ordre social en général des personnes en situation de handicap, comme l'isolement, la santé mentale, l'accès aux droits ont été exacerbés par la crise sanitaire. Les esprits ont été marqués par cette période »⁷³.

Parmi les dégradations de la santé mentale, la montée de la phobie sociale favorise la désaffiliation. Les équipes de prévention spécialisée ont observé lors de la rentrée de septembre 2020 des difficultés rencontrées par les jeunes pour se remettre dans le rythme scolaire. Pour certains, cette difficulté irait de pair avec un usage excessif des jeux vidéo notamment en ligne (perte de notion du temps, coucher tardif, incapacité à se concentrer, intolérance, frustration).

Par définition, ces situations de solitude sont difficiles à identifier. Ce besoin de repérage des publics est particulièrement souligné par certains CCAS des communes, qui mentionnent par ailleurs un déficit de visibilité de leur structure auprès des habitants (Varces, Gières, Seyssinet-Pariset), et/ou la difficulté de réaliser des actions d'aller-vers en l'absence de travailleurs sociaux. Certaines problématiques vécues par les habitants seraient ainsi invisibles aux yeux des professionnels, ou sous évaluées.

L'absence de travailleurs sociaux au sein des CCAS est ainsi particulièrement regrettée et mentionnée par certaines communes (Varces, Gières, la Tronche, Noyarey, Eybens). En effet, face à cette carence de l'offre s'observerait une croissance de plusieurs problématiques : la montée des solitudes, particulièrement liées au vieillissement des publics seniors (y compris dans l'habitat individuel), et le non-recours aux droits et aux soins. A la Tronche par exemple, le CCAS explique qu'en l'absence de travailleur social, l'aide sociale et alimentaire passe par les services sociaux du Département, du Crous ou encore de l'hôpital. Le CCAS de Noyarey mentionne également la maison de l'emploi, pour aider au repérage des personnes isolées.

Certaines associations ont également fait remonter le besoin de renforcer le repérage et la rencontre des publics. Ainsi l'Amicale du nid détaille que « la prostitution visible qui n'est qu'environ 30% du phénomène prostitutionnel, s'est davantage réduite depuis la pandémie. La prostitution dite « indoor » est devenue massive. Pour le public victime, ce sont des situations dans des apparts, dans les foyers d'hébergement, avec une violence augmentée dans les lieux d'hébergement, les camps, etc. Il est encore plus nécessaire de faire évoluer l'aller-vers numérique et que chacun des partenaires associatifs institutionnels identifie, repère, informe le public en difficulté. La prostitution des mineures est à prendre en compte urgemment ».

Plus largement, les associations mentionnent une augmentation des signalements et des situations à risques, avec pour les jeunes un accroissement des inégalités scolaires, du décrochage, pour les familles et les personnes âgées un éloignement de l'accès aux droits ou encore du renoncement aux soins. Ainsi les publics soutenus par le Caméléon⁷⁴ souffrent pour beaucoup de la difficulté d'accéder à un interprète pour comprendre et se faire comprendre dans l'ensemble de leurs démarches (auprès de l'administration, des institutions scolaires, des professionnels de santé, etc.).

Témoignage

« Il nous manque des moyens d'animation sociale. Le nombre de sollicitations a augmenté de façon mesurée. Cependant le type de demande a évolué : rencontres, temps conviviaux... Sur l'épicerie mobile, on observe une évolution des comportements depuis l'arrêt des confinements : les clients achètent peu mais continuent à fréquenter l'épicerie mobile comme lieu de socialisation. Par ailleurs on observe une augmentation forte de publics demandeurs d'asile et souhaitant faire du bénévolat à EPISOL pour étayer leur dossier de demandes d'asile mais aussi pour appartenir à un collectif et sortir de l'isolement » - association EPISOL.

L'ABS DE GRENOBLE : LES ÉPISODES DE CONFINEMENT ONT PAR AILLEURS GÉNÉRÉ UN ÉLAN SOLIDAIRE SPONTANÉ, CITOYEN, PARFOIS INTERGÉNÉRATIONNEL

La crise sanitaire a placé sur le devant de la scène l'existence de situations d'isolement et l'importance des effets de la solidarité interpersonnelle. Cette prise de conscience collective a donné lieu à de nombreuses initiatives citoyennes, parfois autonomes, parfois accompagnées par les associations ou les pouvoirs publics. Dons de denrées alimentaires, fabrique de masques, services rendus au voisinage (notamment intergénérationnelle), la crise sanitaire et le coup de projecteur qu'elle a jeté sur les situations de grande précarité a amplifié et rajeuni la mobilisation citoyenne. La moitié des personnes s'étant portées volontaires sur la plateforme Voisins Voisines de la Ville de Grenoble durant le premier confinement étaient en effet âgées de moins de 45 ans.

69 Educateur spécialisé, quartier Hoche

70 Travailleur social, Vizille

71 Secours Catholique

72 Association tournée vers les demandeurs d'asile : <https://www.ada-grenoble.org/nous-connaître/>

73 Association Esagami

74 Structure de soutien et d'accompagnement psychologique des personnes exilées : <https://asso-le-cameleon.org/>

AUGMENTATION DES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE

Qu'elle soit d'ordre physique, verbal ou psychologique, la violence interpersonnelle a été favorisée par la période de crise sanitaire. D'abord par la dégradation générale du bien-être et des conditions de vie générée par les mesures de lutte contre la propagation du virus. Ensuite par le climat anxieux de la période, entre incertitude et angoisse collective. De fait, les collectivités locales et les associations ont pu témoigner d'une augmentation des phénomènes de violences, concentrées sur les populations déjà exposées (les femmes d'un couple hétérosexuel, les enfants, les personnes en situation de précarités...).

Ainsi, le Département de l'Isère enregistre une augmentation des informations préoccupantes (IP) depuis 2 ans. Les enfants victimes ou co-victimes de violences, particulièrement lors des périodes de confinement, étaient de fait plus éloignés du regard des professionnels de l'éducation et de l'animation. « Les enfants sont de plus en plus exposés à des climats de violence au sein de la famille : leur nombre a doublé entre 2017 et 2020 »⁷⁵.

Depuis deux ans, les communes mentionnent une augmentation des phénomènes de violences conjugales ou intra-familiales (ex : ados / parents, couples âgés), particulièrement lors du confinement. « Je remarque une grosse augmentation du nombre d'informations préoccupantes ASE, en lien direct avec les conséquences de la crise sanitaire »⁷⁶. De fait, le collectif Solidarité femmes Milena⁷⁷ a enregistré une augmentation des signalements : « Nous avons reçu 5100 appels téléphoniques (en 2020) pour des situations de femmes victimes de violence avec une forte augmentation des appels des proches de la victime : de 126 en 2018 à 239 en 2019 à 468 en 2020 »⁷⁸. L'association considère que les campagnes de médiatisation et d'information grand public contribuent par ailleurs à une prise de conscience de la nécessité d'agir pour aider ces femmes.

Globalement, les associations relient l'augmentation des phénomènes de violences à la période du confinement. L'Oiseau bleu, qui accompagne des personnes sans domicile fixe, témoigne d'une prévalence de la violence interpersonnelle sur site qui est en 2021 le reflet de l'avant-crise sanitaire, et insiste sur l'augmentation des violences intrafamiliales pendant la crise. Les équipes de prévention spécialisée mettent en avant les sollicitations des collèges, autour de l'utilisation des réseaux sociaux par les élèves, qui génère des tensions et des bagarres. Des phénomènes de harcèlement qui peuvent être

plus difficiles à repérer et dont les actions de veille, comme celle mise en place par les promeneurs du net, constituent un vrai levier pour les professionnels.

L'ultra proximité intrafamiliale générée par les confinements a pu parfois entraîner une difficulté à se confiner et une tendance à la transgression, souvent en cas de problématiques sociales au sein du foyer. Les équipes de l'Apase sur le secteur Ouest d'Échirolles décrivent ainsi les tensions et conflits entre membres d'une même famille, lors du premier confinement.

Parmi les problématiques davantage vécues par les femmes, les phénomènes de prostitution se seraient élargis. Il apparaît qu'en raison des confinements, les réseaux de prostitution ont fait preuve d'adaptation en investissant davantage les voies numériques. Cette pratique dématérialisée complique d'autant l'action des professionnels médico-sociaux. Une augmentation des appels des services médicaux est également constatée, « liée très sûrement à une mobilisation de plus en plus forte des professionnels qui sont parfois en première ligne dans le suivi des femmes ; ils questionnent et sont demandeurs d'informations et d'orientation pour les femmes qui viennent les consulter »⁷⁹. Pour autant, les professionnels tentent de s'adapter à l'évolution numérique. Ils décrivent des solutions nouvelles, développées lors du contexte des confinements :

Témoignage

« Sur les questions des violences conjugales, on est notamment passé par WhatsApp, qui permettait de débloquer des situations en échangeant directement avec la personne qui pouvait être réfugiée dans les toilettes par exemple. Les professionnels se sont adaptés au contexte et sont allés plus vite »⁸⁰. - CCAS Eybens

Les publics qui présentent des difficultés sociales accompagnés par les associations sont également particulièrement exposés aux épisodes de violences, qu'elles soient conjugales, ou liées à des agressions dans l'espace public notamment. Les associations décrivent une prévalence forte des violences vécues par les femmes en particulier, dont une partie a pris le réflexe d'en parler avec les éducateurs spécialisés, malgré un tabou encore très présent. Le travail et la montée en puissance de « femmes SDF » est salué. Sur la période récente, les participants attestent d'une augmentation du nombre de femmes avec enfant(s) parmi leurs publics, dont des femmes en exil qui cumulent les situations de violence, notamment sexuelles (ex : traite contre logement). Des plaintes sont déposées mais

toutes n'aboutissent pas. Des partenariats avec la police se forment pour sensibiliser à l'accueil des personnes victimes de violence. Par ailleurs certaines personnes en situation de rue se sont faites contrôlées tous les jours pendant le confinement.

Les publics en situation de migration ont pu bénéficier de la réouverture de Centre d'accueil pour l'évaluation sociale (CAES) par la commune de Grenoble. Les migrants rencontrent une augmentation des phénomènes de violence au sein des parcours migratoire, et présentent donc un état de santé plus dégradé. L'ABS de Grenoble a mis en évidence la parole des professionnels qui soulignent l'arrivée sur le territoire grenoblois de femmes enceintes ou avec enfants et issues de l'immigration. Ces dernières rencontrent elles aussi des problématiques renforcées de violences (conjugales, prostitution...).

75 Département de l'Isère

76 CCAS de Seyssinet-Pariset

77 En direction des femmes victimes de violence : <https://sfm.fondation-boissel.fr/>

78 Association pour la promotion de l'action socio-éducative <http://www.apase38.fr/>

79 Association Althéa

80 CCAS de Eybens

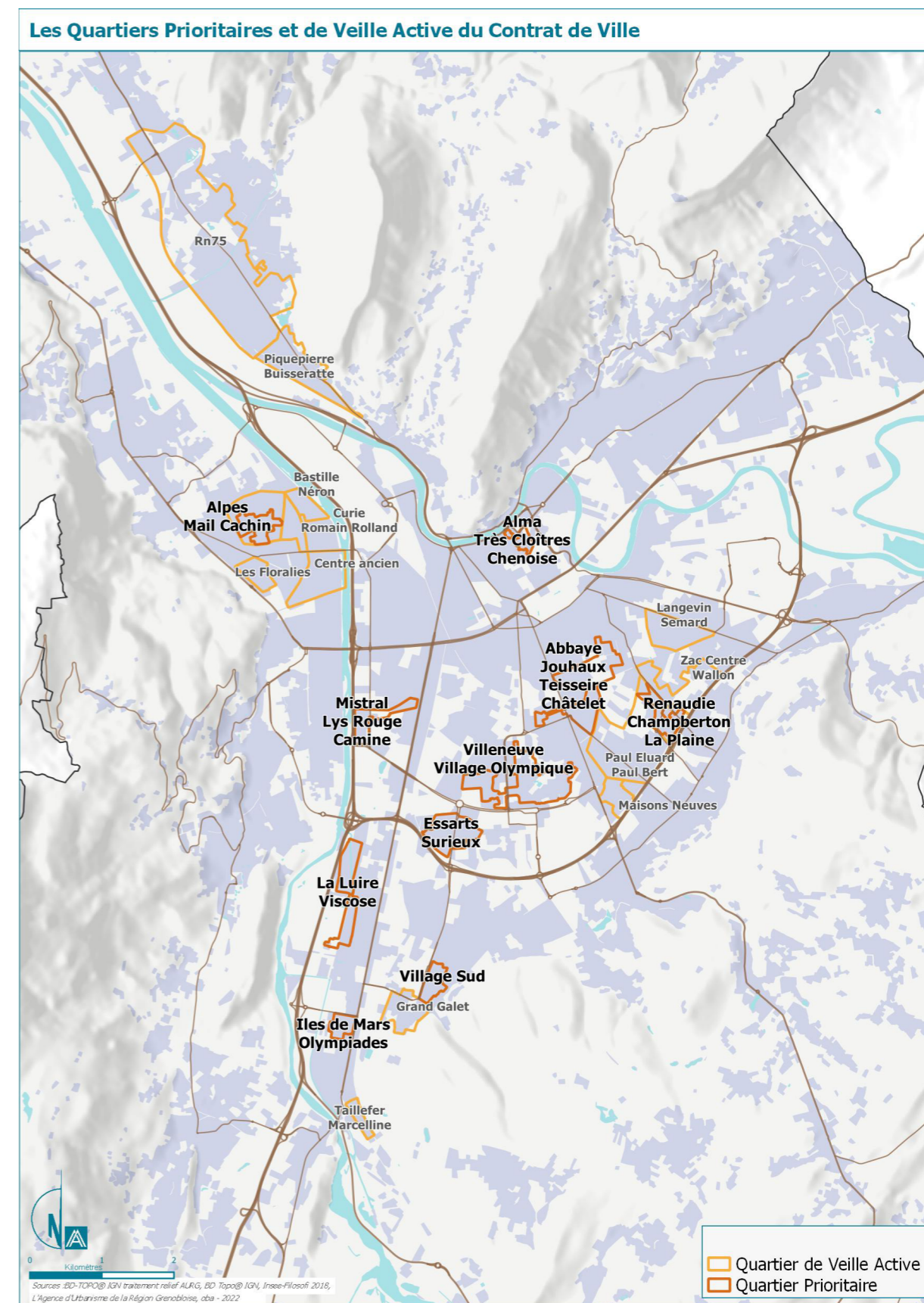
CONCLUSION ET ANNEXES

Ce premier diagnostic social intercommunal vient contribuer à la construction progressive d'une vision de l'état social du territoire. Les éléments apportés peuvent aider à la structuration et à l'orientation des politiques publiques de Grenoble-Alpes-Métropole. Il montre que la population de la Métropole n'est pas uniformément répartie quant aux situations socioéconomiques des personnes. Des enjeux apparaissent fortement comme ceux du vieillissement, de l'accès à l'emploi, au logement, à une alimentation saine...

Grenoble-Alpes-Métropole mène une politique en direction des populations fragiles, tant au travers de dispositifs dédiés (contrat de ville, plan local pour l'insertion et l'emploi, logement d'abord, plan pauvreté...) que par leur prise en compte dans les politiques publiques générales (eau et assainissement, rénovation thermique des logements, accompagnement des copropriétés fragiles, soutien au logement social, etc...).

Les conséquences du dérèglement climatique et de la raréfaction des ressources naturelles vont, nous le savons, venir aggraver les inégalités que ce soit en matière d'énergie, de déplacement ou d'alimentation. Nous commençons déjà à vivre cette réalité avec intensité en 2022. C'est pour cela que la Métropole a décidé de se doter d'un nouveau fonds d'accompagnement social aux transitions, qui viendra, à travers le soutien aux associations, accompagner les publics les plus précaires dans l'adaptation à la transition écologique.

ANNEXE 1 : LA CARTE DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE METROPOLITAINE



ANNEXE 2 : DU TERRAIN A L'INDICATEUR : UNE METHODOLOGIE QUI ASSOCIE LES PROPOS DES ACTEURS ET CELUI DES STATISTIQUES

Quatre démarches d'observation ont été déployées pour alimenter le diagnostic social métropolitain. Les enseignements restitués dans ce rapport d'étude sont ainsi issus d'une analyse croisée entre ces quatre démarches complémentaires.

› Des observations statistiques complémentaires aux données traditionnellement mobilisées

L'actualisation du cahier thématique « Revenus & Précarité » par le réseau Obs'Y a mis à jour les principaux indicateurs de précarité monétaire afin d'apprécier les évolutions des conditions financières des ménages de l'agglomération. Les indicateurs produits concernent les niveaux de vie, les taux de pauvreté, les restrictions déclarées, les effectifs de bénéficiaires de minimas sociaux...

Dans le cadre du diagnostic social, les observations issues des statistiques publiques se sont attachées à mettre en exergue et à spatialiser d'autres formes de précarités. Ainsi, les données de l'occupation du parc social ont été étudiées, afin de qualifier les profils des ménages occupants. De même, une analyse des publics les plus précaires demandeurs d'un logement social a également été produite, ainsi que des données autour de la suroccupation des logements, de la précarité énergétique, de la dépendance budgétaire des ménages aux prestations sociales ou encore des copropriétés potentiellement fragiles (vacance des logements, ménages occupants à bas revenus, etc.).

› Capitalisation d'enseignements qualitatifs à partir d'études et diagnostics autour des besoins sociaux

Ce diagnostic social mobilise et intègre des enseignements issus d'études thématiques ou centrées sur des publics spécifiques de l'action sociale. Les productions en question sont essentiellement des bilans d'activités de structures associatives et des études ou diagnostics récents menés par les collectivités locales, dont les analyses des besoins sociaux produites par les CCAS.

On peut citer à titre d'exemple l'étude autour de la précarité énergétique de l'agglomération Grenoble-Alpes-Métropole, réalisée par la chaire HOPE, le bilan de la Nuit de la solidarité 2019, les rapports d'activité des équipes de prévention spécialisées, le diagnostic santé et environnement métropolitain, etc.

› Une enquête par questionnaire auto-administré

Afin de mieux prendre en compte les évolutions récentes, liées en partie à la crise sanitaire en cours et ses conséquences, la méthodologie du diagnostic social intègre le recollément de propos issus d'associations et communes, contactées par le biais d'une enquête par questionnaire. Cette enquête avait pour objectif d'apprécier plus finement les populations pauvres parfois invisibles et dans l'angle mort des systèmes d'information statistiques. Elle visait également à qualifier les fragilités sociales amplifiées par la crise sanitaire. Les enquêtés étaient ainsi invités à apporter un éclairage sur les publics qu'ils accompagnent/accueillent, à travers une série de questions très ouvertes.

› Des rencontres avec les associations et les collectivités locales

Différentes rencontres ont été animées pour le compte du diagnostic social. Des focus group ont rassemblé des associations qui luttent contre les précarités vécues par les publics qu'elles accompagnent. Des échanges techniques ont eu lieu avec les communes les plus peuplées de l'agglomération, qui disposent d'outils d'observation pour réaliser leurs ABS. Des entretiens collectifs ont été conduits auprès des communes de taille plus modeste (ex : Varcès, Champ-sur-Drac, Eybens, Vizille, Noyarey...). D'autres échanges techniques ont été tenus avec le Département de l'Isère.

Ces rencontres avaient elles aussi pour objectif d'échanger sur les problématiques sociales des habitants de l'agglomération, avec une attention particulière accordée aux conséquences de la crise sanitaire.

Liste des associations enquêtées (focusgroup ou par questionnaire ouvert) :

1. **Accueil SDF** : distribution colis, aide alimentaire
2. **Vinci Samu Social** : maraudes sociales
3. **Solidarité Femmes Milena** : accueil, écoute, orientation et hébergement des femmes victimes de violence et de leurs enfants. Prévention, formation et sensibilisation
4. **ADN 38** : Amicale du Nid, service en milieu ouvert pour accompagner les personnes victimes de proxénétisme ou de traite
5. **Le Caméléon** : santé mentale pour les personnes migrantes
6. **APARDAP** : parrainage républicain des personnes étrangères demandeuses d'asile
7. **ADA** : Accompagnement demandeurs d'asile hors structures ordinaires
8. **Médecins du monde** : renfort sanitaire (squat, bidonville), appui hébergement d'urgence pour la santé, accueil personnes en grand besoin de soin...
9. **AMEL France Humacoop** : accès à des activités sportives et culturelles pour des personnes en situation de migration.
10. **Pangolin** : développement des compétences numériques et de la citoyenneté numérique des jeunes (8 à 18 ans), prévention sur les usages liés aux écrans, renforcement des compétences des parents et des professionnels
11. **MLSI** (Mission locale sud Isère) : insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans
12. **Secours Catholique** : lutte contre toutes les formes de précarité, d'exclusion et d'isolement.
13. **Esagami** (Eybens Sport Adapté Grenoble-Alpes-Métropole Isère) : association sportive en direction des enfants porteurs de handicap mentaux ou de troubles psychiques stabilisés
14. **Mme Ruetabaga** : association d'éducation populaire, propose des ateliers de rue ouverts (Villeneuve de Grenoble et campements).
15. **EPISOL** : épicerie solidaire
16. **Le Pop's** : accès à la santé des personnes en situation de précarité
17. **Point d'eau** : accueil de jour en direction des personnes en situation d'exclusion
18. **Le Fournil** : accueil de jour en direction des personnes en situation d'exclusion
19. **Althea** : accompagnement social et hébergement en CHRS + accompagnement victimes de prostitution
20. **Le planning familial** : Information et éducation à la sexualité, lutte contre les formes de violences, les discriminations et les inégalités sociales

ANNEXE 3 : DETAILS DES DONNEES QUANTITATIVES MOBILISEES PAR COMMUNES ET IRIS

Commune	Revenus médians mensuels disponibles	Part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté	Revenus médians mensuels disponibles des ménages sous le seuil de pauvreté	Montant de la redistribution sociale des ménages sous le seuil de pauvreté	Part des prestations sociales dans les revenus	Part d'allocataires dépendants	Taux de logements suroccupés	Part des ménages en situation de précarité énergétique "logement"	Part des ménages en situation de précarité énergétique "mobilité"	Part des dépenses alimentaires dans les revenus	Part de SDF dans les demandes de logement social
Bresson	2 908					10%	2%	6%	6%	11%	
Brié-et-Angonnes	2 621				2%	10%	1%	10%	9%	12%	8%
Champagnier	2 583					5%	0%	11%	8%	12%	4%
Champ-sur-Drac	1 987				3%	7%	1%	11%	13%	16%	8%
Claix	2 372	5%	886	131	3%	10%	1%	10%	10%	14%	7%
Corenc	3 072				1%	11%	2%	9%	9%	11%	10%
Domène	1 921	9%	888	119	5%	14%	2%	12%	14%	15%	11%
Échirolles	1 603	22%	880	293	10%	27%	6%	10%	13%	17%	16%
Eybens	1 999	11%	921	244	5%	17%	4%	10%	12%	15%	9%
Fontaine	1 652	19%	885	244	8%	22%	5%	10%	13%	17%	21%
Fontanil-Cornillon	2 249				3%	8%	1%	4%	9%	14%	8%
Gières	2 082	9%	876	202	4%	12%	7%	15%	20%	14%	12%
Grenoble	1 764	20%	850	286	7%	21%	6%	13%	12%	15%	26%
Le Gua	2 063					6%	1%	13%	11%	14%	
Herbeys	2 604					4%	2%	9%	6%	13%	
Jarrie	2 275	6%	898	145	3%	9%	1%	12%	13%	14%	8%
Meylan	2 433	6%	865	157	3%	16%	2%	6%	10%	13%	14%
Miribel-Lanchâtre	2 158						3%	11%	14%	14%	
Montchaboud	2 358					17%	0%	8%	5%	14%	
Murianette	2 249					7%	6%	7%	9%	14%	
Notre-Dame-de-Commiers	2 134						0%	11%	10%	14%	
Notre-Dame-de-Mésage	2 079					8%	0%	12%	11%	16%	
Noyarey	2 170				3%	10%	2%	14%	13%	14%	0
Poisat	2 255				3%	18%	1%	7%	11%	14%	9%
Le Pont-de-Claix	1 627	19%	879	243	9%	21%	6%	12%	17%	17%	11%
Proveysieux	2 238					8%	2%	13%	11%	14%	
Quaix-en-Chartreuse	2 682						1%	9%	6%	12%	
Saint-Barthélemy-de-Séchilienne	2 048						0%	17%	15%	14%	

Commune	Revenus médians mensuels disponibles	Part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté	Revenus médians mensuels disponibles des ménages sous le seuil de pauvreté	Montant de la redistribution sociale des ménages sous le seuil de pauvreté	Part des prestations sociales dans les revenus	Part d'allocataires dépendants	Taux de logements suroccupés	Part des ménages en situation de précarité énergétique "logement"	Part des ménages en situation de précarité énergétique "mobilité"	Part des dépenses alimentaires dans les revenus	Part de SDF dans les demandes de logement social
Saint-Égrève	2 093	9%	895	191	5%	19%	3%	8%	10%	15%	11%
Saint-Georges-de-Commiers	2 126				3%	5%	1%	8%	10%	14%	
Saint-Martin-d'Hères	1 694	18%	881	237	8%	16%	6%	13%	17%	15%	17%
Saint-Martin-le-Vinoux	1 844	15%	861	209	6%	28%	7%	11%	13%	15%	18%
Saint-Paul-de-Varces	2 412				2%	5%	3%	6%	6%	13%	
Saint-Pierre-de-Mésage	2 096					5%	0%	14%	8%	15%	
Le Sappey-en-Chartreuse	2 550					3%	1%	5%	6%	12%	
Sassenage	2 054	8%	908	203	4%	13%	3%	5%	10%	14%	15%
Séchilienne	1 971					8%	0%	13%	12%	15%	
Seyssinet-Pariset	1 998	9%	895	195	4%	16%	3%	9%	13%	15%	12%
Seyssins	2 328	5%	921	156	3%	13%	1%	6%	9%	13%	12%
La Tronche	2 413	9%	850	188	3%	15%	3%	19%	17%	12%	14%
Varces-Allières-et-Risset	2 139	7%	922	154	3%	9%	2%	7%	11%	13%	12%
Vaulnaveys-le-Bas	2 237					11%	2%	12%	12%	14%	
Vaulnaveys-le-Haut	2 308				2%	6%	2%	9%	12%	14%	10%
Venon	2 579						0%	6%	7%	13%	
Veurey-Voroize	2 185					12%	2%	17%	11%	14%	0
Vif	2 069	6%	923	159	4%	9%	1%	10%	12%	14%	10%
Vizille	1 763	13%	901	169	6%	18%	6%	16%	18%	17%	14%

Commune	Iris	Revenus médians mensuels disponibles	Taux de logements suroccupés	Part des dépenses alimentaires dans les revenus
Echirolles	Ouest-Nord	1 979	1%	13%
Echirolles	Viscose-Luire	1 340	7%	17%
Echirolles	Ouest-Sud	1 743	5%	13%
Echirolles	Centre	1 713	5%	13%
Echirolles	Village 2	1 228	7%	18%
Echirolles	Les Granges-Sud	1 568	9%	13%
Echirolles	Les Granges-Nord	1 733	2%	14%
Echirolles	Surieux	1 175	9%	18%
Echirolles	Les Essarts-Sud	1 141	8%	19%
Echirolles	Les Essarts-Nord	1 177	7%	18%
Echirolles	Frange Verte-Commanderie	2 201	4%	12%
Echirolles	Mairie-Langevin	1 787	5%	13%
Eybens	Sud Est	2 197	3%	12%
Eybens	Nord	1 753	4%	14%
Eybens	Sud Ouest	1 987	7%	12%
Fontaine	Aristide-Briand	1 748	7%	13%
Fontaine	Drac-Vercors	1 748	4%	13%
Fontaine	Bastille	1 551	6%	14%
Fontaine	Mairie	1 719	5%	13%
Fontaine	Curie-Rolland	1 502	3%	15%
Fontaine	Les Buissonnees	1 489	7%	15%
Fontaine	Les Alpes	1 495	2%	16%
Fontaine	Les Floralies	1 402	8%	15%
Fontaine	Ambroise-Croizat	1 789	1%	14%
Fontaine	Poya-Plans	1 932	3%	12%
Grenoble	Jean Mace	1 735	8%	12%
Grenoble	Europole	1 819	7%	12%
Grenoble	Diderot	2 026	5%	11%
Grenoble	Gare	2 083	4%	11%
Grenoble	Cours Berriat	1 669	9%	13%
Grenoble	Gabriel Peri	1 912	7%	12%
Grenoble	Berriat-Ampere	1 811	7%	13%
Grenoble	Saint-Bruno	1 893	5%	11%
Grenoble	Waldec Rousseau	1 727	9%	13%
Grenoble	Lustucru	2 014	4%	12%
Grenoble	Esplanade	1 960	4%	10%
Grenoble	Saint-Laurent-Lavalette	1 489	8%	15%
Grenoble	Jean Jaures	2 481	6%	10%

Commune	Iris	Revenus médians mensuels disponibles	Taux de logements suroccupés	Part des dépenses alimentaires dans les revenus
Saint-Martin-d'Hères	Renaudie	1 327	6%	16%
Saint-Martin-d'Hères	Paul-Bert	1 668	4%	14%
Saint-Martin-d'Hères	Paul-Eluard	1 738	5%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Les-Alloves	1 768	4%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Le-Village	1 921	5%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Murier	1 690	5%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Semard	1 516	7%	15%
Saint-Martin-d'Hères	Taillees	1 853	5%	12%
Sassenage	La Falaise	1 708	4%	14%
Sassenage	La Plaine	2 093	3%	12%
Sassenage	Le Bourg-Les Cotes	2 262	1%	11%
Sassenage	Engenieres-Rolandiere	2 158	3%	12%
Seyssinet-Pariset	Les-Iles-Sud	1 895	4%	13%
Seyssinet-Pariset	Les-Iles-Nord	1 899	2%	13%
Seyssinet-Pariset	La-Fauconniere	2 003	7%	12%
Seyssinet-Pariset	Pacalaire	1 978	4%	12%
Seyssinet-Pariset	Le-Village	2 252	1%	12%

Commune	Iris	Revenus médians mensuels disponibles	Taux de logements suroccupés	Part des dépenses alimentaires dans les revenus
Saint-Martin-d'Hères	Renaudie	1 327	6%	16%
Saint-Martin-d'Hères	Paul-Bert	1 668	4%	14%
Saint-Martin-d'Hères	Paul-Eluard	1 738	5%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Les-Alloves	1 768	4%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Le-Village	1 921	5%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Murier	1 690	5%	13%
Saint-Martin-d'Hères	Semard	1 516	7%	15%
Saint-Martin-d'Hères	Taillees	1 853	5%	12%
Sassenage	La Falaise	1 708	4%	14%
Sassenage	La Plaine	2 093	3%	12%
Sassenage	Le Bourg-Les Cotes	2 262	1%	11%
Sassenage	Engenieres-Rolandiere	2 158	3%	12%
Seyssinet-Pariset	Les-Iles-Sud	1 895	4%	13%
Seyssinet-Pariset	Les-Iles-Nord	1 899	2%	13%
Seyssinet-Pariset	La-Fauconniere	2 003	7%	12%
Seyssinet-Pariset	Pacalaire	1 978	4%	12%
Seyssinet-Pariset	Le-Village	2 252	1%	12%

NOTES DE LECTURE



Contact

AURG :

Lucas.Jouny@aurg.asso.fr

Grenoble-Alpes Métropole :

simon.caen@grenoblealpesmetropole.fr



Le réseau
des observatoires
de la région
grenobloise

